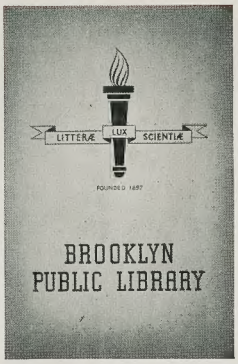
LITTERÆ
LUX
SCIENTIÆ
FOUNDED 1897
BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

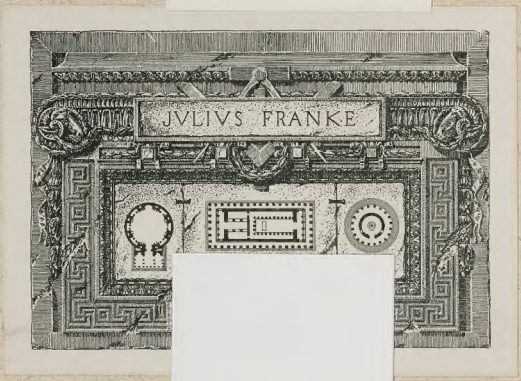
JVLIVS FRANKE

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD. - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus.
Concours d'Ornement et d'Ajustement (Prix ROUGEVIN, fondé en 1857).
CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879). - Concours d'Histoire de l'Architecture.
Concours de Composition décorative dont le programme est donné :
1° Par le Conseil supérieur; 2° Par le Professeur du Cours.

NOTA. — *Les DIPLOMES D'ARCHITECTE, décernés par le Gouvernement, forment des Albums indépendants*

PRIX :

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887. — Concours Achille Leclère.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.

BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY
3717620

ARMAND GUÉRINET, « Librairie d'Architecture et d'Art Décoratif »

140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

R-F
f 720
M48
v.12

BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES

Médailles des Concours d'Architecture

A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, A PARIS

XIIe Année (1909-1910)

1re SÉRIE

TABLE DES PLANCHES

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

Une Banque

Cet établissement, supposé dépendre d'une Société financière importante, comprendrait au rez-de-chaussée :

Un vestibule avec loge de surveillant, un grand hall, montant de fond, sur lequel s'ouvriraient par des tables-comptoirs, les bureaux directement accessibles au public (caisse, chèques, escompte, comptes courants, etc.). Ces bureaux devraient en outre communiquer facilement pour le service avec des bureaux auxiliaires.

Un grand escalier et un ou deux ascenseurs conduiraient au premier étage où seraient installés les bureaux du service des dépôts de titres, avec la même disposition que ceux du hall, les bureaux de la comptabilité et de la Direction, et une salle pour le Conseil d'administration.

Dans un étage d'attique seraient disposés les archives et les imprimés ainsi qu'un logement pour un gardien.

A chaque étage seraient installés des cabinets d'aisances et des lavabos.

Les sous-sols en un ou deux étages, seraient aménagés pour recevoir les titres en dépôt, et les coffres-forts en location ; par suite tous matériaux combustibles devront être exclus de cet aménagement.

Le terrain de forme rectangulaire, compris entre une grande voie et deux rues latérales, serait adossé au fond à un mur mitoyen.

Sa plus grande dimension ne dépassera pas 60 mètres.

Pour les fondations, on supposera qu'à 7 ou 8 mètres en contre-bas du sol des rues on trouvera des sables imprégnés d'eau.

Les façades seront construites partie en maçonnerie, partie en métal.

Le vestibule sera voûté en maçonnerie de pierre de taille ou mixte.

Tous les planchers seront en acier doux, ainsi que les combles. Toutefois les terrassons, coupoles, etc., pourront être établis en charpente en bois.

La nature de la couverture n'est pas déterminée.

On donnera : A l'échelle de 0 m. 005 pour mètre: Le plan des fondations et celui du sous-sol, par moitié; le plan du rez-de-chaussée en entier; le plan du premier étage et celui du deuxième étage par moitié; celui des combles et de la toiture par moitié.

A l'échelle de 0 m. 01 pour mètre : La façade principale, la façade latérale et une coupe.

A l'échelle de 0 m. 02 : La coupe la plus intéressante d'après la composition.

Des détails de maçonnerie à 0 m. 05, de charpente métallique et de couverture à 0 m. 10, de menuiserie à 0 m. 20 pour mètre.

Des épures de stabilité et le résumé des calculs ayant servi à déterminer la section des pièces principales de la construction.

Les épures et feuilles de calcul ne seront pas tendues sur châssis.

Pl. 1 à 8. César André, élève de M. André.

CONCOURS CHAUDESAIGUES

La Loge principale d'un Théâtre

Cette loge destinée au Chef de l'Etat occuperait le fond de la salle en face de la scène, et serait située au premier étage à 3m30 au-dessus du sol supérieur des fauteuils d'orchestre. Sa largeur entre les points d'appui n'excèderait pas 4 mètres. Les autres dimensions sont indéterminées. Toutefois on doit observer que la hauteur des étages d'un théâtre, plancher compris, ne peut dépasser 3 mètres; il n'y aura pas plus de quatre étages au-dessus du rez-de-chaussée.

On fera, pour les esquisses, le plan comprenant les accès à cette loge, un salon de réception, et les dépendances nécessaires, à l'échelle de 0m005 par mètre, on indiquera aussi l'amorce de la salle.

La façade et la coupe au double.

Pour le rendu, le plan sera à l'échelle de 0m02 par mètre, la façade et la coupe à l'échelle de 0m04 par mètre.

Pl. 9.	*Prix:*	Castel,	élève de M.	Bernier.
10.	*Mention:*	Le Guen,	—	Laloux.
11.	—	Alleman,	—	Pascal.
12.	—	Japy,	—	Pascal.
13.	—	L. Arnal.	—	Bernier.
14.	—	Camuzat,	—	Pascal.

CONCOURS DETOUCHE DIT DESTOUCHES, DELAGE & ROUX

POUR L'ANNÉE 1909

Une Ambassade de France dans un pays d'Extrême-Orient

Le Palais proposé comme sujet d'esquisse comporte deux parties distinctes : les bureaux, chancellerie, etc., l'habitation très importante de l'ambassadeur, de sa famille et d'un certain nombre de fonctionnaires logés.

Une récente expérience a démontré que le territoire, considéré comme français par une fiction internationale et diplomatique, sur lequel s'élèvera l'ensemble des édifices nécessaires doit être circonscrit de façon à pouvoir éventuellement résister à quelque surprise.

Son entrée principale sera pourvue d'un poste militaire pour une soixantaine d'hommes et les officiers correspondants et d'une conciergerie importante où pourraient aussi s'abriter les porteurs, les gens des escortes admises lors des réceptions, les serviteurs, les animaux, les voitures et moyens de transport, comparses habituels de la grande pompe orientale.

Les bureaux, larges bâtiments à ample circulation, à portiques ouverts, à salle d'attente d'accès facile, correspondront à quatre divisions et comporteront des cabinets de chefs de service et d'employés et des salles réservées aux scribes et traducteurs, avec postes, télégraphe, commodités diverses.

Les services d'écuries, de remises, de logements de serviteurs, palefreniers, cochers, etc., et les services des cuisines, offices et dépendances de bouche ne le céderont pas en importance à ceux des bureaux.

Les uns et les autres seront reliés par des circulations couvertes avec les constructions consacrées aux réceptions de l'ambassadeur, réceptions courantes pour lesquelles seront nécessaires : vestibules, salles d'attente, pièces des gens de service, salons pour les attachés d'ambassade et secrétaires et le cabinet de réception de l'ambassadeur ; — réceptions exceptionnelles et très importantes, supposant larges accès, vestiaires, grands perrons ou escaliers, salle à manger pour cent cinquante couverts, plusieurs salles de fête, de concert, de bal, de jeu, de réception, etc.

Cette partie très luxueuse et décorative de l'édifice serait en contact avec l'habitation particulière de l'ambassadeur où, en outre des salons, salles à manger et lieux de réceptions plus modestes et familiales, il disposerait de vastes appartements personnels, en même temps que les constructions donneraient abri aux personnes désignées précédemment pour partager l'habitation de l'ambassadeur, tels que l'attaché militaire, l'attaché naval et autres fonctionnaires de rang élevé, auxquels des appartements seraient réservés.

Des jardins de grande surface, combinés avec les effets que la nature et l'art proposent à l'ingéniosité de l'architecte et comportant des pavillons, terrasses, balustrades, bassins, eaux courantes et jaillissantes, compléteront un ensemble très noble, très digne du pays représenté, lequel n'aura rien épargné pour donner une haute idée de sa puissance.

Tout ce domaine sera compris dans un terrain à faible déclivité, de 150 sur 300 mètres.

L'esquisse fournira un plan d'ensemble du rez-de-chaussée à 0m002 pour mètre et un plan du premier étage des constructions seules, deux façades et deux coupes à la même échelle.

Le rendu à 0m005 pour les plans d'ensemble et ceux des constructions, rez-de-chaussée et premier étage ; de 0m01, ainsi que les coupes, les façades au double.

Pl. 15 à 20. *1er Prix:* Martello, élève de M. Paulin.

La restitution du soubassement d'un rétable du XVIe siècle à l'église de Taverny

Bien que l'usage des rétables auxquels s'adossaient les autels soit fort ancien, ainsi qu'en témoigne la Pala d'Ora à Saint-Marc de Venise, c'est surtout à partir de la fin du XVe siècle que ces rétables, par suite de modifications dans l'ordonnance des cérémonies religieuses, devinrent de véritables monuments d'architecture. Les plus remarquables sont conservés en Espagne. Aux cathédrales de Tolède et de Séville, ce sont des œuvres considérables de bois sculpté et doré attestant l'influence des artistes des Flandres. Dans la chapelle du Connétable, à la cathédrale de Burgos, le rétable principal est une magnifique composition mettant en scène la Passion et des rétables de bois sculpté, doré et peint, admirables de couleur, forment le fond de deux autels secondaires. A la cathédrale d'Avila, le rétable est formé de scènes peintes, divisées par des lignes d'architecture et qui fournissent sur l'art primitif de la peinture en Espagne les plus précieux documents.

Sans avoir eu la même importance en France, les rétables, comme les clôtures de chœur, formaient dans nos églises d'importants motifs d'architecture. L'église de Taverny, monument du XIIIe siècle, conserve encore un rétable de pierre sculptée du XVIe siècle qui dut être un don du connétable Anne de Montmorency, dont les armes et emblèmes ornent la frise sculptée.

La partie haute du rétable a seule été conservée ; le soubassement comprenant l'autel, n'existe plus : c'est ce soubassement dont la restitution fait l'objet du concours et qu'il conviendra d'ajuster avec le couronnement conservé. L'autel, le tabernacle et les clôtures des passages en forment les éléments essentiels. On remarquera que les parties nues entre colonnes étaient disposées pour recevoir des tableaux d'autel ou des motifs de décoration qui n'existent plus : ils ont donné lieu à une composition moderne que les élèves modifieront à leur gré.

Le choix des matériaux pour l'autel et le tabernacle (marbre, pierre ou métal) est laissé à la disposition des concurrents.

Les esquisses seront faites à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre. Pour le rendu, le même dessin sera fait au dixième, c'est-à-dire à l'échelle de la feuille de détail, donné à titre de renseignement et reproduisant l'état ancien. On complètera, par l'amorce d'un plan à 0 m. 05 pour mètre, la composition.

Lucien MAGNE

Pl. 21.	d'Amato,	élève de M.	Laloux.
22.	Castel,	—	Bernier.
23, 24.	Paul Bridault,	—	Umbdenstock.

Un Hôtel de Ville

Cet édifice, siège de l'Administration municipale et centre de la vie publique d'une grande ville de commerce et d'industrie, sera élevé sur un terrain rectangulaire de 40 mètres sur 90 mètres.

Un des côtés du rectangle sera en bordure d'une place publique ; celui opposé sera en bordure d'une rue parallèle dont le niveau sera inférieur à celui de la place ; les deux rues limitant les autres côtés auront une pente uniforme.

L'édifice projeté comprendra :

1° Dans un étage de soubassement accessible de la rue parallèle à la place :
Un poste de police avec annexes ;
Un poste de pompiers avec remise pour le matériel de secours :
Un bureau de poste, télégraphe et téléphone ;
Et, à la suite de ces locaux, des magasins et caves pour le matériel des fêtes, le combustible, les appareils de chauffage, etc.

2° Au rez-de-chaussée et dans la hauteur d'un premier entresol :
Un grand abri couvert librement accessible et destiné à des réunions de commerce et d'affaires ;
Un vestibule :
Les bureaux du secrétariat, de l'état civil, des naissances, des mariages et des décès ;
Le bureau des élections ;
Les bureaux du service d'architecture, de la voie publique, etc. ;
Le bureau militaire :
Le bureau de bienfaisance avec salles d'attente et de distribution ;
Le bureau de l'octroi ;
La caisse municipale :
Le cabinet du maire et deux cabinets pour les adjoints avec salle d'attente commune à ces trois cabinets ;
Un grand escalier et des escaliers secondaires.

3° Au premier étage :
Une très grande salle destinée à des cérémonies, à des réunions de tous genres, à des réceptions de plusieurs milliers de personnes, à des auditions musicales, etc. ;
La salle des mariages avec bureau et un cabinet pour l'officier de l'état civil ;
La salle du Conseil municipal avec tribune publique, deux salles de commissions, cabinets de toilette, water-closets, etc.

La grande salle analogue à celles des palais municipaux de certaines villes du nord de l'Italie : Vicence, Brescia, etc., et ayant la même destination, sera desservie par le grand escalier et par, au moins, deux escaliers secondaires répartis de façon à assurer

une prompte et facile évacuation ; elle pourra être doublée ou non par des galeries, portiques ou loges ouvertes soit vers l'intérieur, soit vers l'extérieur.

Les trois grandes salles du premier étage pourront être disposées de manière à former un vaste ensemble.

Un appartement pour le chef du secrétariat et des locaux pour les archives seront aménagés dans un second entresol partiel ou dans les combles.

On fera pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée et la moitié de celui du premier étage, la coupe longitudinale et l'élévation vers la place à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes plans entiers, la même coupe à 0 m. 005 pour mètre et la même élévation à 0 m. 01 pour mètre.

Toute esquisse négligée, imprécise ou au crayon seulement, tout dessin rendu négligé ou au crayon seulement, ainsi que tout manque de concordance entre les divers éléments du projet, entraînera la mise hors de concours.

CHASSIS A EMPLOYER :

Deux châssis n° 2 (0m85 × 1m25) maximum.

Paris, le 16 juillet 1909. V. BLAVETTE.

Pl. 25 à 28.	DUFET,	élève de M.	PASCAL,	1re *Médaille.*
29 à 32.	D'AMATO,	—	LALOUX,	—
33 à 37.	VAN ALEN,	—	LALOUX,	—
38 à 41.	LABROUSSE,	—	ANDRÉ,	—
42 à 45.	IPELAND,	—	DEQUESNE,	1re *Seconde Médaille.*
46 à 49.	Maurice BOILLE,	—	LALOUX,	— —

Une Usine élévatoire d'eau

Cet établissement, construit en plaine, dans un enclos isolé, à proximité de terrains aquifères dans lesquels ont été captées des sources abondantes est destiné à relever et à refouler au moyen de puissantes machines à vapeur, l'eau destinée à l'alimentation d'une ville voisine.

Les réservoirs servant à emmagasiner cette eau seront établis sur une colline dominant la ville; leur étude ne fait pas partie du projet.

L'usine, objet du concours, comprendra :

Un bâtiment isolé recouvrant les escaliers de descente aux canaux d'adduction établis dans des galeries souterraines;

Une salle des machines d'environ 1.000 mètres de superficie, pour six machines à vapeur actionnant directement les pompes d'aspiration et de refoulement;

Un bâtiment d'environ 1.200 mètres de superficie pour les générateurs à vapeur ;

Une petite salle des machines pour les pompes d'alimentation des chaudières et pour les machines produisant le courant électrique éclairant l'usine et mettant en mouvement quelques appareils de service ;

Une salle d'accumulateurs électriques aménagée au-dessus de cette petite salle des machines;

Un bureau avec antichambre et cabinet de toilette pour le chef de l'exploitation;

Une pièce pour le chef mécanicien ;

Une pièce avec lavabo pour les mécaniciens ;

Une pièce avec lavabo et deux cabinets de bains pour les chauffeurs ;

Un atelier pour les réparations ;

Un parc à charbon ;

Un dépôt de cendres ;

Des cabinets d'aisances et des urinoirs ;

Deux maisons d'habitation, avec jardins particuliers, pour le chef de l'exploitation et pour le chef mécanicien ;

Un pavillon de concierge et un pavillon de jardinier.

L'établissement sera desservi par des voies ferrées se raccordant avec un chemin de fer ; un pont-bascule sera établi près de l'entrée de la voie de raccordement

Deux réservoirs à air comprimé destinés à régulariser la pression dans les conduites de refoulement pourront être établis dans les parties hautes du bâtiment des machines ou de ses annexes.

La fumée sera évacuée par deux cheminées de 40 à 50 mètres de hauteur.

Les voies ferrées intérieures seront disposées de manière à desservir commodément le parc à charbon, le bâtiment des chaudières, l'atelier de réparations et le dépôt de cendres.

Le bâtiment de la chaufferie sera contigu au bâtiment des machines ou aussi rapproché que possible de celui-ci afin d'éviter la déperdition de la pression de la vapeur.

Le terrain occupé par l'ensemble de l'établissement n'excédera pas 150 mètres sur 120.

On fera, pour les esquisses :

Le plan détaillé de l'ensemble, l'élévation principale et une coupe perpendiculaire à cette élévation à l'échelle de 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu :

Le même plan et la même coupe à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation totale ou partielle des bâtiments principaux à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

V. BLAVETTE

Pl. 50 à 52.	1re *Seconde Médaille:*	M.	CARLEVAN,	élève de M. BERNIER.
53 à 55.	—	—	NAGORSKI,	— LAMBERT.
56 à 58.	—	—	GAMET,	— DEGLANE.
59 à 61.	—	—	CORDONNIER,	— BERNIER.
62 à 64.	—	—	CRIQUI,	PAULIN.
63 à 67.	—	—	BRUNNARIUS	— DEGLANE.

L'Entrée d'un Parc public

Dans un quartier élégant d'une grande ville, l'entrée d'un parc public accessible aux piétons et aux voitures est ménagée entre deux hôtels particuliers ayant leur façade principale sur l'alignement d'un boulevard et leur façade opposée sur le parc. Ces hôtels sont séparés par un espace de 30 mètres.

La composition comprendra deux grandes portes pour les voitures et les cavaliers et deux plus petites pour les piétons.

L'ensemble construit à l'alignement sur le boulevard ou en recul de cet alignement pourra être entièrement en métal sur un simple socle en pierre ou bien composé de deux parties en pierre se raccordant avec les façades des hôtels et d'une partie milieu en métal.

Les éléments de la clôture doivent être assez serrés pour la rendre effective.

On fera le plan et l'élévation avec amorces des hôtels à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

V. BLAVETTE.

Pl. 68. Edouard CREVEL, élève de M. PAULIN.
69. LEROUT, élève de M. DEGLANE.

CONCOURS

POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

Un Port d'attache de Ballon dirigeable militaire

Le ballon dirigeable est devenu un auxiliaire de défense militaire: comme tel, il doit être utilisable à tous moments et cette condition exige une installation permanente de constructions particulières répondant aux nécessités d'emploi de ce nouvel engin.

Cette installation a pris le nom de port d'attache. Sa situation doit être de préférence sur un plateau assez étendu et de quelque élévation. Actuellement, elle doit comprendre, groupés :

Une usine de production d'hydrogène (surface minima 200 mètres);
Un gazomètre de 15 mètres de diamètre;
Une usine de production d'électricité (surface minima 100 mètres);
Une cheminée;
Un atelier de mécanique (surface minima 150 mètres);
Un hangar pour remise du ballon (surface minima 3,000 mètres);
Un casernement pour cent hommes;
Une écurie de six chevaux;
Une remise à chariots;
Un bâtiment de dépôt de matières premières.
Ces constructions isolées peuvent être reliées par des galeries.

Un ballon mesure par lui-même 60 mètres de longueur, 11 mètres de diamètre et occupe 16 mètres de hauteur, compris la nacelle.

Il faut au hangar une hauteur intérieure libre de 24 mètres avec galeries de circulation au niveau du dessous du ballon le long des parois latérales et du dessus, dans toute leur étendue. Des escaliers conduisent à ces galeries.

Le hangar doit être éclairé et pouvoir s'aérer; il n'est ouvert que sur une de ses petites faces.

C'est l'étude de cette installation qui est proposée comme sujet de concours, laissant toute liberté aux concurrents quant à l'emploi de la matière, pourvu qu'elle revête un caractère architectural.

Le terrain destiné au groupement de ces constructions mesurera 130 mètres dans sa plus petite dimension.

En dehors de ce groupement existent :

Un pavillon d'habitation pour le commandant du port, logement pour lui et sa famille;

Un pavillon pour ses bureaux comprenant deux à trois pièces, bibliothèque, petite salle d'attente, salle de dessinateurs, water-closets; un pavillon de concierge.

Enfin, un terrain de manœuvre de 300 mètres de longueur complète le port d'attache.

On fera, pour les esquisses: Le plan, l'élévation de l'ensemble à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre, la coupe transversale sur le hangar à la même échelle;

Pour le rendu: Le plan et la coupe à 0 m. 005, la façade et l'élévation générale à 0 m. 015 pour mètre.

Le terrain de manœuvre ne sera en tout cas indiqué qu'en amorce.

Pl. 70 à 72.	DROZ,	élève de M.	Marcel LAMBERT,	1er *Accessit.*
73 à 78.	PERRIER,	—	BERNIER,	2e —
79 à 81.	HAFFNER,	—	LALOUX,	5e —

CONCOURS GODEBŒUF

Une Pendule en pied dans une galerie de fêtes

En souvenir d'une visite princière, l'Etat se propose d'offrir une pendule artistique établie d'après les progrès de l'horlogerie moderne.

Il existe des spécimens d'œuvres semblables dans divers Palais nationaux.

La pendule faisant l'objet du concours devra être établie dans un meuble de menuiserie et marqueterie avec adjonction de motifs décoratifs en bronze ou cuivre ciselé et doré se rapportant aux heures, aux saisons, aux phases lunaires, etc.

Ce meuble sera composé de manière à mettre bien en valeur les deux éléments principaux de l'horloge : le cadran et le balancier. Sa hauteur *totale* ne devra pas dépasser 3 m. 50.

On fera, pour l'esquisse :

Les sections horizontales du meuble au droit du cadran et au droit du balancier, la face principale et la coupe à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes sections horizontales, la coupe et une élévation latérale à 0 m. 075 pour mètre, la face principale à 0 m. 15 pour mètre ; des détails de la construction du meuble à une échelle convenablement choisie. *(L'élévation latérale pourra être remplacée par une perspective de même grandeur).*

Les esquisses devront préciser nettement les formes adoptées. Toute esquisse insuffisamment exprimée entraînera la mise hors de concours.

Pl. 82.	*Prix*.....		CREVEL,	élève de M. PAULIN.
83.	1re *Médaille*.....		EXPERT,	— REDON.
84.	—		DEBAT-PONSAN,	— LALOUX.
85.	—		HAFFNER,	— LALOUX.
86.	1re *Seconde Médaille*.		R. BARRÉ,	— DAUMET & ESQUIÉ.
87.	—	—	Léon ARNAL,	BERNIER.
88. 89.	—	—	CASTEL,	— BERNIER.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Le Monument d'un Amiral

Dans un Panthéon, dédié à la mémoire des grands hommes, on projette d'ériger un monument à la gloire d'un Amiral ayant rendu des éminents services à sa patrie, autant comme marin que comme explorateur.

Ce monument, adossé à un pilier, comporterait la statue en pied de l'Amiral associé à des emblèmes, figures allégoriques et accessoires décoratifs faisant deviner de suite, et avant toute inscription, la nature du personnage, sans cependant tomber dans un pittoresque exagéré qui enlèverait le caractère de noblesse nécessaire au sujet.

Le pilier contre lequel serait adossé le monument aurait 6 mètres de large et présenterait une surface légèrement concave, dans le sens cylindrique, suivant une flèche de 0 m. 50.

Cette surface pourrait être décorée de façon à se relier avec le monument et former un ensemble.

La hauteur du monument ne dépasserait pas 10 mètres.

L'esquisse sera faite en dessin à l'échelle de 0 m. 04 pour mètre.

Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage), il sera établi au double de l'esquisse, c'est-à-dire à 0 m. 08 pour mètre.

Le Professeur, H. MAYEUX.

Pl. 90. *Prix:* CASTEL, élève de M. BERNIER.

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

LES

Médailles des Concours d'Architecture

A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

XIIe Année (1909-1910)

2e SÉRIE (Fin)

TABLE DES PLANCHES

CONCOURS Ed. LABARRE

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse.
(Extrait de la fondation.)

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Un Domaine pour Collections Artistiques

Un illustre amateur d'art ancien et moderne entend créer un domaine susceptible de mettre en valeur ses nombreuses collections. Ce domaine doit, après sa mort, revenir à l'Etat.

Installé spécialement, non pour l'habitation mais en vue de l'exposition d'œuvres d'art, ce domaine comprendra deux parties : 1° le palais, pour les collections qui doivent être abritées ; 2° le parc, dans lequel seront réparties les œuvres pouvant être exposées à l'extérieur.

Le Palais, édifié sur un point convenablement choisi, serait élevé sur terrasses ou sur un haut soubassement. Il comprendra, dans un rez-de-chaussée et un premier étage, un ensemble de pièces et de galeries pour l'installation des œuvres d'art. Ces pièces et galeries serviraient également pour de grandes réceptions et fêtes.

Un vaste hall serait aménagé non seulement pour recevoir les œuvres les plus importantes mais encore pour permettre des auditions musicales.

Deux ailes, reliées au corps principal, renfermeront : la première, une galerie spéciale et plusieurs pièces annexes pour les objets d'art religieux ; la seconde, une bibliothèque pour les livres rares, publications et gravures. Dans cette dernière aile seraient installés quelques appartements pour un séjour momentané.

A proximité de l'aile d'habitation, avec entrée spéciale, existeraient des communs, écuries, remises, etc. ; et dans le voisinage de l'autre aile, des serres pour plantes rares et pour la multiplication des fleurs nécessaires à l'entretien du parc.

Le Parc, dessiné surtout à la française, entourera l'ensemble des constructions.

De grandes allées, convenablement disposées et orientées, ménageront des vues intéressantes sur divers points du domaine. Elles diviseront le parc en terrasses, parterres, pièces d'eau, bosquets, parmi lesquels seront réparties des œuvres d'architecture et de sculpture anciennes et modernes.

Le parc sera limité, vers l'entrée, par de grandes routes plantées d'arbres et, sur les autres côtés, par des bois, taillis, etc., dont on ne rendra compte que par arrachement.

Les constructions, y compris communs, serres, etc., ne pourront avoir plus de *deux cents mètres* dans la plus grande dimension.

Plan, façade vers l'entrée, et coupe perpendiculaire à cette façade à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.

L'ensemble sera présenté sur une feuille ne dépassant pas 1 m. 10 de côté.

Pl. 91. *Mention :* Alleman, élève de M. Pascal.
92. — Woillez, élève de M. Lambert.
93. — Albert Le Monnier, élève de M. Héraud.
94. — d'Anato, élève de M. Laloux
95. — Tournon, élève de M. Bernier.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1910

La Salle Centrale du Musée d'un Grand Etat

ou seraient réunies les principales œuvres de Peinture, Sculpture, objets précieux dans des vitrines et des armures, des bustes, etc.

L'Architecture de la salle sera digne de son contenu et devra présenter les meilleurs modes d'éclairage des surfaces utilisables pour des toiles de maîtres de petites et de grandes dimensions. Les statues et les meubles vitrines seront isolés.

La salle sera précédée d'un grand vestibule, d'emmarchements d'effet pittoresque, décoré de marbres et de mosaïques, de colonnes se reliant à des galeries ou à des portiques. Une descente à couvert précédera ce vestibule.

Pour les esquisses on dessinera avec soin un plan de 0,005, une coupe à l'échelle de 0,01 avec arrachement des constructions voisines, la salle principale aura 30 mètres dans sa plus grande dimension.

Les dessins rendus comprendront : 1° un plan de 0 m. 02 par mètre ; 2° la coupe à 0,03 par mètre ; ils seront passés à l'encre et aquarellés.

Les esquisses devront être rendues au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 5 janvier 1910 avant 4 heures.

Les projets porteront une épigraphe ou devise, répétée sur un pli cacheté qui contiendra l'acte de naissance et l'adresse des concurrents.

Le prix ne peut être obtenu qu'une fois par le même concurrent.

Pl. 96, 97. Mirland, élève de M. Laloux, *1er Prix.*
98, 99. Tournon, élève de M. Bernier, *2e Prix.*
100, 101, 102. Pin, élève de M. Laloux, *3e Mention.*
103, 104, 105. Japy, élève de M. Pascal, *1re Mention.*

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Établissement de Bains d'Eaux Minérales Thermales

Cet établissement sera édifié à proximité d'une grande ville sur un terrain isolé de trois côtés et touchant, par le quatrième, le pied d'une haute colline rocheuse au bas de laquelle coulent plusieurs sources d'eau chaude.

Il sera desservi par une seule entrée publique avec grand vestibule, guichets de vente des billets, bureaux d'administration, caisse, etc., et par une ou plusieurs entrées de service.

Il comprendra, en outre des services communs : buanderie, lingerie, bâtiment des machines, réservoirs, logements de personnel, etc., trois grandes divisions :

1° Le bain populaire ; 2° Le bain des hommes ; 3° Le bain des femmes.

Le bain populaire, accessible aux hommes seulement, comprendra :
Environ 200 cabines pour se déshabiller, réparties entre plusieurs étages ;
Une piscine couverte avec petites pièces annexes ou niches pour les douches ;
Une grande piscine découverte ombragée pour l'été ;
Un buffet, une lingerie, quelques pièces de service, des water-closets, des urinoirs, etc.

Le bain des hommes et celui des femmes présenteront des dispositions sensiblement analogues entre eux ; ils comprendront chacun des bains séparés et des bains de vapeur. Ils seront installés de la façon la plus confortable et la plus complète.

Les bains séparés se prennent soit dans des cuves en marbre ou en pierre, soit dans des baignoires en porcelaine ou en métal. Les cuves en pierre ou en marbre sont installées au rez-de-chaussée.

Chaque cabinet est divisé en deux parties : la première pour se déshabiller et la seconde spécialement réservée au bain ; cette dernière comprend la baignoire et les appareils de douches. Tous ces cabinets répartis entre plusieurs étages seront éclairés et ventilés directement ; les galeries les desservant pourront être éclairées directement ou par le haut.

Chaque division disposera d'au moins 150 cabines.

Les bains de vapeur de chaque section comprennent :
Une salle d'attente ou salon de conversation ; Environ 100 petites cabines à déshabiller, pouvant être réparties entre divers étages, et les pièces suivantes dans lesquelles les baigneurs passent successivement : Une grande salle de bain en commun, éclairée par le haut, avec piscine d'eau chaude et quelques petites pièces annexes pour les douches tièdes ; Une ou deux pièces à air chaud ; Une ou deux pièces à vapeur ; Une salle de friction ; Une salle de douches froides ; Une salle de séchage et de repos ; Un salon pour le coiffeur, une pièce pour le pédicure, des locaux de service et des water-closets complèteront chaque section.

Le terrain aura 160 mètres en longueur, parallèlement à la base de la colline et 100 mètres en profondeur. Il peut être supposé incliné au gré des concurrents.

On fera, pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu : Les mêmes dessins à 0 m. 005 pour mètre. Les sous-sols et la construction seront indiqués dans la coupe.

V. BLAVETTE.

Pl. 106 à 109. Van Alen, élève de M. Laloux, *1re Médaille*
110 à 112. Trévelas, — Bernier, —
113 à 115. Cizaletti, — André, *1re Seconde Médaille*
116 à 118. Marco — Laloux, —
119 à 121. Carlevan, — Bernier, —
122 à 124. Nenciulesco, — Laloux, —

Un Musée historique des Armes de guerre anciennes et modernes

Ce musée, situé dans une capitale, sera projeté sur un terrain dont la plus grande dimension n'excèdera pas 500 mètres.

Il sera destiné à conserver et à exposer les armes de guerre employées à toutes les époques.

Il se divisera en deux parties principales inégales en étendue : l'une devant contenir les armes de guerre en usage avant l'emploi de la poudre ; l'autre devant contenir les armes en usage depuis cet emploi.

Chacune de ces divisions comprendra des bâtiments ou parties couvertes et des cours ou espaces découverts pour l'exposition des armes et engins usités dans les guerres à toutes les époques.

La disposition affectée à l'exposition et à la conservation des armes en usage avant l'emploi de la poudre comprendra deux ou trois grandes salles situées au rez-de-chaussée et diverses pièces aménagées dans deux étages. Toutes les armes seront placées dans ces diverses salles ainsi que les modèles d'équipement de la cavalerie et de l'infanterie. On y joindra les plans ou cartes des principales batailles dont l'histoire nous a transmis la description ainsi que les plans en relief des principales forteresses des temps anciens. La cour de cette partie du musée servira à l'exposition des machines de guerre dont les dimensions ne permettent pas l'exposition dans les salles

La disposition affectée à l'exposition et à la conservation des armes en usage depuis l'emploi de la poudre sera beaucoup plus vaste que la première ; elle comprendra des bâtiments étendus et de vastes espaces découverts. Des salles serviront à l'exposition des armes de toutes natures au service de l'infanterie, de la cavalerie et de la marine ; d'autres salles seront destinées aux plans des places fortes et des fortifications ajoutées aux villes frontières ou autres.

Une ou plusieurs cours recevront les pièces d'artillerie, projectiles et accessoires divers employés soit sur terre, soit sur mer.

Ces engins seront exposés accompagnés des aménagements habituels.

On fera le plan, l'élévation et une coupe à l'échelle de 0 m. 001 pour mètre.

V. BLAVETTE.

Pl. 125. Haffner, élève de M. Laloux.
126. Bellon — Redon.

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

Angle d'une voussure d'arc de cloître dans le salon de réception d'une résidence présidentielle

Ce salon, destiné aux réceptions officielles du Chef de l'Etat, doit être somptueusement décoré au moyen de matériaux de luxe et approprié en raison de sa destination.

L'agencement des matériaux devra se prêter aux grands effets décoratifs dont sont susceptibles les trois arts réunis : Architecture, Sculpture, Peinture.

Ce salon est supposé voussuré en forme d'arc de cloître se raccordant avec un plafond également richement décoré.

C'est un des angles de la voussure qui est demandé et la disposition des murs formant l'angle, est laissée libre.

La hauteur sous plafond sera d'environ 10 mètres.

On fera, pour les esquisses: 1° Le plan de l'angle avec les dispositions adoptées pour les murs de soutien ; 2° Les façades géométrales de cet angle avec la voussure à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu : Les mêmes dessins à 0 m. 02 pour mètre et une perspective de l'angle précisant bien la rencontre de la voussure avec les murs et avec le plafond.

Un châssis n° 2 (1m25 0m85 maximum).

Pl. 127. Tournon, élève de M. Bernier, *1e Médaille.*
128. Castel, — Bernier, *1re Médaille et 1er Prix.*
129. Le Guen, — Laloux, *2e Prix.*
130. Solotareff, — Pascal, *1re Médaille.*
131. Crevel, — Paulin, —
132. Delagrange, — Paulin, —
133. Martineau, — Pascal, *1re Seconde Médaille.*
134. Courrèges, — Bernier, —
135. Japy, — Pascal, —
137. Philippe, Héraud,

Un Traîneau

Les traîneaux, fréquemment employés comme moyen de locomotion dans les contrées septentrionales, ne le sont que bien rarement sur nos climats tempérés ; ils y ont cependant donné lieu à des compositions intéressantes ayant nécessité pour leur exécution la collaboration de plusieurs artistes.

Le traîneau faisant l'objet du concours, construit en vue d'une fête serait établi pour recevoir deux personnes assises en plus du conducteur dont le siège serait disposé à l'avant : il serait attelé de deux chevaux.

Sa plus grande longueur n'excédera pas 4 m. 50 des points d'attache des attelages jusqu'à l'extrémité arrière.

Pour des raisons de stabilité, il convient que, dans ces véhicules, les sièges soient peu élevés au-dessus du sol.

On fera pour les esquisses, un dessin perspectif ou géométral au vingtième d'exécution.

Pour le rendu, les dessins exécutés par les sculpteurs ne devront pas excéder 1 m. 10 sur 0 m. 75 ; les modelages exécutés par les peintres et les architectes seront présentés sur un plateau horizontal de 0 m. 80 sur 0 m. 40.

Pl. 136. Fernand Lévy, élève de M. Deglane.

Le Plafond d'une Salle de Théâtre

Ce plafond recouvrira une salle de théâtre d'environ 300 mètres de superficie, mesurée entre points d'appui.

La forme de cette salle qui s'ouvrira sur la scène par une baie de 12 à 14 mètres de largeur est laissée à l'initiative des concurrents.

Le plafond sera plan ou bien déterminé, en coupe, par une courbe continue, avec ou sans voussures de raccordement, avec ou sans pénétrations.

Une ou plusieurs ouvertures munies de fermetures ajourées, mobiles ou non serviront à la ventilation et, si le parti adopté pour l'éclairage de la salle le comporte, au passage d'un ou de plusieurs lustres.

On fera le plan et la coupe à l'échelle de 0 m. 015 pour mètre.

V. BLAVETTE.

Pl. 138. Castel, élève de M. Bernier, *Mention.*

Tournon, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier, *1re Seconde Médaille*, paraîtra en 1911.

Une Faculté des Sciences

Cet établissement édifié dans l'une de nos grandes villes universitaires aura son entrée principale sur une place publique, il comprendra :

1° Les services généraux ; 2° L'Institut de chimie ; 3° L'Institut de physique ; 4° L'Institut des sciences naturelles ; 5° L'Institut de mathématiques.

A l'exception des services généraux qui doivent être installés dans un bâtiment pouvant présenter un caractère monumental, l'ensemble doit être plutôt une réunion d'ateliers scientifiques, ayant chacun son caractère propre, qu'un monument.

Les cinq groupes de bâtiments distincts bien que réunis dans la même enceinte pourront être desservis séparément.

Les divers locaux détaillés ci-dessous seront, suivant leur destination, établis en sous-sol, au rez-de-chaussée ou dans un ou deux étages.

I. — SERVICES GÉNÉRAUX

Entrée principale, avec grand vestibule ; Logement de concierge ; Secrétariat ; Grand amphithéâtre pour les réunions générales pouvant contenir 1,000 personnes ; Bibliothèque et magasins de livres ; Appartement du doyen.

II. — INSTITUT DE CHIMIE

Trois divisions : Chimie générale ; Chimie industrielle ; Chimie agricole. Chacune de ces divisions comprendra :

Un petit amphithéâtre ; Un ou deux grands laboratoires pour les élèves ; Un cabinet avec laboratoire pour le professeur ; Plusieurs cabinets et petits laboratoires pour les chefs de travaux et les préparateurs ; Des cours et abris pour les préparations en plein air ; Une ou deux salles de collections. Les services de la chimie, les plus importants de la Faculté, comme surface occupée, comprendront, en outre, un grand laboratoire pour le certificat d'études.

III. — INSTITUT DE PHYSIQUE

Amphithéâtre ; Deux salles de conférences ; Deux salles de préparation ; Plusieurs cabinets de professeurs et de maîtres de conférences ; Plusieurs grandes salles de manipulations ; Un laboratoire de physique industrielle avec cour ; Un laboratoire pour le certificat d'études ; Une ou deux salles de collections ; Une ou plusieurs salles des machines avec dépôts et installations accessoires.

IV. — INSTITUT DES SCIENCES NATURELLES

Il comprend trois divisions : Géologie et Minéralogie ; Zoologie ; Botanique. Ces trois divisions comprennent chacune un amphithéâtre, des salles de préparation et de conférences, un ou deux laboratoires, plusieurs cabinets de professeurs et de maîtres de conférences, des magasins et resserres, une salle de collections.

Un laboratoire pour le certificat d'études est annexé à l'Institut.

La zoologie doit, en outre, disposer d'un aquarium, d'un vivier et d'un chenil.

La botanique doit disposer de serres et d'un jardin botanique qui peuvent être disposés de manière à participer à la décoration de l'ensemble de l'établissement.

V. — INSTITUT DE MATHÉMATIQUES

Il comprend quatre chaires : Analyse ; Astronomie ; Mécanique générale ; Mécanique appliquée.

Les locaux dont il doit disposer, moins importants que ceux affectés aux Instituts des sciences naturelles et de physique, pourront être isolés ou reliés avec ceux de ce dernier ; ils comprendront :

Un amphithéâtre ; Quatre salles de conférences ; Quatre cabinets de professeurs ; Quatre cabinets de maîtres de conférences ; Deux salles de collections ; Une installation spéciale dominant les bâtiments voisins pour l'astronomie.

Le terrain occupé par l'ensemble des constructions, cours et jardins n'excédera pas huit hectares ; sa forme est indéterminée.

On fera le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et une coupe à 0 m. 002 pour mètre.

L'esquisse ne devra pas excéder la feuille grand-aigle.

V. BLAVETTE.

Pl. 139. Castel, élève de M. Bernier.
140. Eugène Guérin, élève de M. Pascal.

Le Vestibule et l'Escalier principal d'un Musée

Un grand musée est projeté sur un terrain rectangulaire, isolé, dont le petit côté mesure 80 mètres ; son entrée principale sera établie au milieu de l'un des grands côtés.

Les salles d'exposition occuperont le rez-de-chaussée et un étage.

Le rez-de-chaussée, isolé du sol par un soubassement, est destiné à recevoir des collections d'antiquités, de monnaies et médailles, d'armures, de produits des arts industriels, etc.

Le premier étage est exclusivement destiné à l'exposition des œuvres de peinture qui seront réparties entre des grandes salles éclairées par le haut et d'autres plus petites éclairées latéralement.

Les façades des bâtiments destinés à abriter les collections se développeront sur le périmètre du rectangle, soit à l'alignement, soit en recul, suivant que la composition comportera ou non des avant-corps.

Le vestibule d'entrée et l'escalier principal seront établis dans un bâtiment transversal reliant ceux construits sur les longs côtés du rectangle et déterminant ainsi, par sa rencontre avec ceux-ci, deux cours intérieures.

Ce bâtiment central, objet du concours, aura une largeur maxima de 35 mètres ; il comprendra le vestibule d'entrée dont le sol ne sera élevé que de quelques marches au-dessus du sol extérieur, la cage de l'escalier principal, des galeries de circulation, un ou deux petits escaliers secondaires et, sous les emmarchements principaux, quelques locaux de service.

Les salles du rez-de-chaussée pourront être reliées au vestibule par des perrons séparés ou par une première partie de l'emmarchement du grand escalier.

Un second vestibule sur lequel s'ouvriront les entrées principales des salles de peinture sera établi au premier étage, au-dessus de celui du rez-de-chaussée.

La continuité des salles de peinture ne devra pas, autant que possible, être interrompue, vers le fond, au droit du bâtiment central.

La hauteur à franchir entre le sol du vestibule du rez-de-chaussée et celui du vestibule du premier étage n'excédera pas 10 mètres.

On fera, pour les esquisses : Moitié de chacun des plans du rez-de-chaussée et du premier étage, la coupe transversale sur l'escalier et la coupe longitudinale à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : Les deux mêmes plans entiers, avec arrachements des constructions voisines, à 0 m. 004 pour mètre et les deux mêmes coupes à 0 m. 008 pour mètre.

La construction sera correctement indiquée dans les coupes.

Un seul châssis n° 2 (1m25 × 0m85) maximum.

V. BLAVETTE.

Pl. 141 à 144. Lebolt, élève de M. Deglane, *1re Médaille.*
144 à 148. Hood, — Duquesne, —
149 à 152. Martineau, élève de M. Pascal, *1re Seconde Médaille.*
153 à 155. Eugène Guérin, élève de M. Pascal, *1re Seconde Médaille.*
156 à 158. Mahot, — Lambert, —
159 à 162. Van Alen — Laloux, —
163 164, Pierre Sibien, — Deglane, —

Une Passerelle couverte au-dessus d'une voie publique

Cette passerelle destinée à relier deux parties d'un grand musée installé dans des bâtiments construits de chaque côté d'une rue de 16 mètres de largeur sera établie à la hauteur du premier étage ; elle devra laisser, dans son milieu, un passage libre d'au moins 8 mètres au-dessus du sol de la chaussée.

La profondeur de la construction est indéterminée ; des ouvertures pouvant former loggia, avec ou sans balcons en avant, seront ménagées pour l'éclairage du passage.

La construction en pierre ou en métal comportera perpendiculairement à la rue, une seule ou plusieurs travées ; des portes secondaires donnant accès dans un étage de soubassement pourront être établies à l'abri sous la passerelle.

On fera : le plan à la hauteur du premier étage, une coupe sur l'axe de la rue à 0 m. 01 pour mètre et l'élévation avec section des murs de face et amorces des intérieurs à 0 m. 02 pour mètre.

V. BLAVETTE.

Pl. 165. Japy, élève de M. Pascal, *1re Seconde Médaille*
166. Tord, Pascal,
167. Kiaber, — Pascal,
168. Castel, Bernier,

Un Ambon dans la Basilique de Monreale (Sicile) XIIe siècle

L'ambon est la tribune d'où le prêtre donne lecture de l'Evangile ou de l'Epître. Du XIe au XIIIe siècle, d'abord sous les princes normands, puis sous les princes français de la maison d'Anjou, se développa dans l'Italie méridionale et la Sicile, un art très original où des influences orientales, byzantines et arabes se mêlent à l'influence française. La mosaïque d'émail a pris dans ces œuvres franco-byzantines un caractère particulier. Elle a été employée par incrustement dans le marbre, donnant par la couleur des effets que jusque-là on demandait aux reliefs de la sculpture. Ce décor par incrustation fut très usité pour les soubassements en marbre, au-dessus desquels la mosaïque d'émail à fond d'or revêtait les murs et les voûtes ou s'associait à des charpentes apparentes rehaussées de peinture et d'or comme cela a lieu dans la basilique de Monreale.

On fit de même, en marbre incrusté de mosaïques, les clôtures de chœur, les dallages et jusqu'aux marches conduisant au sanctuaire ; mais les exemples magnifiques de ce mode de décor sont les ambons (*ambone* ou *pulpito*), les sièges épiscopaux, les supports des grands cierges, etc.

Parmi les édifices les plus somptueux élevés en Sicile sous les princes normands, est la basilique de Monreale où brillent encore les admirables mosaïques qui revêtent les murs et les arcs reposant sur des colonnes de porphyre. Mais les ambons n'ont pas été conservés et le concours a pour objet la restitution d'un de ces ambons qui serait placé dans la nef entre deux colonnes.

Un grand nombre de ces ouvrages existent encore en Sicile et dans l'Italie méridionale. On peut citer parmi les plus remarquables celui de la chapelle palatine à Palerme, qui est à proximité du chœur, ceux de l'ancienne cathédrale de Salerne où les sculptures de style français s'accordent avec les mosaïques, ceux des églises de Ravello, de Sessa, d'Alba, de Terracina, de la Trinita della Cava, etc.

Pour fixer les idées, quelques-uns de ces ambons ont été figurés sur la feuille de dessin annexée au programme.

Les concurrents tiendront compte du petit nombre de tons employés dans ces décorations d'émail où l'or s'allie avec le blanc, le rouge, le noir et le vert foncé.

Au point de vue de la disposition, ils remarqueront que l'ambon forme tantôt une tribune dont le sol est constitué par une dalle horizontale portée par des colonnes, tantôt un édicule reposant sur des murs ornés, tantôt une chaire soutenue par des arcs.

Ils remarqueront aussi qu'aucune de ces tribunes ne comporte de couronnement ni d'abat-voix, mais simplement un appui avec saillie portée en encorbellement pour donner la place nécessaire au prêtre.

Les escaliers ou l'escalier conduisant à la tribune peuvent être traités soit pleins, soit ajourés, et sont décorés de même.

Les concurrents adopteront tel parti qu'il leur conviendra pour le développement de ces escaliers et pour le placement de l'ambon. Ils observeront seulement que le sol de la tribune n'est généralement pas élevé de plus de 2 m. 50 au-dessus du dallage de l'église.

Ils feront, pour les esquisses, le plan et l'élévation à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre et pour le rendu, les mêmes dessins à 0 m. 05 avec un détail, au quart d'exécution, de l'appui ou du support de la tribune

Châssis n° 2 (1m25 × 0m85 maximum).

Le Professeur : Lucien MAGNE.

Pl. 169, 170. Deveraux, élève de M. Paulin, *1re Seconde Médaille.*
171. Fromentin, — Bernier, —
172. Marco, — Laloux, —
173. Arnal, — Bernier, —

CONCOURS CHENAVARD

Les Principales Portes de Paris

Pl. 174 à 180. René de la Bouglise, élève de M. Lambert, *1er Prix.*

Résidence Princière dans une Ile ou Lac

Pl. 181 à 184. Mauxion, élève de M. Bernier, *1er Prix.*

Un Port refuge à Terre-Neuve

Pl. 185 à 189. Jacques Alleman, élève de M. Pascal, *2e Prix.*

Le Palais de l'Institut dans l'hypothèse du prolongement de la rue de Rennes

Pl. 190 à 194. Bray, élève de M. Pascal, *2e Prix.*

Un grand Magasin

Cet établissement créé dans un quartier fréquenté, à proximité de nombreux moyens de communication, est destiné à la vente de tous objets d'habillement, de ménage et de mobilier ; il occupera un terrain sensiblement de niveau, de forme trapézoïdale isocèle dont la petite base a une longueur de 80 mètres, la hauteur 150 mètres et la grande base 120 mètres.

La petite base donne sur un carrefour, les deux côtés égaux sur des boulevards et la grande base sur une rue.

L'entrée principale sera établie sur la petite base du trapèze.

L'ensemble des locaux destinés à la vente et à l'exposition des marchandises comprendra : un rez-de-chaussée facilement accessible du dehors par plusieurs grandes portes munies de tambours, précédées ou non de porches, portiques ou abris couverts ; un premier et un second étage.

Un ou plusieurs halls couverts éclaireront les intérieurs ; des cours découvertes seront ménagées pour l'aération.

Un ou plusieurs escaliers principaux, des escaliers secondaires et des ascenseurs convenablement disposés desserviront les galeries de vente établies au premier et au second étage ; des monte-charges feront communiquer les étages de vente entre eux, avec les sous-sols et avec les étages supérieurs.

Un ou deux salons de repos, un cabinet de lecture, une salle de correspondance, un petit buffet, disposés à l'un des étages, seront à la disposition des acheteurs. Des water-closets et des cabinets de toilette compléteront ces dépendances.

Les services de la réception et de la réexpédition des marchandises seront établis sur la rue opposée à l'entrée principale ; ils disposeront de dépôts, de bureaux et d'un local couvert accessible aux voitures par deux ouvertures, l'une pour l'entrée, l'autre pour la sortie, et de tous les appareils de manutention utiles.

Deux sous-sols seront établis en contre-bas du rez-de-chaussée : le premier, occupant toute la surface du bâtiment, servira de dépôt pour les marchandises, le matériel d'emballage, etc. ; le second, qui pourra n'être établi que sur une partie de l'ensemble, sera disposé pour recevoir la machinerie, les appareils de chauffage et pour servir de dépôt de combustible.

Ces sous-sols seront largement aérés et ventilés par des cours ou des courettes dont le sol correspondra avec celui du plus bas.

Les bureaux de la direction et de la comptabilité, des salles à manger et de repos pour les employés, une grande cuisine et ses dépendances, des ateliers de coupe et de couture, quelques logements d'employés et de gardiens seront établis dans un troisième étage et partiellement dans les combles.

Ces divers locaux seront desservis par des escaliers et des ascenseurs spéciaux autres que ceux destinés au public.

Il est d'absolue nécessité que tous les points de l'établissement accessibles ou non au public, soient desservis par deux escaliers au moins.

Cet édifice, bien que destiné au commerce et, nécessairement, largement ouvert vers l'extérieur, peut cependant présenter un caractère monumental. Des points élevés peuvent accentuer la silhouette des constructions et signaler, au loin, la position de l'établissement.

On fera, pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, l'élévation sur le petit côté du terrain et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : Les mêmes plan et coupe à 0 m. 005 pour mètre et la même élévation à 0 m. 01 pour mètre.

La construction sera correctement indiquée dans la coupe.

Deux Châssis n° 2 (0m85 × 1m25) maximum. V. BLAVETTE.

195, 196.	Louis Praquin, élève de M.	Defrasse,	*1re Médaille.*
197 à 199.	Pillet,	— Defrasse,	*1re Seconde Médaille.*
200 à 202.	Palty,	— Hulot,	—
203, 204.	Solotareff,	— Pascal,	—
205 à 207.	Haffner,	— Laloux,	—

Un Monument commémoratif d'une grande Bataille navale

Ce monument, élevé sur un îlot rocheux voisin des parages où se termina, par la destruction presque complète d'une des deux escadres rivales, une lutte également glorieuse pour les combattants de deux grandes nations, est destiné non à glorifier, par l'ostentation des attributs de la victoire, la suprématie momentanée d'un des deux peuples, mais plutôt à rappeler, dans l'avenir, un des principaux événements contemporains.

Il sera construit avec les matériaux les plus durs, presque dépourvus de valeur intrinsèque, et mis en œuvre de manière à défier, dans la mesure du possible, les injures du temps.

La plate-forme sur laquelle reposera le monument pourra être préparée par des déraisements du rocher, des gradins taillés dans la masse ou construits, des mouvements de terrain avec rampes, escaliers, etc.

Un petit port permettant le débarquement au moyen de chaloupes fera partie de la composition.

Le terrain occupé par l'ensemble n'excédera pas 300 mètres dans sa plus grande dimension.

La hauteur du monument proprement dit, non compris les reliefs du terrain, sera, au plus, de 100 mètres.

On fera, pour les esquisses : Le plan d'ensemble à 0 m. 0005 pour mètre, l'élévation d'ensemble et la coupe sur les constructions, au double.

Pour le rendu : Le plan d'ensemble à 0 m. 001 pour mètre, la coupe sur les constructions à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation du monument à 0 m. 01 pour mètre.

Le mode de construction sera indiqué dans la coupe.

Un châssis n° 4 (1m65 × 1m25) maximum. V. BLAVETTE.

Pl. 208.	Roslin, élève de M.	Bernier,	*1re Médaille.*
209.	Monnand,	— Héraud,	—
210.	Deveraux,	— Paulin,	—
211.	Van Alen,	— Laloux,	*1re Seconde Médaille.*
212.	Fromentin,	— Bernier,	

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Décoration du Vestibule d'un Musée d'Armes anciennes

Ce vestibule, à plan rectangulaire, serait couvert par une voûte en berceau. Il s'agit de décorer la face de fond qui se composerait d'un mur droit, percé de deux portes symétriques laissant entre elles un trumeau.

Au milieu de ce trumeau on adosserait une sorte de pyramide ou d'obélisque d'aspect triomphal, ornés de figures allégoriques et d'emblèmes appropriés.

Dans le champ resté visible du mur, mais en faisant toutefois la part d'un lambris, en bois ou marbre, à la partie basse, on développerait par la *peinture* ou la *fresque*, une épopée militaire dont l'effet s'ajouterait à celui de l'entourage de façon à former un ensemble de belle allure.

Les dimensions de cette paroi de mur seraient de 12 mètres de large sur 10 mètres de haut. Il n'y aura pas d'esquisse. Le rendu, devant être le résultat de la collaboration d'un peintre, d'un sculpteur et d'un architecte, sera exprimé sous forme de *maquette colorée*, de manière à permettre aux trois arts de se manifester clairement. Cette maquette serait établie à l'échelle de 0 m. 05 par mètre.

Nota. — On rappelle que les trois collaborateurs (peintre, sculpteur et architecte) devront être chacun titulaires de la mention des trois arts pour pouvoir prendre part au concours.

Le Professeur, H. MAYEUX.

Pl. 213.	Fernand Levy, architecte, élève de M. Deglane.	
	Ferand, peintre. — Armand Marchal, sculpteur.	
214.	Viraut, architecte, élève de M. Deglane.	
	Mlle Marchal, sculpteur. — Mlle Augusta de Bourgade, peintre.	

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

ARCHITECTURE — 2e ESSAI

PROGRAMME DU 11 MARS 1910. - ESQUISSE DE 24 HEURES

Une Faculté des Lettres pour une grande Ville de Province

Cette faculté comprendrait une cour d'honneur. - Un grand vestibule. — Un grand amphithéâtre de 1000 personnes avec cabinet de professeur. — Deux autres amphithéâtres de 350 personnes accompagnés chacun d'un cabinet de professeur et d'une galerie d'exposition de moulages, l'une pour la sculpture antique, l'autre pour le Moyen-âge, la Renaissance et l'art Moderne.

Six salles de conférences ayant chacune un cabinet de professeur, un cabinet de maître de conférences et une salle d'études.

Une bibliothèque réservée aux étudiants, avec salle de lecture pour 200 lecteurs. — Salon pour une trentaine de professeurs. — Cabinet du conservateur. — Cabinets des bibliothécaires — Salle du catalogue. — Salle des échanges universitaires avec accès faciles pour les voitures de transport, etc., etc. - Dépôts de livres pour 200.000 volumes.

Un appartement avec salons de réception pour le Doyen. — Deux appartements plus petits, l'un pour le Conservateur, l'autre pour le Secrétaire de la Faculté.

Des bureaux avec antichambre pour le Secrétariat. — Un Cabinet pour le Doyen. Une salle des actes de la Faculté pour réunir une quarantaine de professeurs. — Un Cabinet pour le Secrétaire. — Une salle des Archives.

Des galeries. — Escaliers. — W.-C. — Un logement de concierge, etc.

Les appartements seuls pourront être aménagés aux étages.

De hauts soubassements pourraient servir de dépôts, magasins et manutentions.

L'ensemble des constructions devra être contenu dans un rectangle de 25.000 mètres carrés

On fera le plan du rez-de-chaussée, la façade et la coupe à l'échelle de 0 m. 004 pour mètre

L'ensemble des dessins devra être présenté sur une feuille dont le plus grand côté n'excédera pas 1 m. 25.

Pl. 215.	Fernand Janin, élève de M.	Laloux.	
216.	Debat-Ponsan,	— Laloux.	
217.	Castel,	— Bernier.	
218.	René Barré,	— Esquié.	
219.	Boille,	— Laloux.	
220.	Dubecq,	— Laloux.	
221.	Dumail,	— Bernier.	
222.	Durand,	— Deglane.	
223.	Roger Expert,	— Redon.	

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

Une Banque

Pl. 224. César André, élève de M. André.

Complément des planches 1 à 8.

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

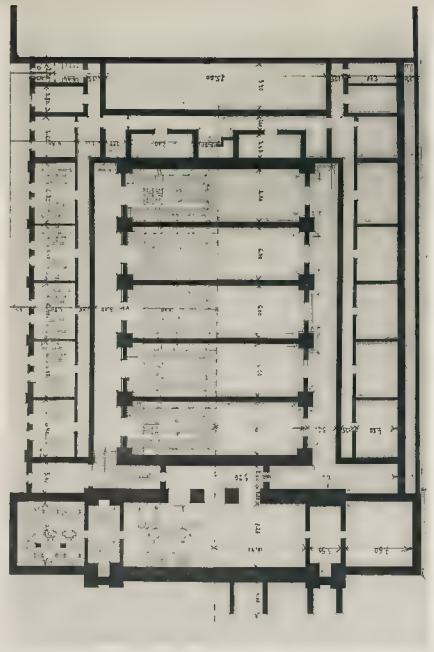

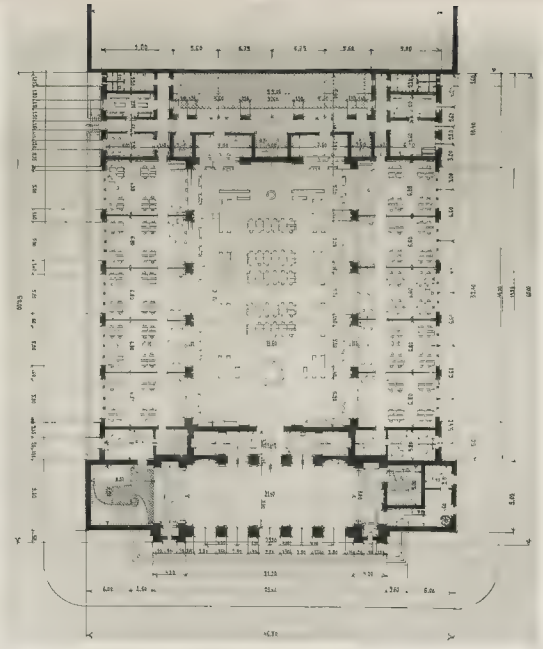

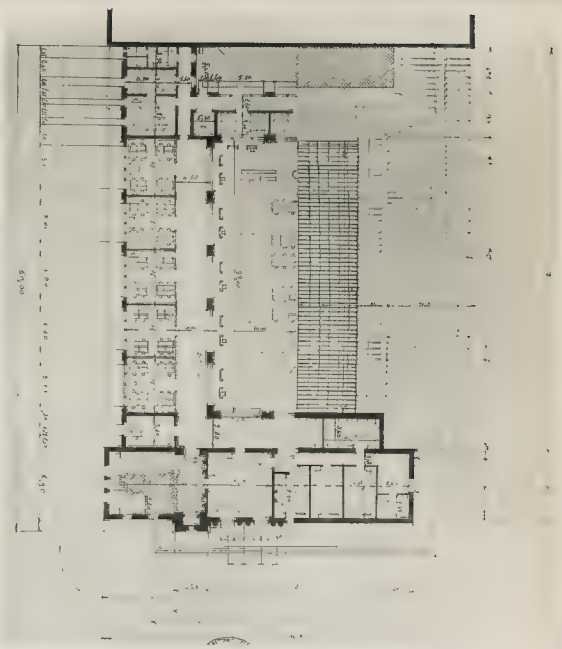

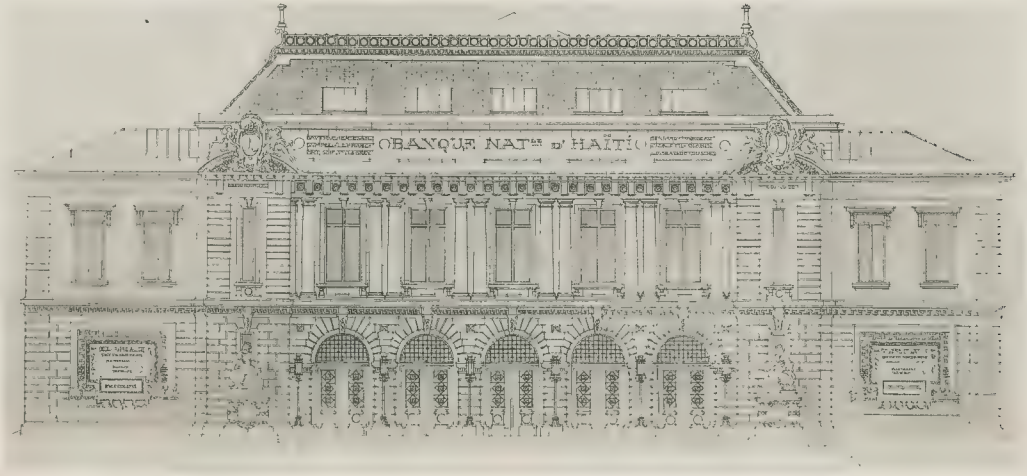

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

PRIX JAY - CONSTRUCTION - M. César ANDRE, élève de M. ANDRÉ - Plans des sous-sols, Rez de Chaussée, 1er Etage, attique, façade principale

COUPE TRANSVERSALE

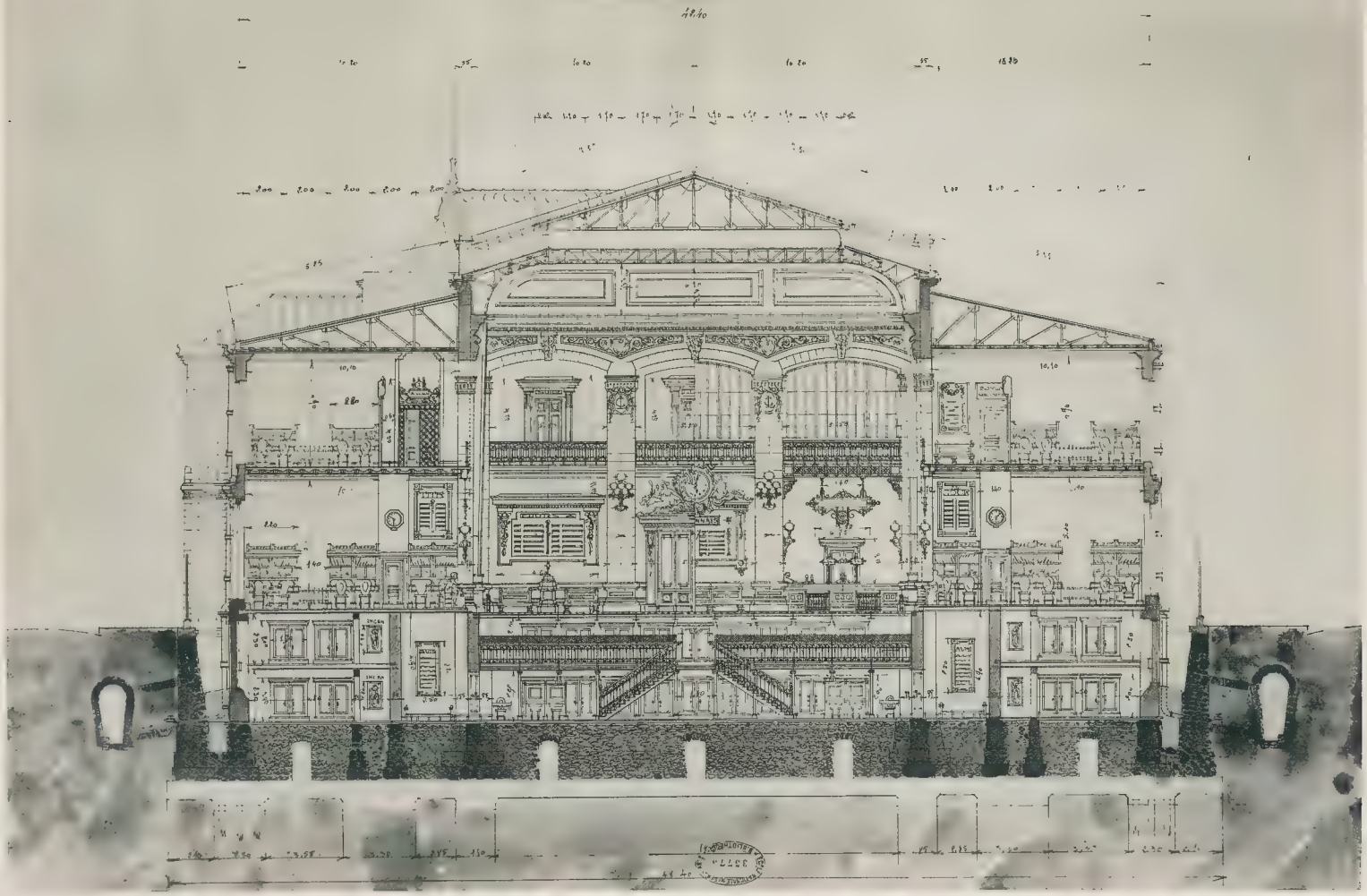

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

PRIX LAY – CONSTRUCTION – M. César ANDRE élève de M. ANDRE

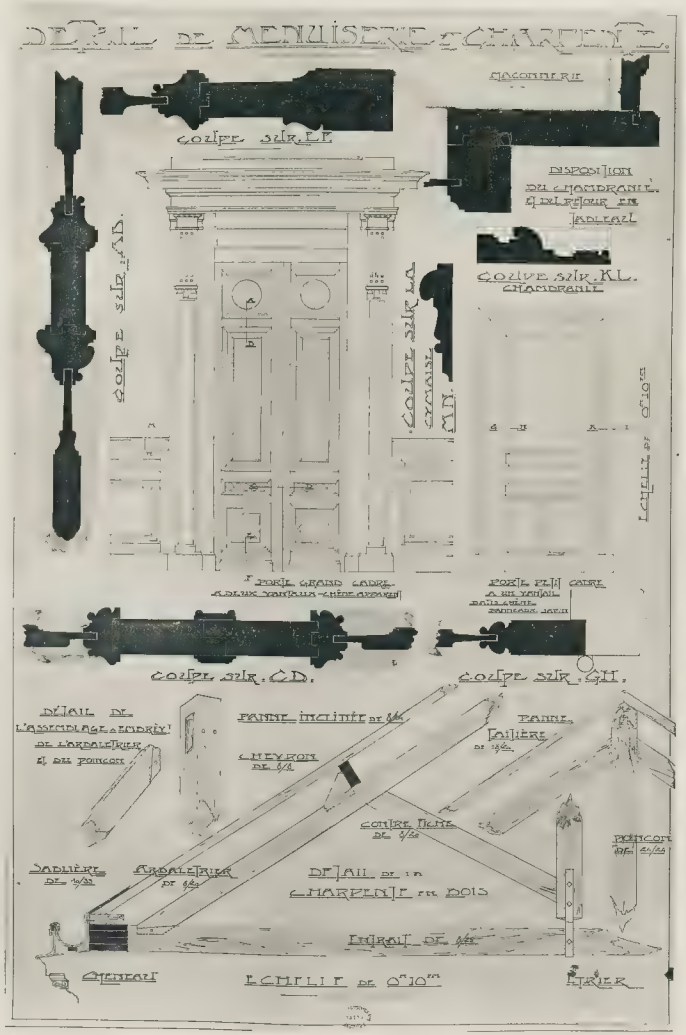

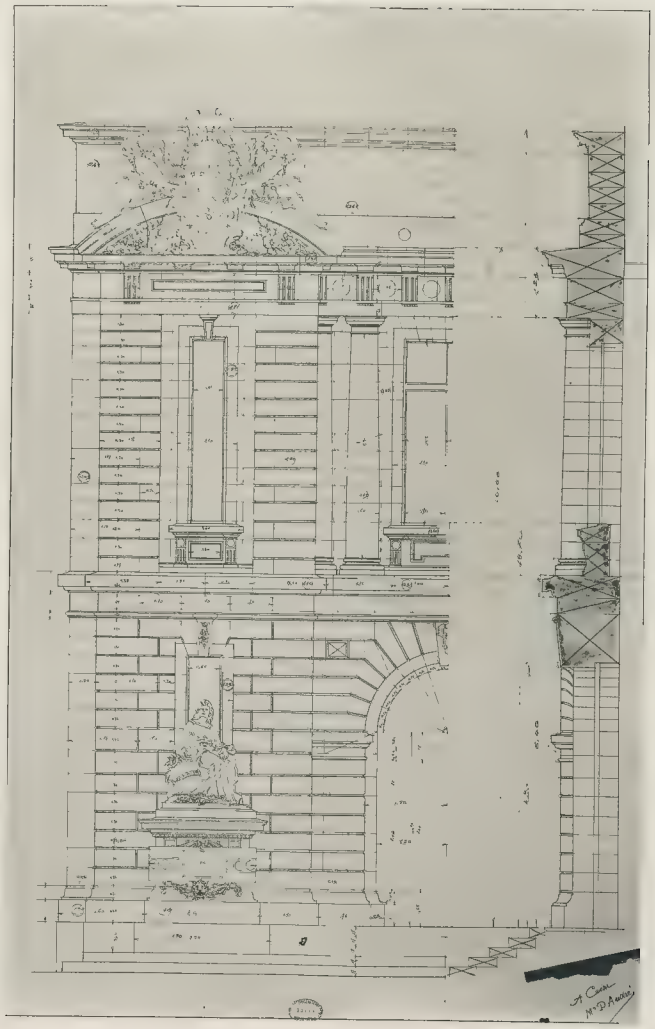

Héliotypie C. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

PRIX JAY - CONSTRUCTION M. César ANDRÉ élève de M. ANDRÉ

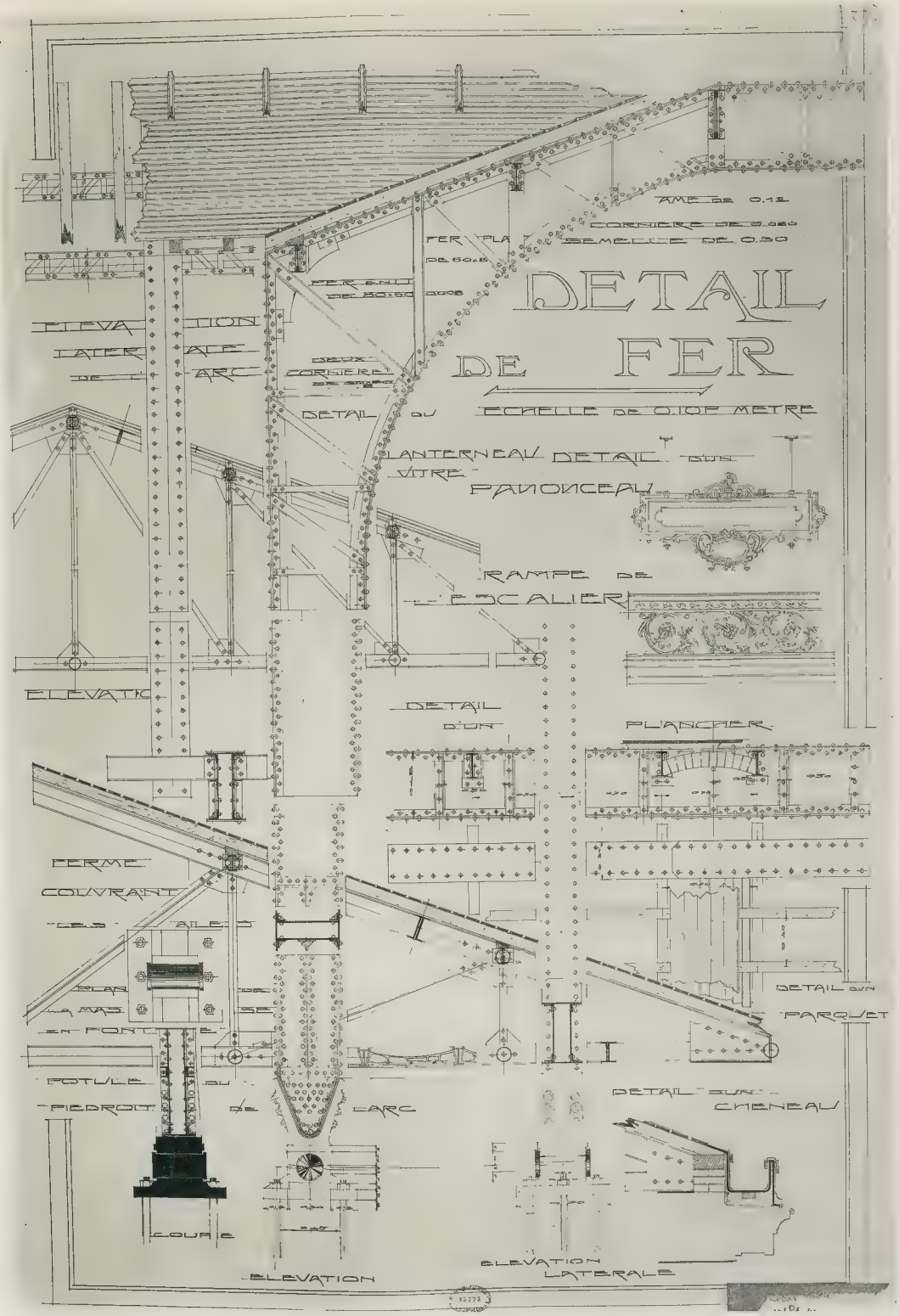

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

PRIX JAY CONSTRUCTION M. César ANDRÉ, élève de M. ANDRÉ

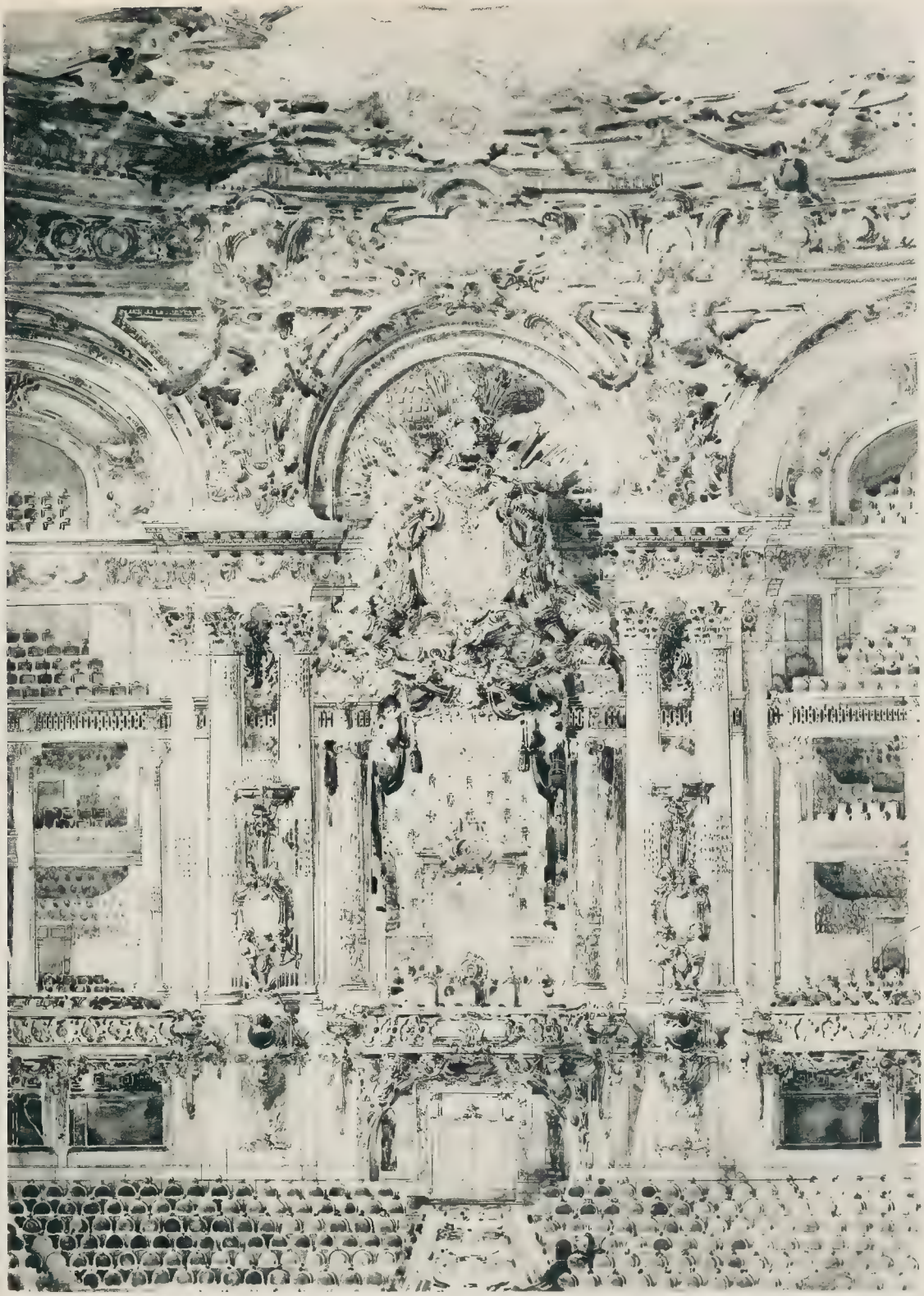

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES – M. CASTEL, élève de M. BERNIER

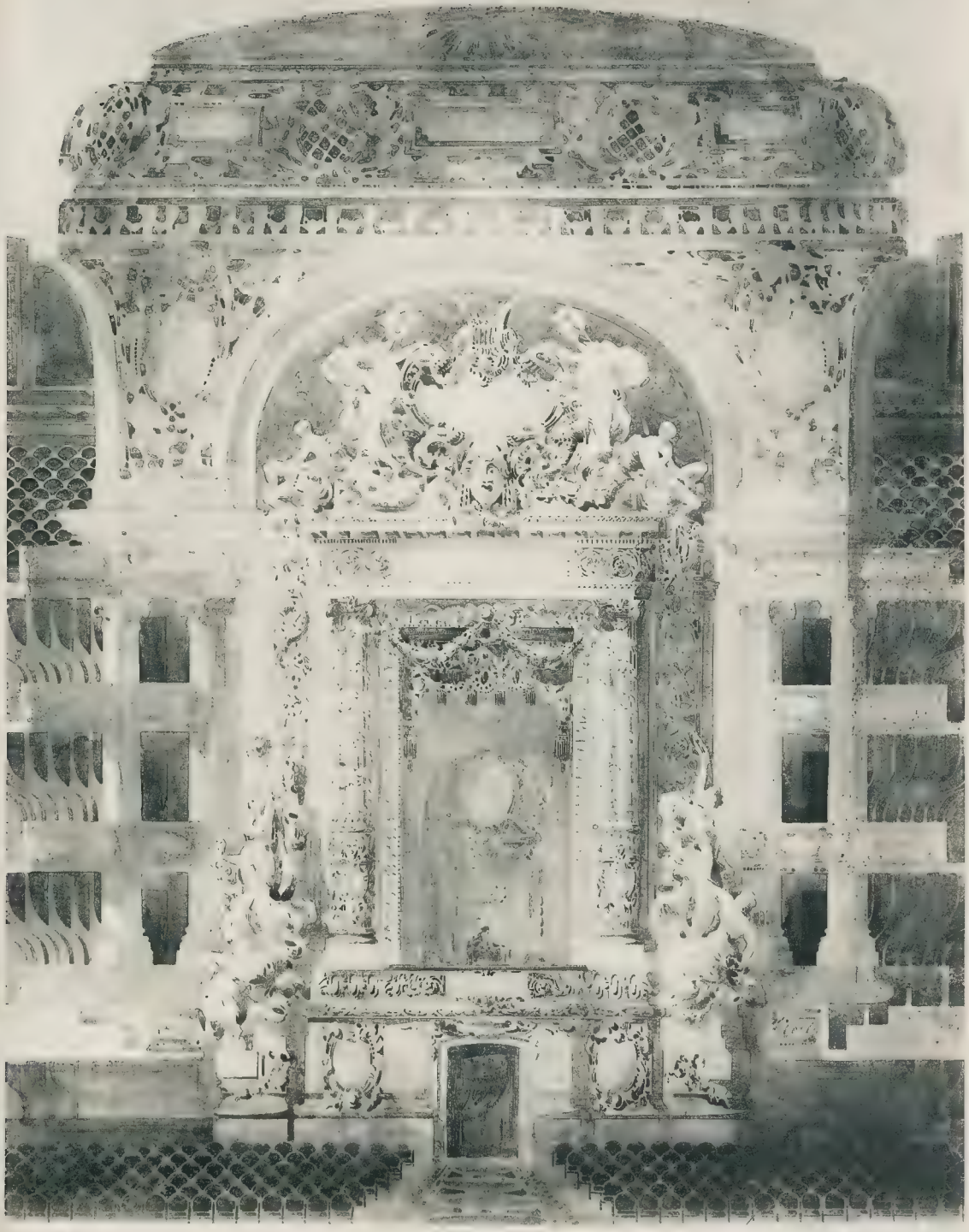

Héliotypie P. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - M. LE GUEN, élève de M. LALOUX, Mention

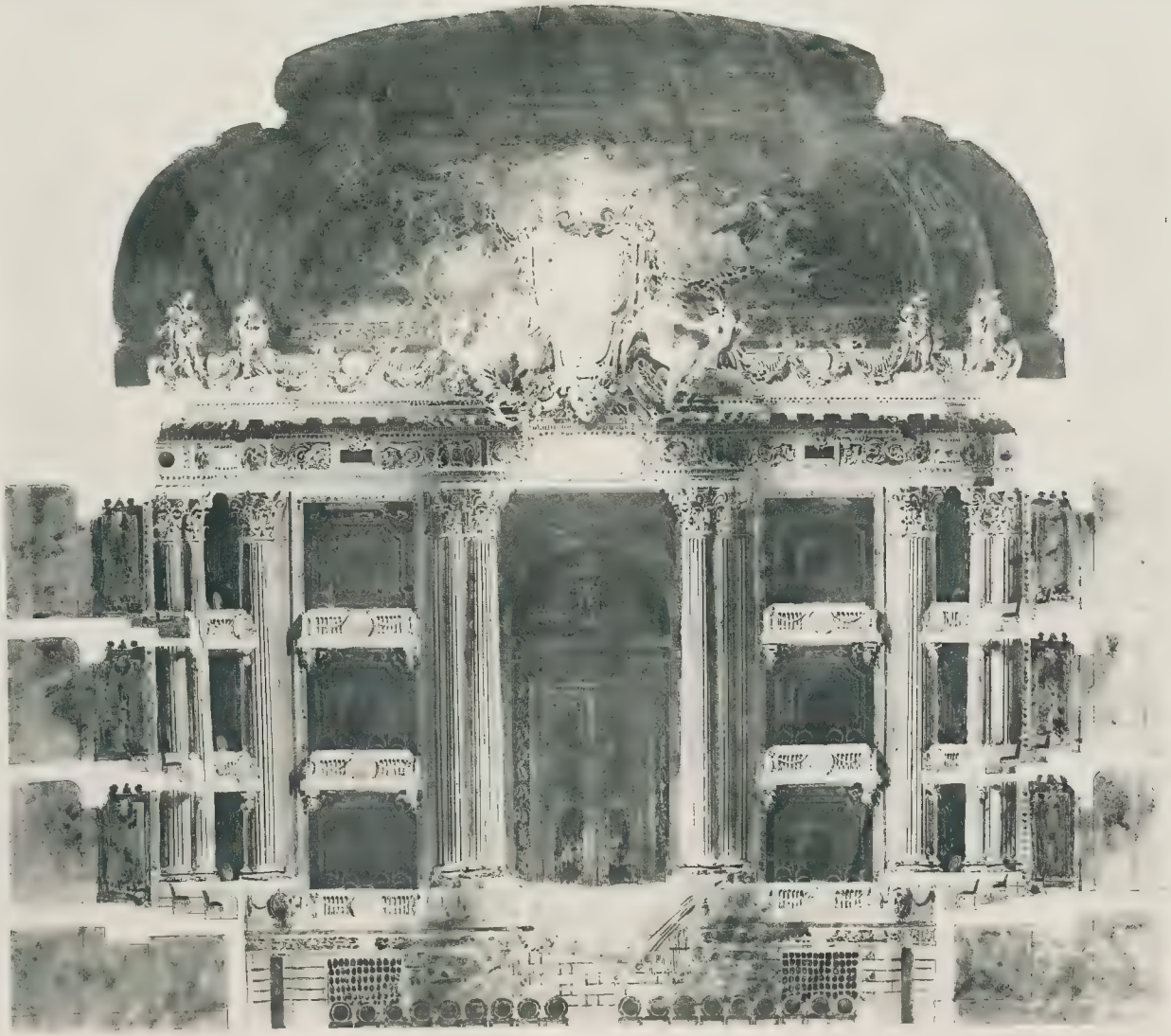

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS CHALDESAIGUES - M. A.LEMAN élève de M. PASCAL, Mention

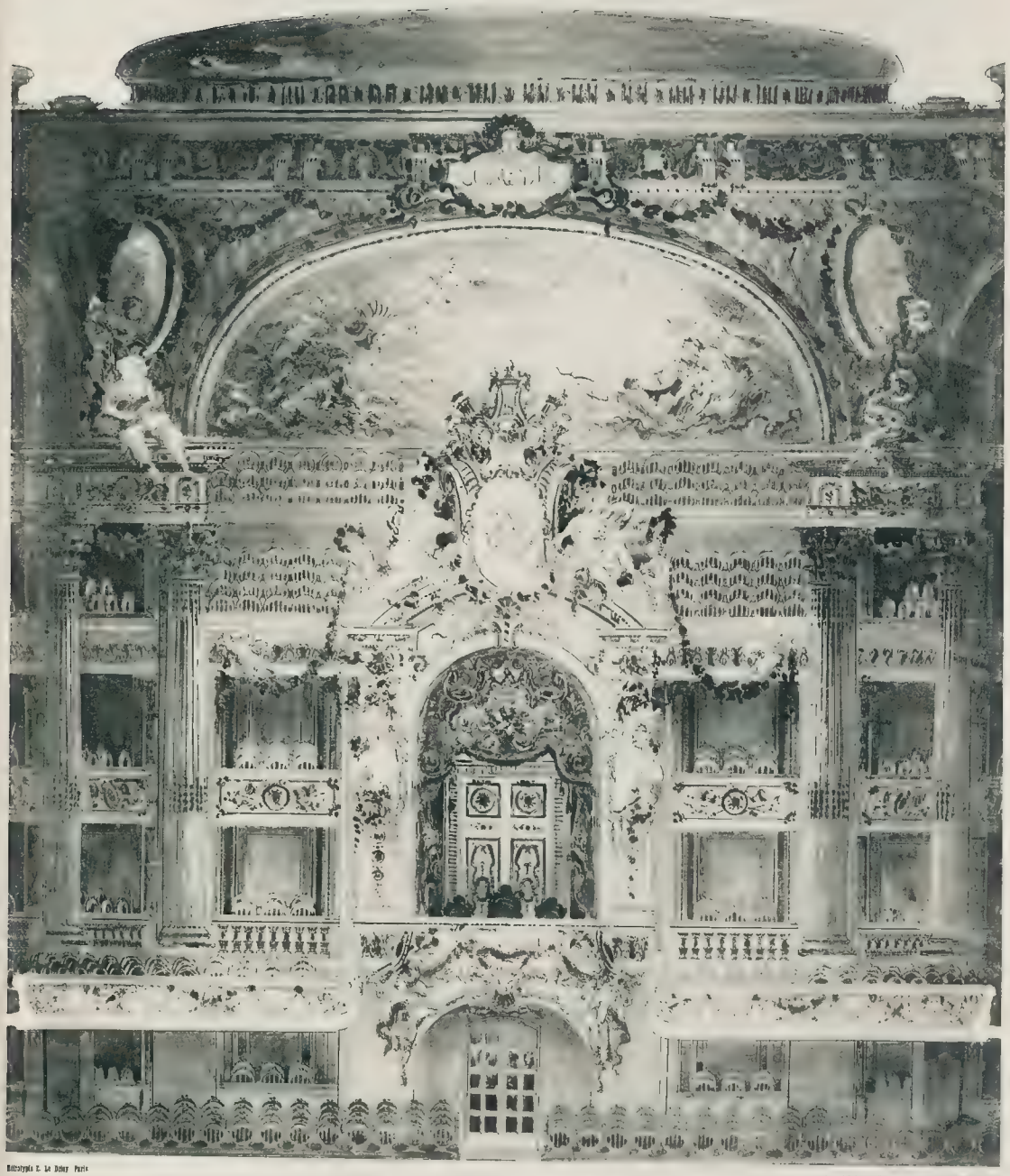

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Honoré, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - M. JAPY, élève de M. PASCAL. Mention

Héliotypie E. Le Deley. Paris
Armand Guérinet, éditeur, 149, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - M ARNAL, élève de M. BERNIER, Mention

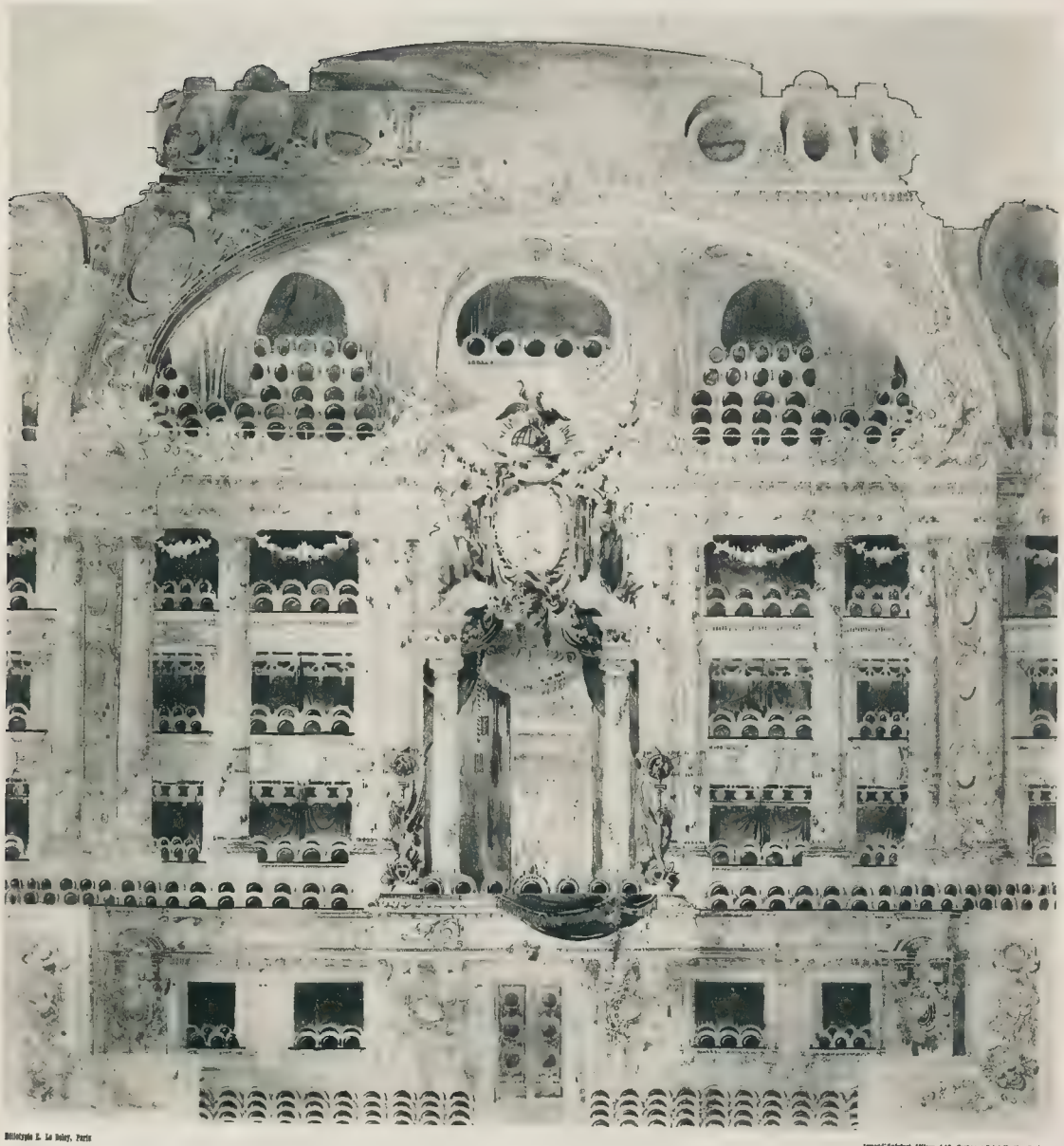

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES – M. CAMUZAT, élève de M. PASCAL, Mention

3717620

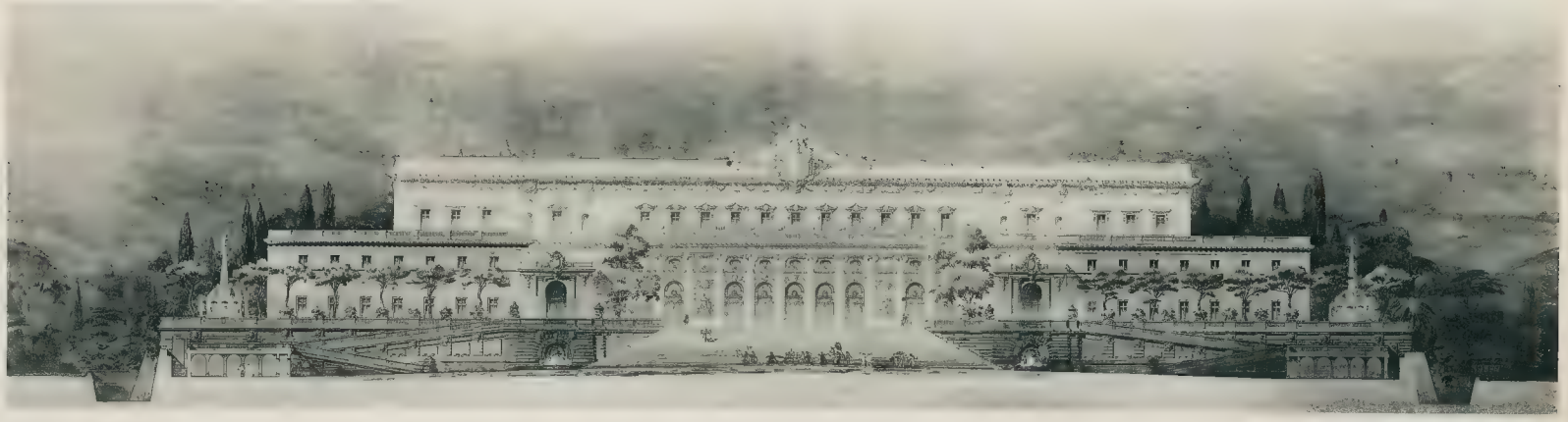

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS DETOUCHES dit: DETOUCHES, DELAGE et ROUX UNE AMBASSADE DE FRANCE DANS UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT - 1er Prix, M. MARTELLO, élève de M. PAULIN

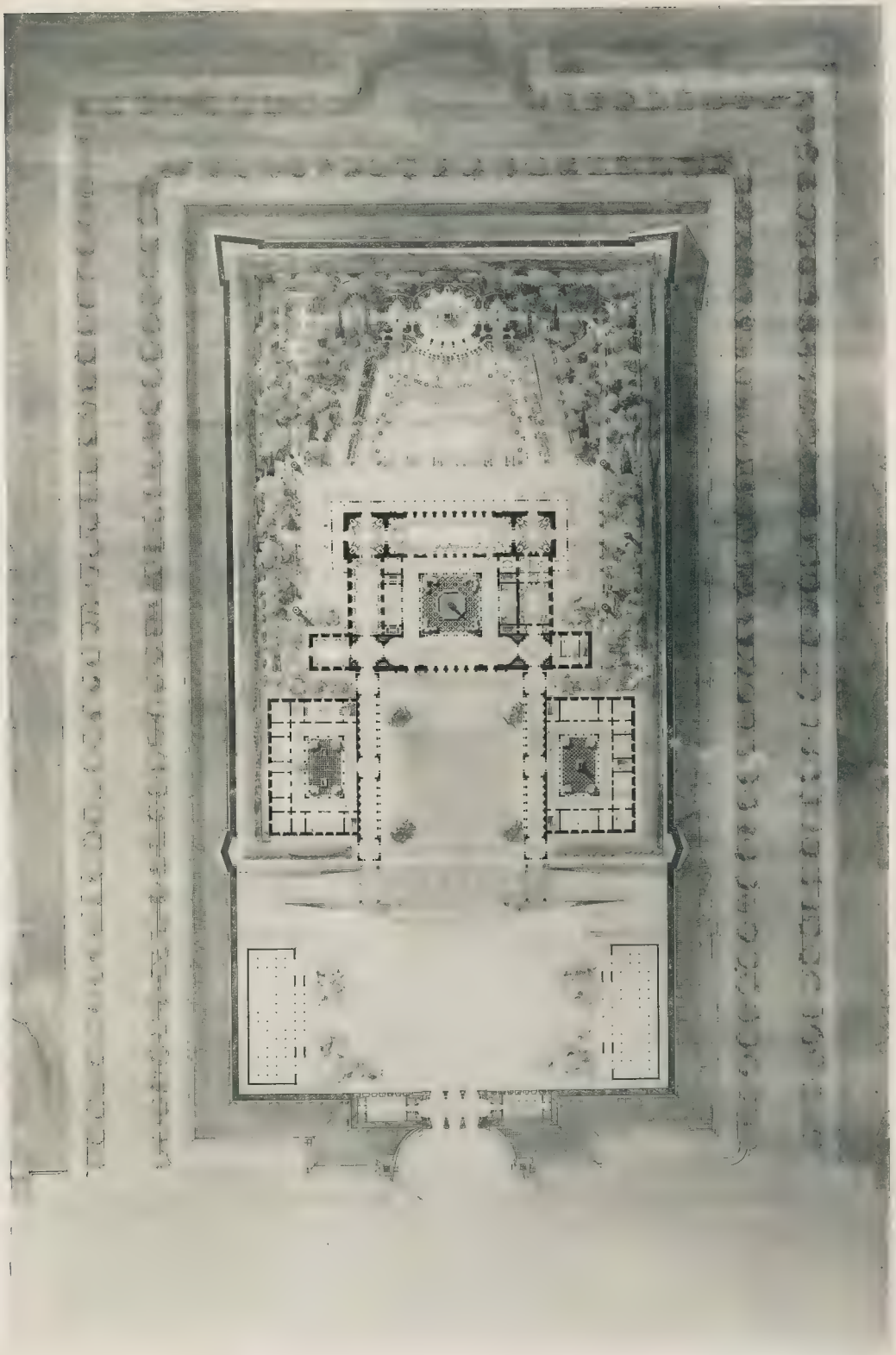

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE AMBASSADE DE FRANCE DANS UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT - 1er Prix, M. MARTELLO, élève de M. PAULIN

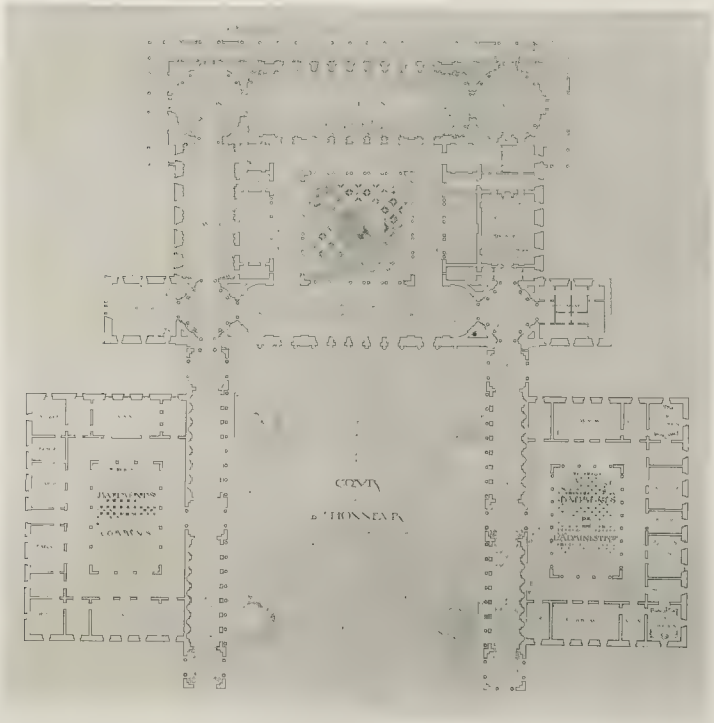

Héliotypie E. Le Rigoy, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE AMBASSADE DE FRANCE DANS UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT - 1er Prix. M. MARTELLO. élève de M. PAULIN

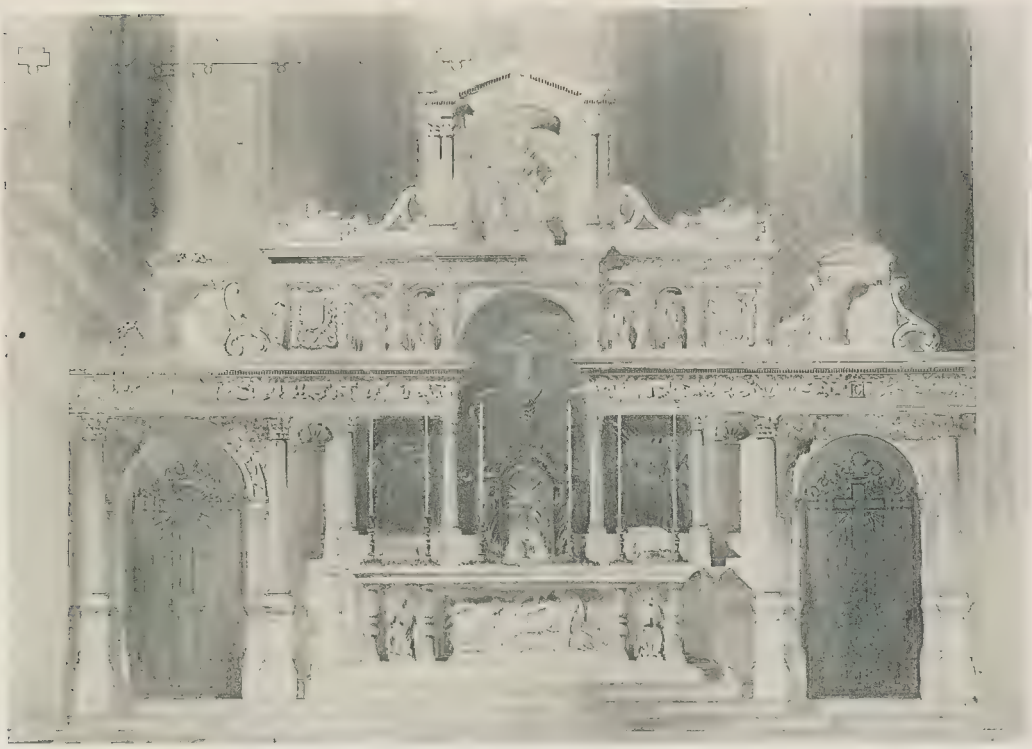

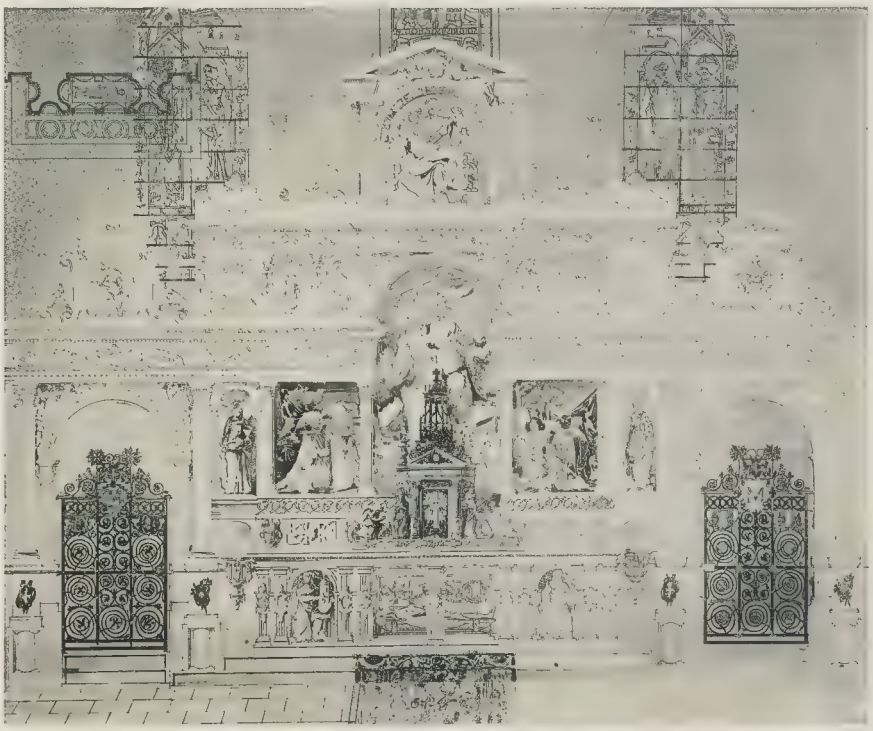

Héliogravure E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE – Restauration de l'Autel de l'Eglise de Taverny - M. D'AMATO, élève de M. LALOUX
M. CASTEL, élève de M. BERNIER

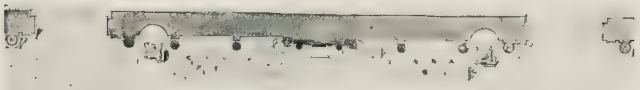

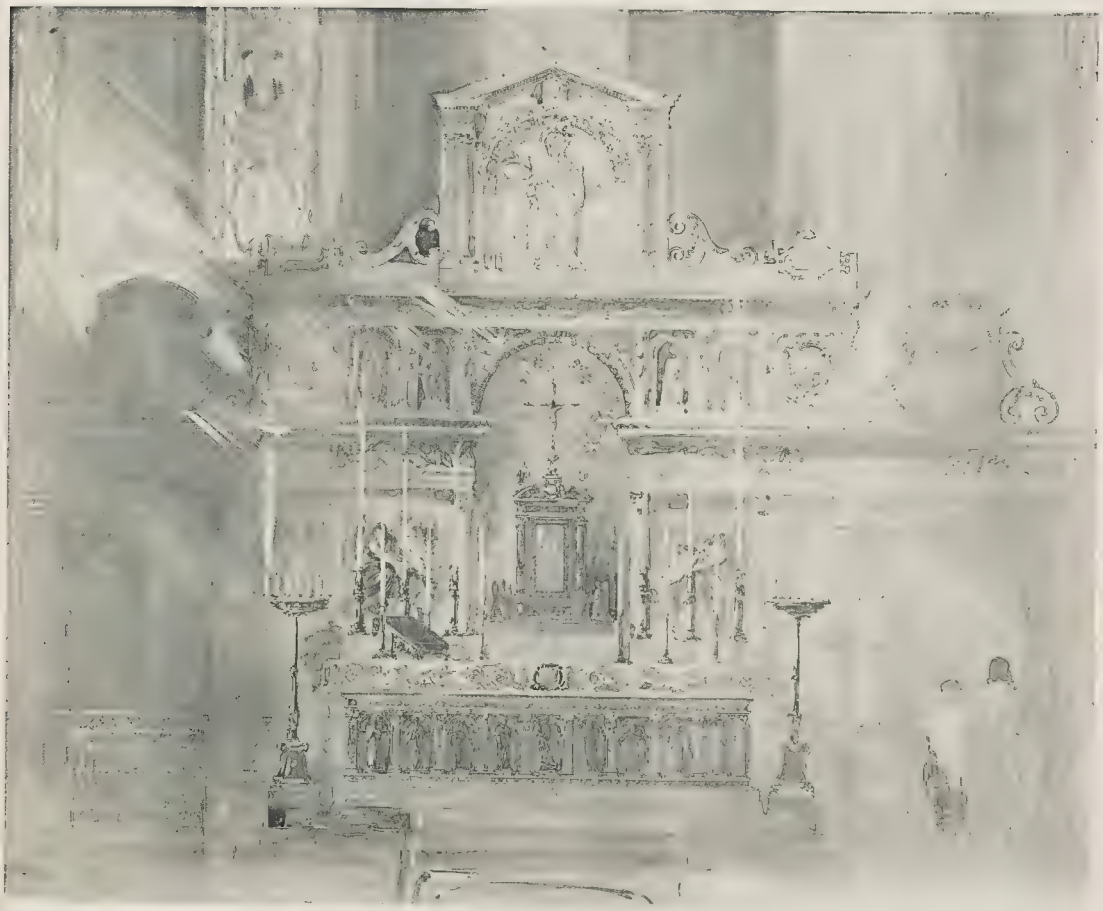

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE - La Restauration de l'Autel de l'Église de Taverny - M. Paul BRIDAULT, élève de M. UMBDENSTOCK

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin Paris

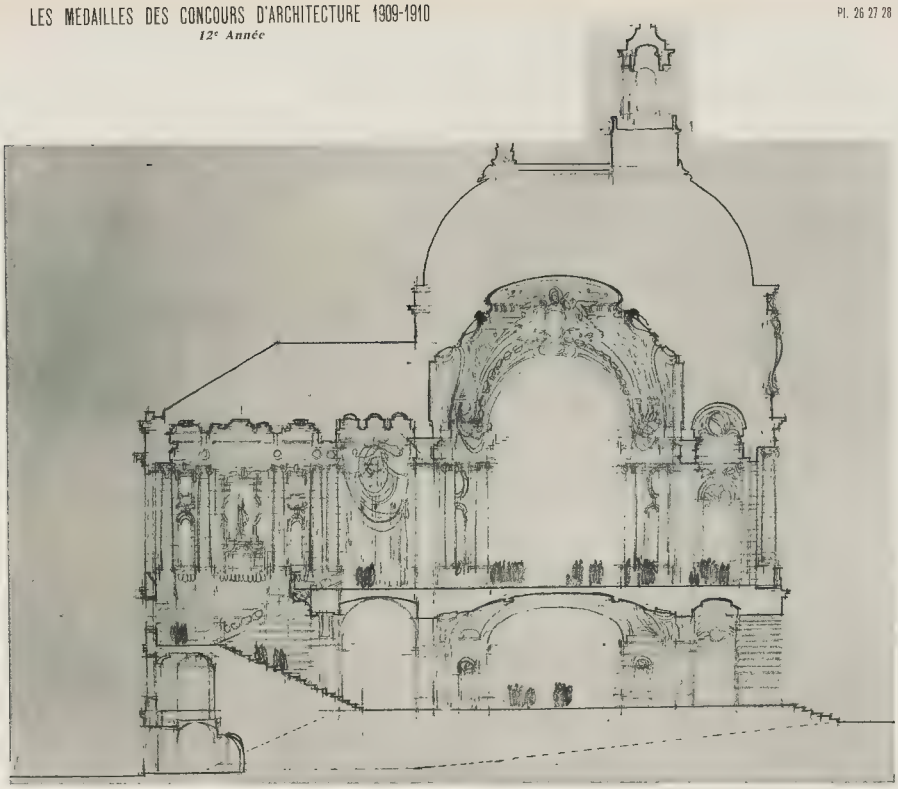

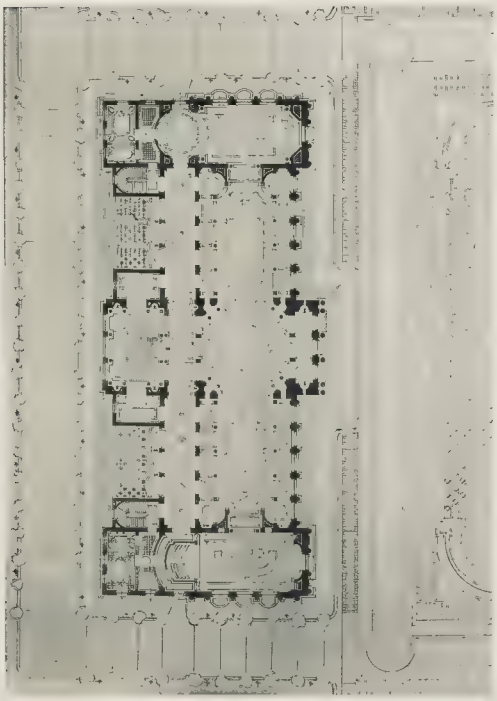

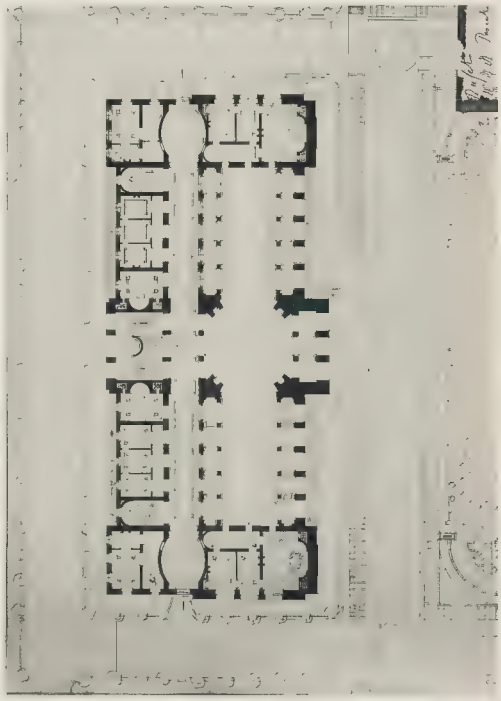

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

UN HOTEL-DE-VILLE – M. DUFET, élève de M. PASCAL – 1re Médaille

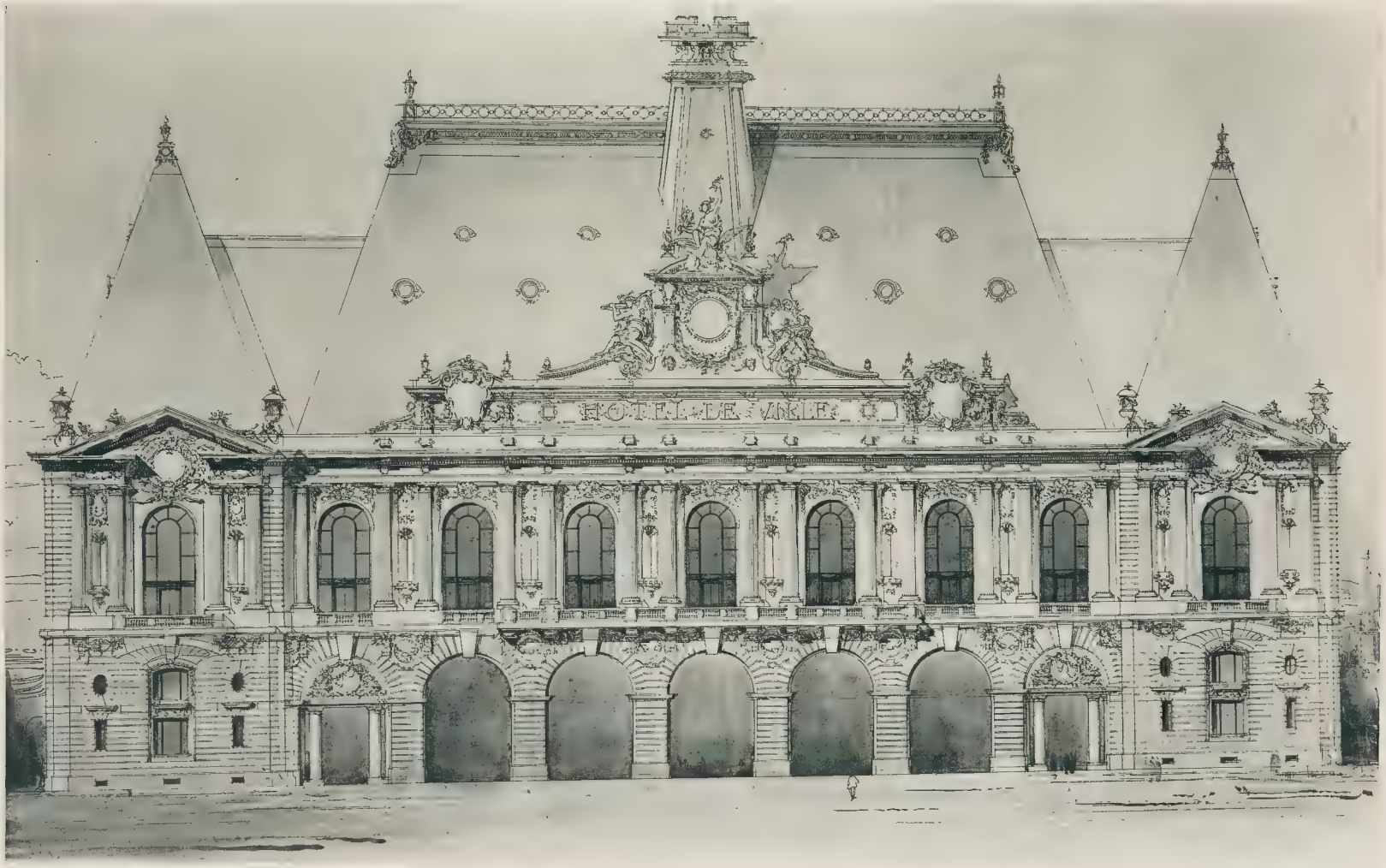

Bibliothèque E. Le Dolay, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

UN HOTEL DE VILLE - M. D'AMATO, élève de M. LALOUX - 1re Médaille

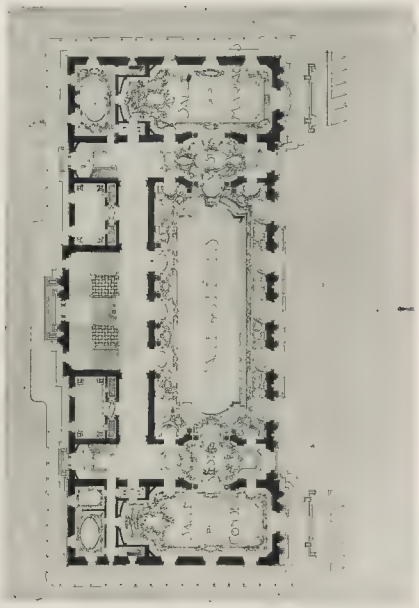

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN HÔTEL DE VILLE - M. D'AMATO, élève de M. LALOUX - 1re Médaille

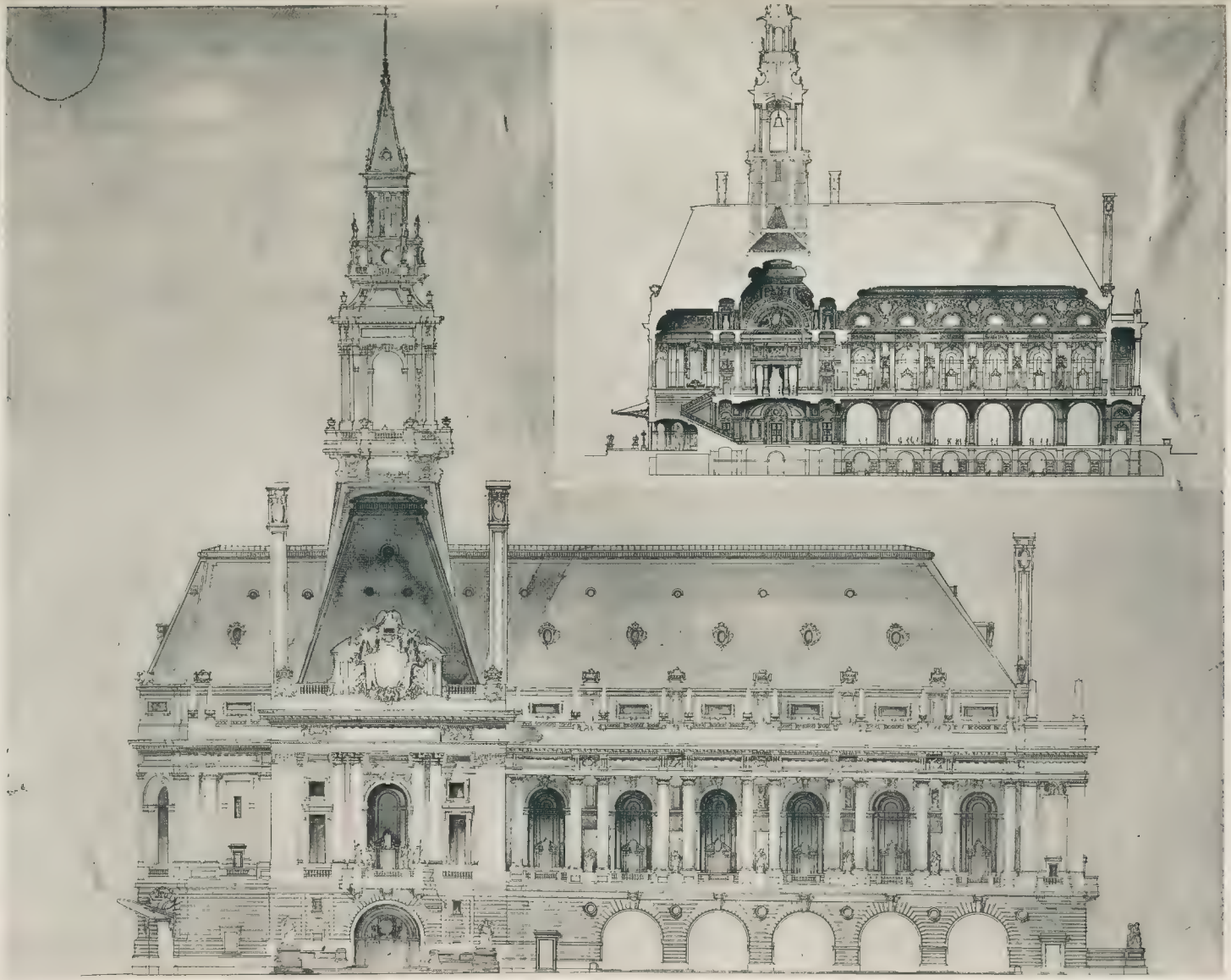

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UN HOTEL-DE V..E M. VAN ALEN élève de M. LALOUX - 1re Médaille

Armand Guerinet éditeur 4 Faubourg Saint Martin, Paris

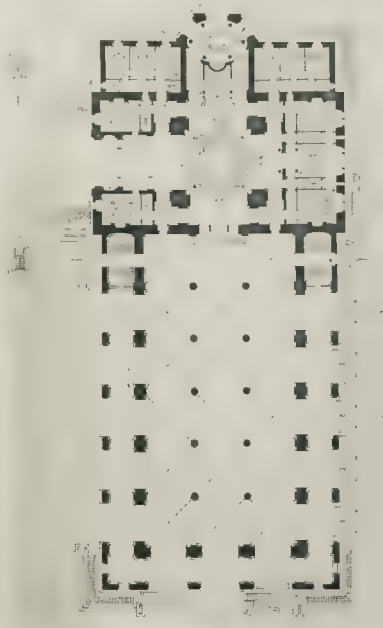

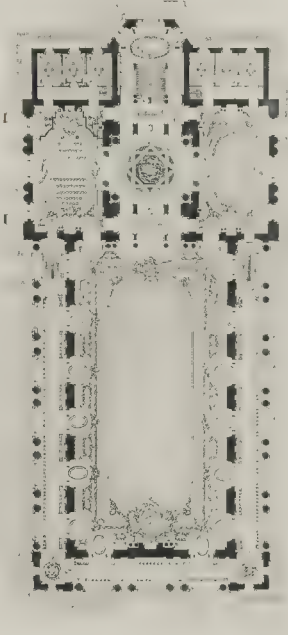

Héliotypie E. Le Be..y Paris

Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg S.t.Antoine Paris

UN HOTEL-DE VILLE – M. VAN ALEN, élève de M. LALOUX – 1re Médaille

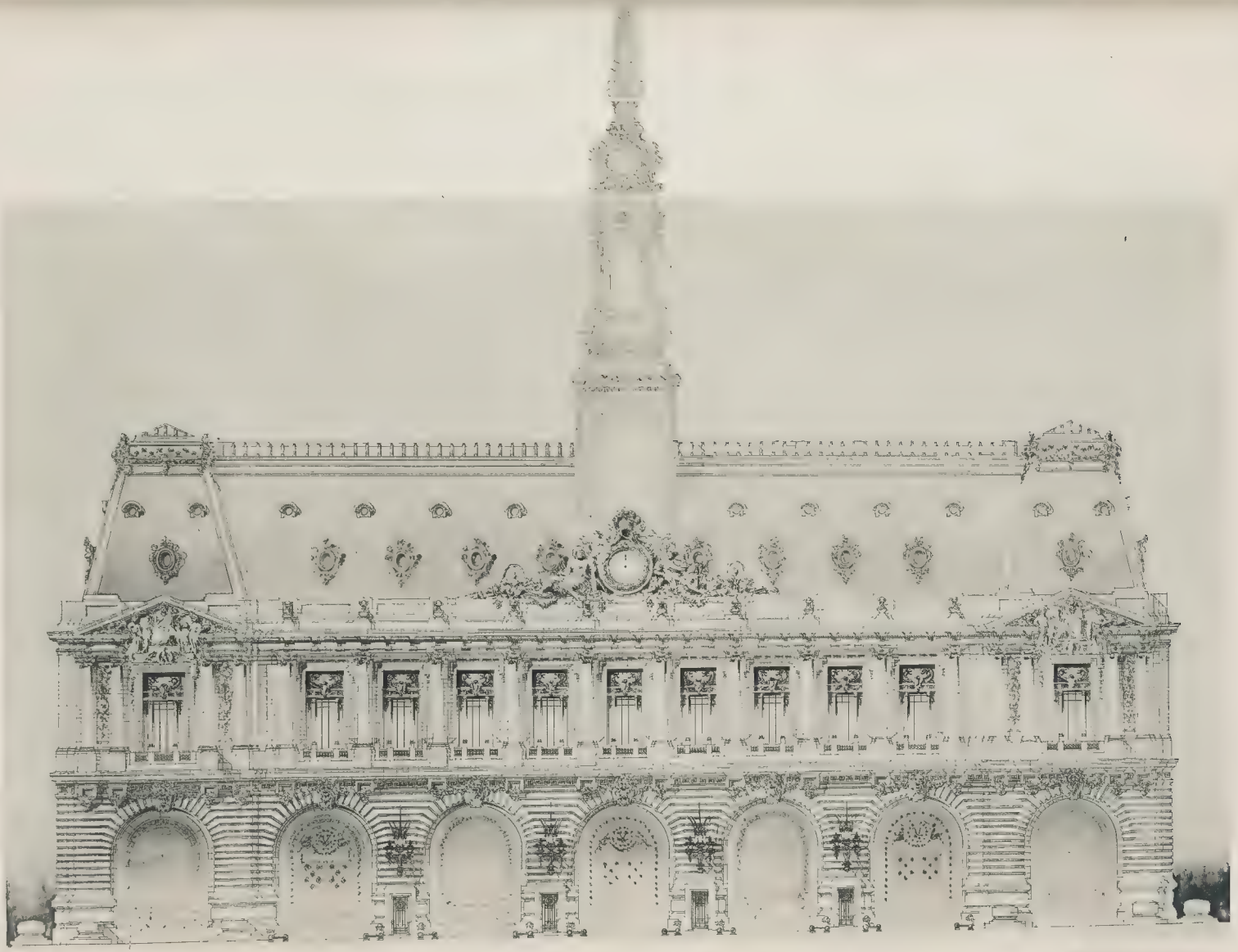

UN HÔTEL-DE-VILLE - M. ABROUSSE, élève de M. ANDRÉ - 1re Médaille

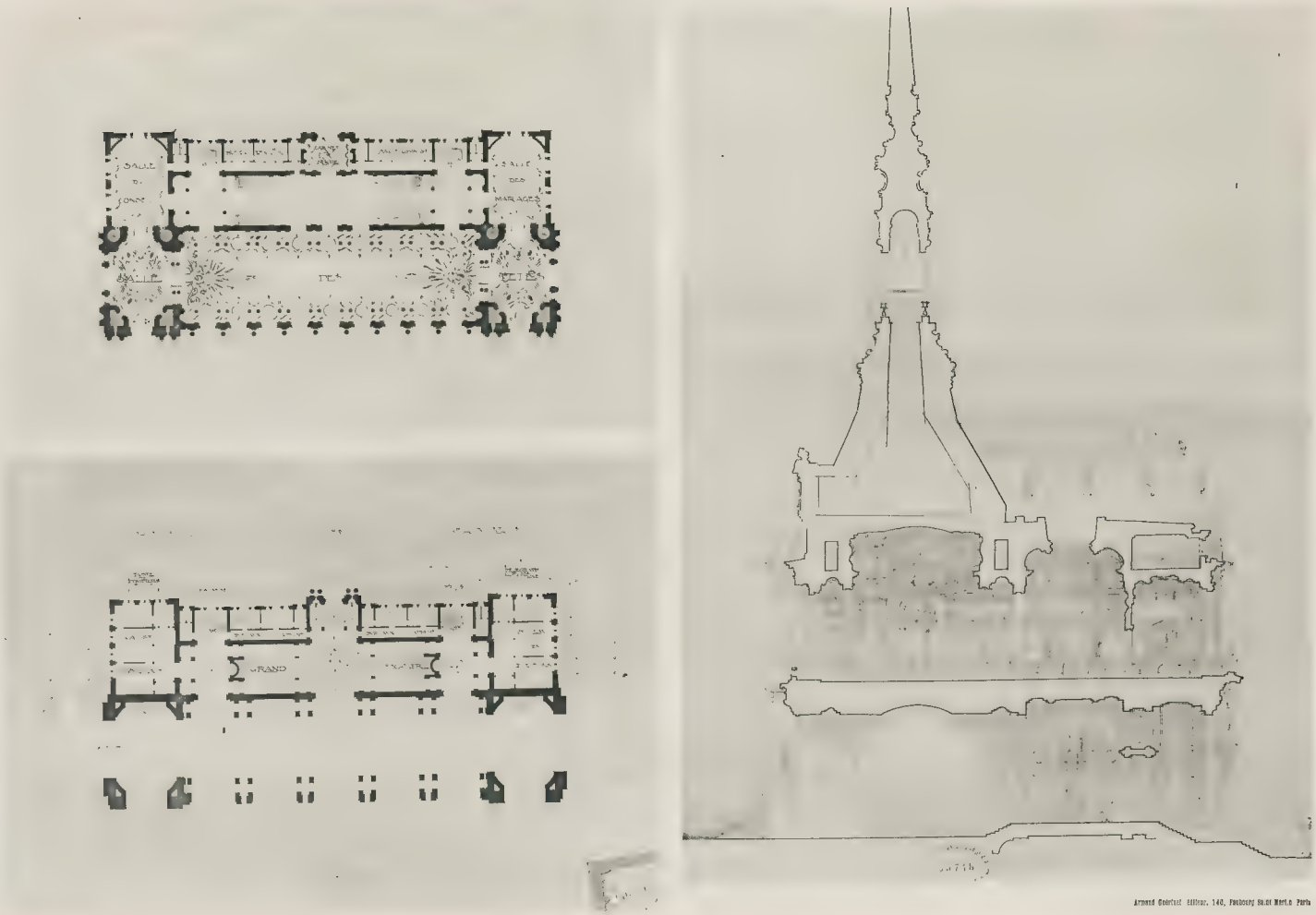

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN HOTEL-DE-VILLE – M. LABROUSSE, élève de M. ANDRÉ – 1re Médaille

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UN HOTEL DE VILLE - M. IFFLAND, élève de M. DUQUESNE - 1re seconde Médaille

Arm[illegible] éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

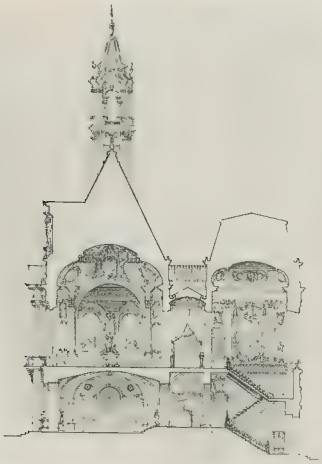

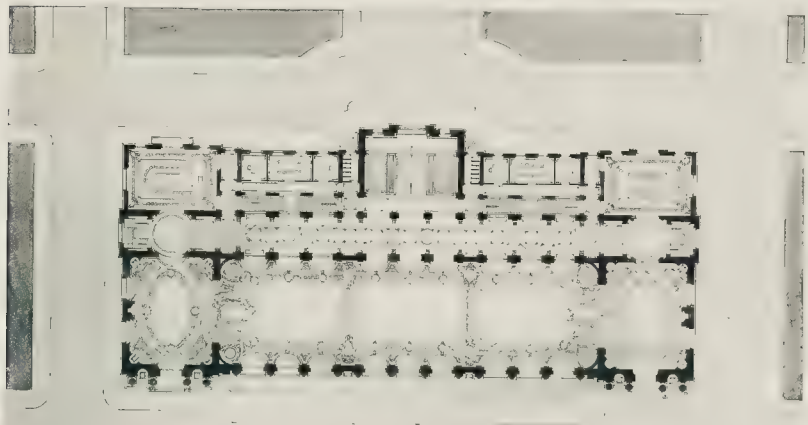

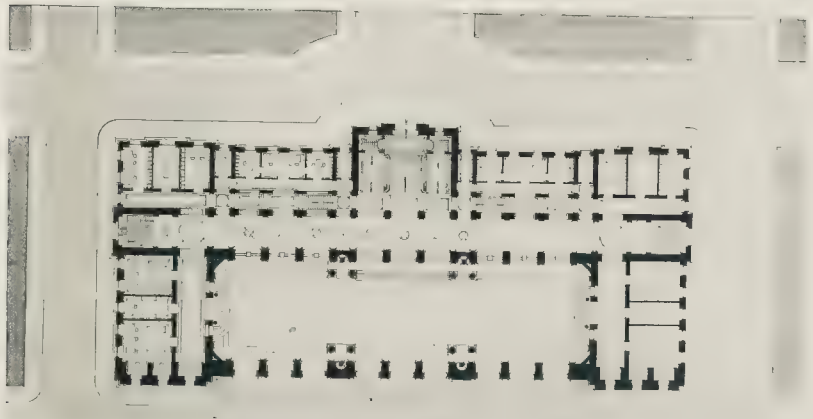

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éd. teur 140 Faubourg St.-Martin, Paris

UN HOTEL DE VILLE - M. IFFLAND, élève de M. DUQUESNE - 1re Seconde Médaille

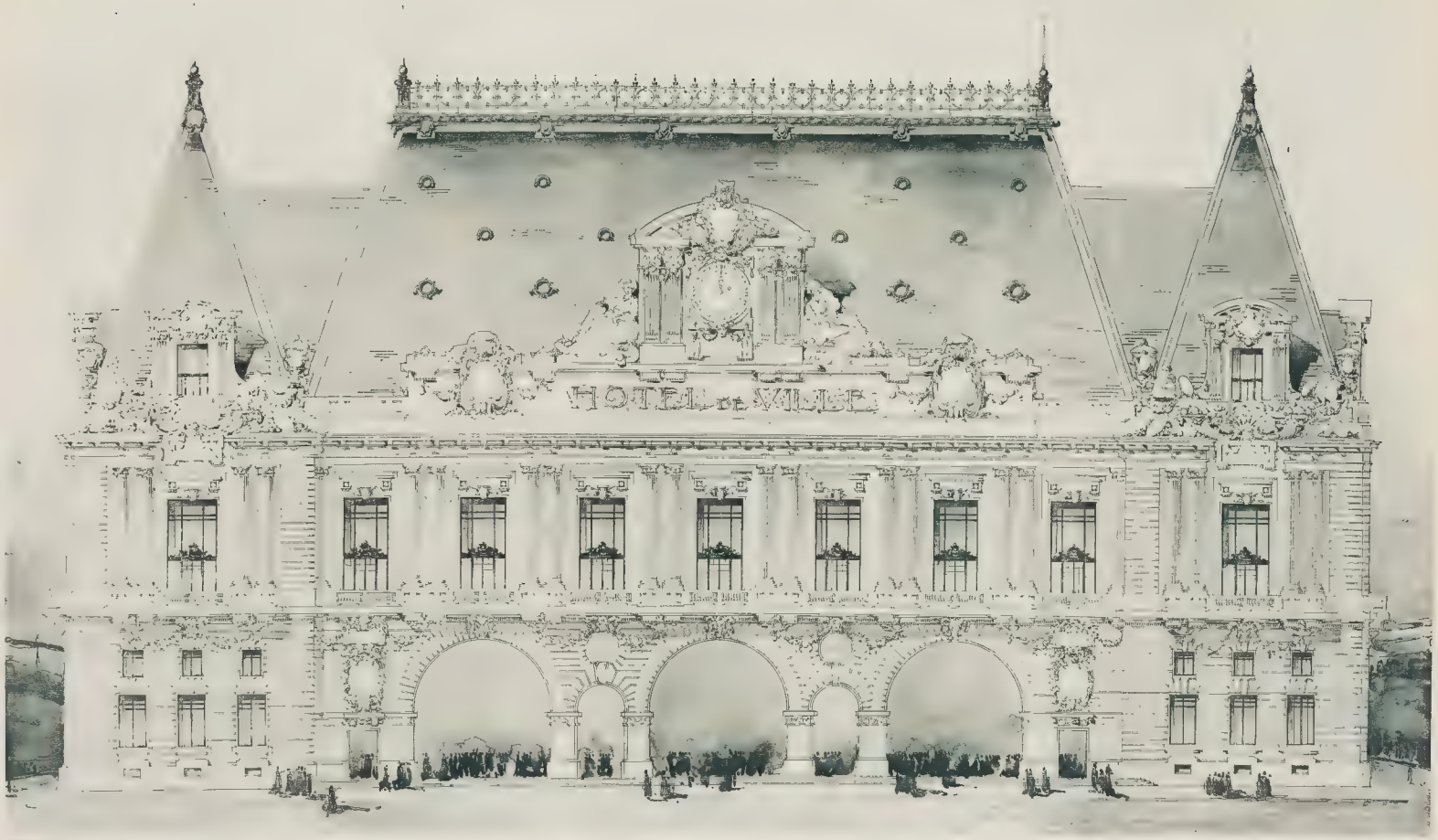

UN HOTEL DE VILLE – M. Maurice BOILLE, élève de M. LALOUX – 1re seconde Médaille

Armand Guérinet, éditeur 146 Faubourg St Martin Paris

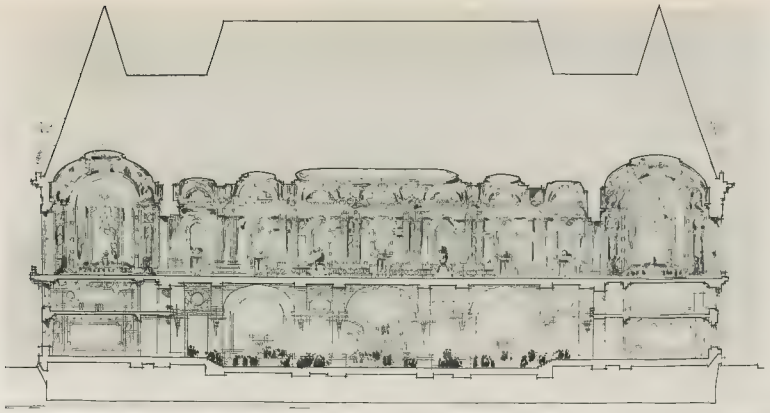

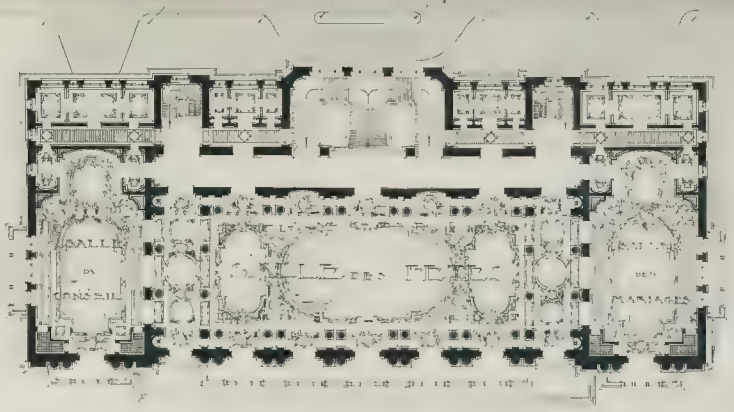

PLAN DU 1er ETAGE

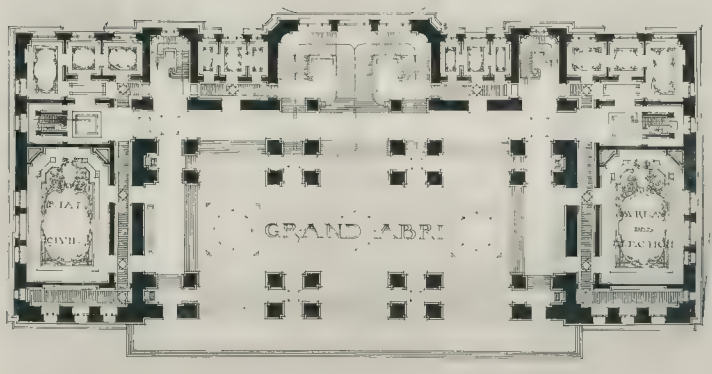

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

UN HOTEL-DE-VILLE – M. Maurice BOILLE, élève de M. LALOUX – 1re seconde Médaille

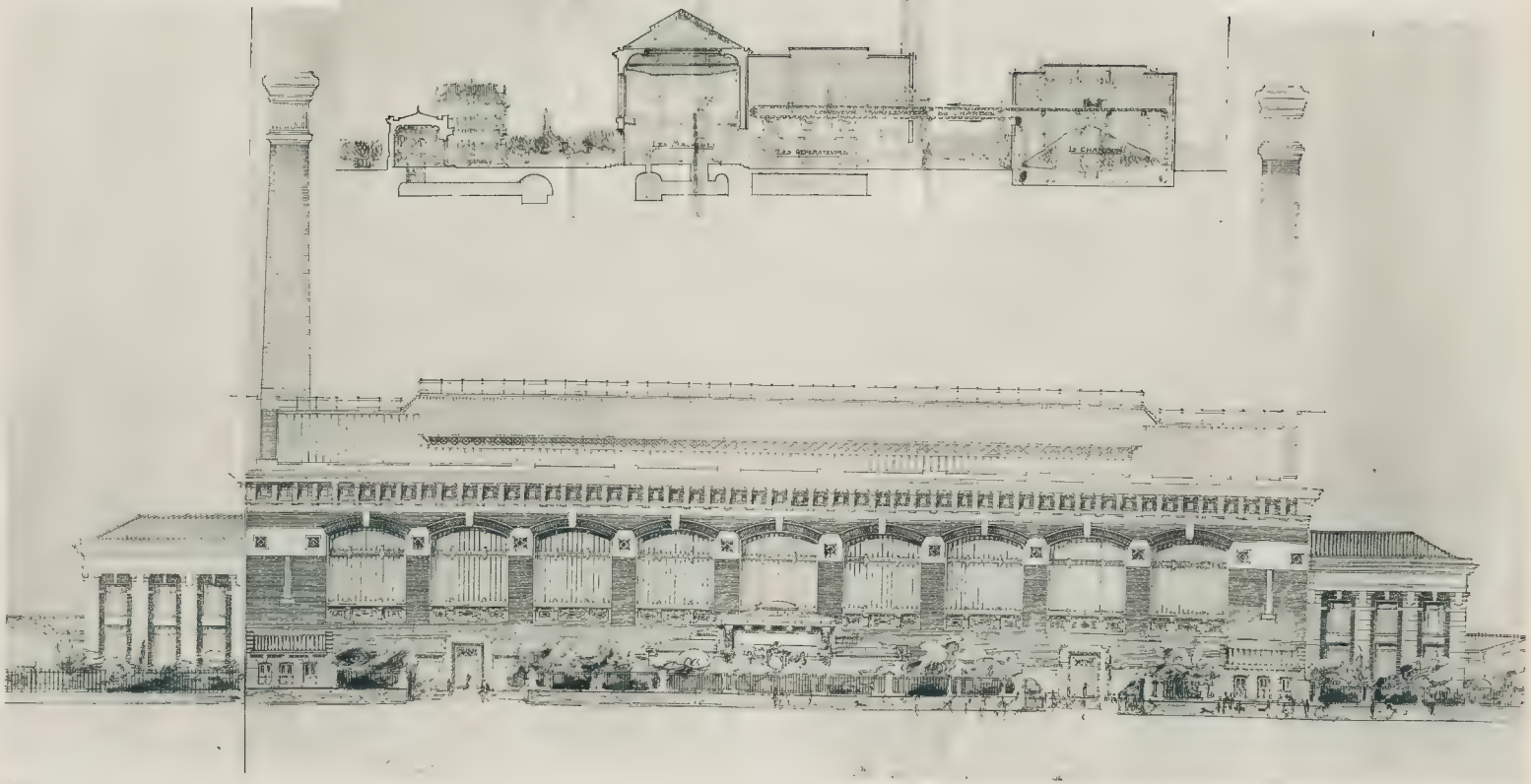

Héliotypie E. Le Daley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris

UNE USINE ELEVATOIRE D'EAU - M. CARLEVAU élève de M. BERNIER - 1re seconde Médaille

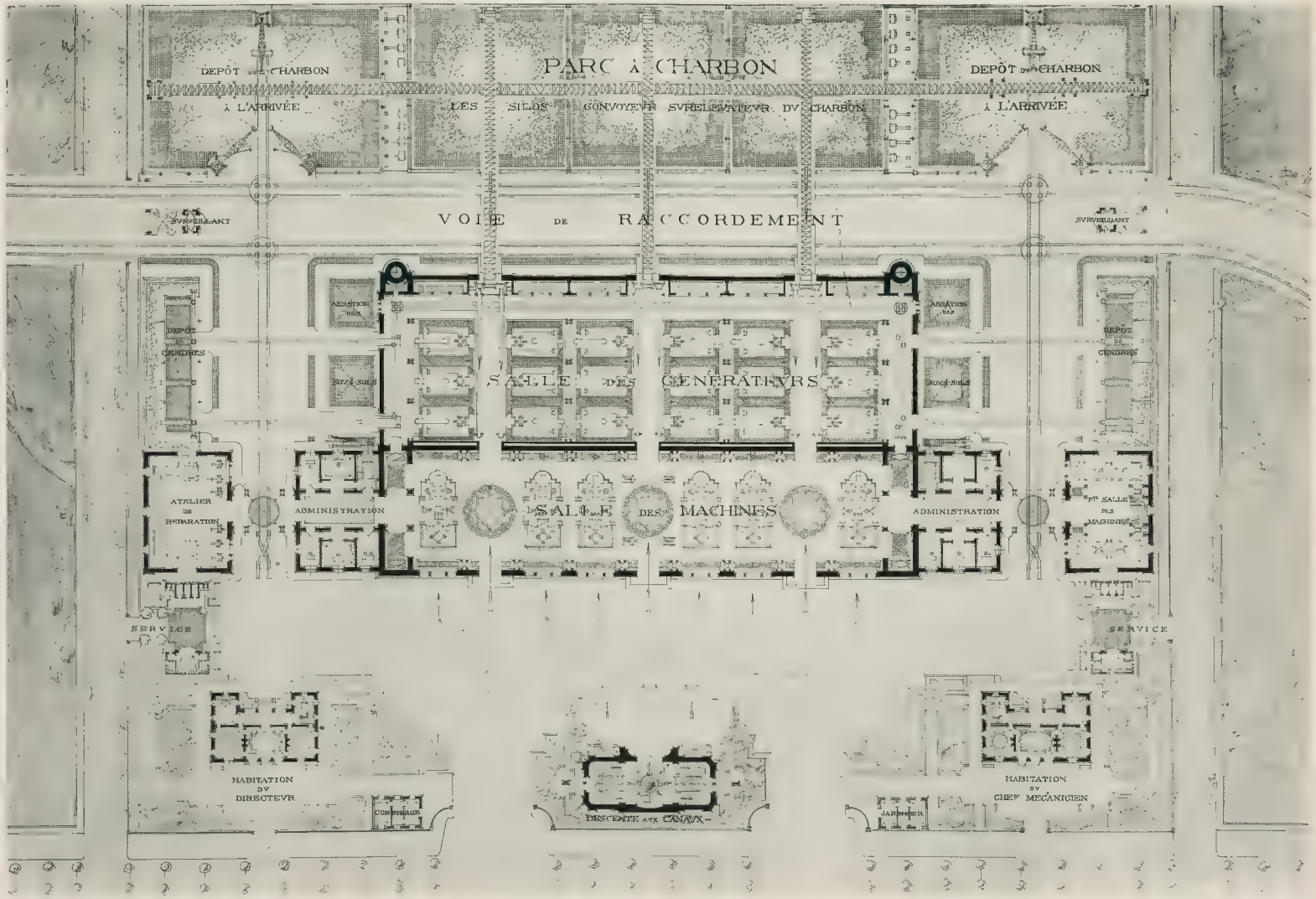

Héliotypie C. Le Deley Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU - M. CARLEVAL, élève de M. BERNIER - 1re seconde Médaille

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

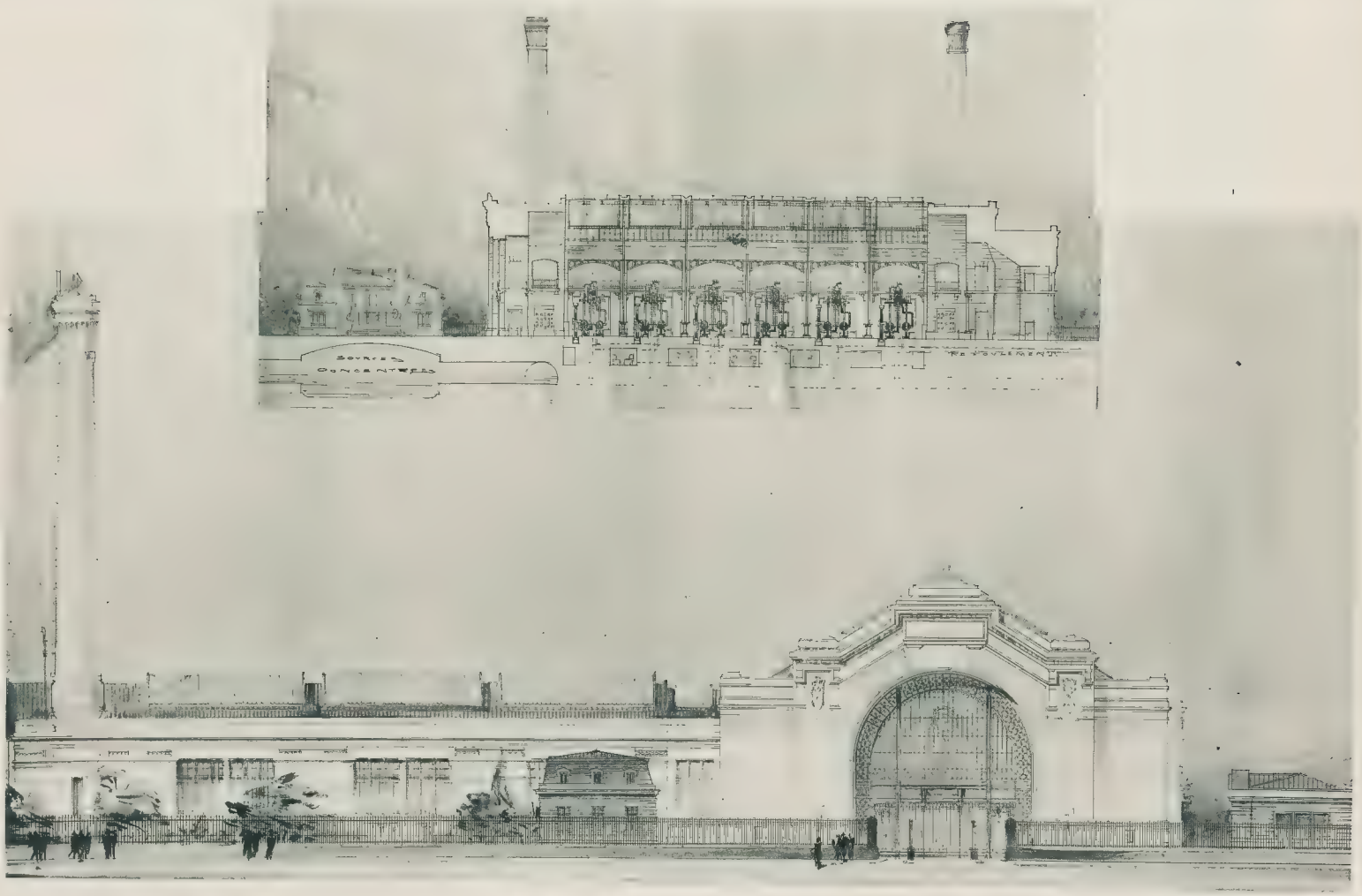

Héliotypie D. Le Deley Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU M. WACORSKI élève de M. LAMBERT 1re seconde Médaille

Armand Guerinet, éditeur, 140, Faubourg St.nt Martin Paris

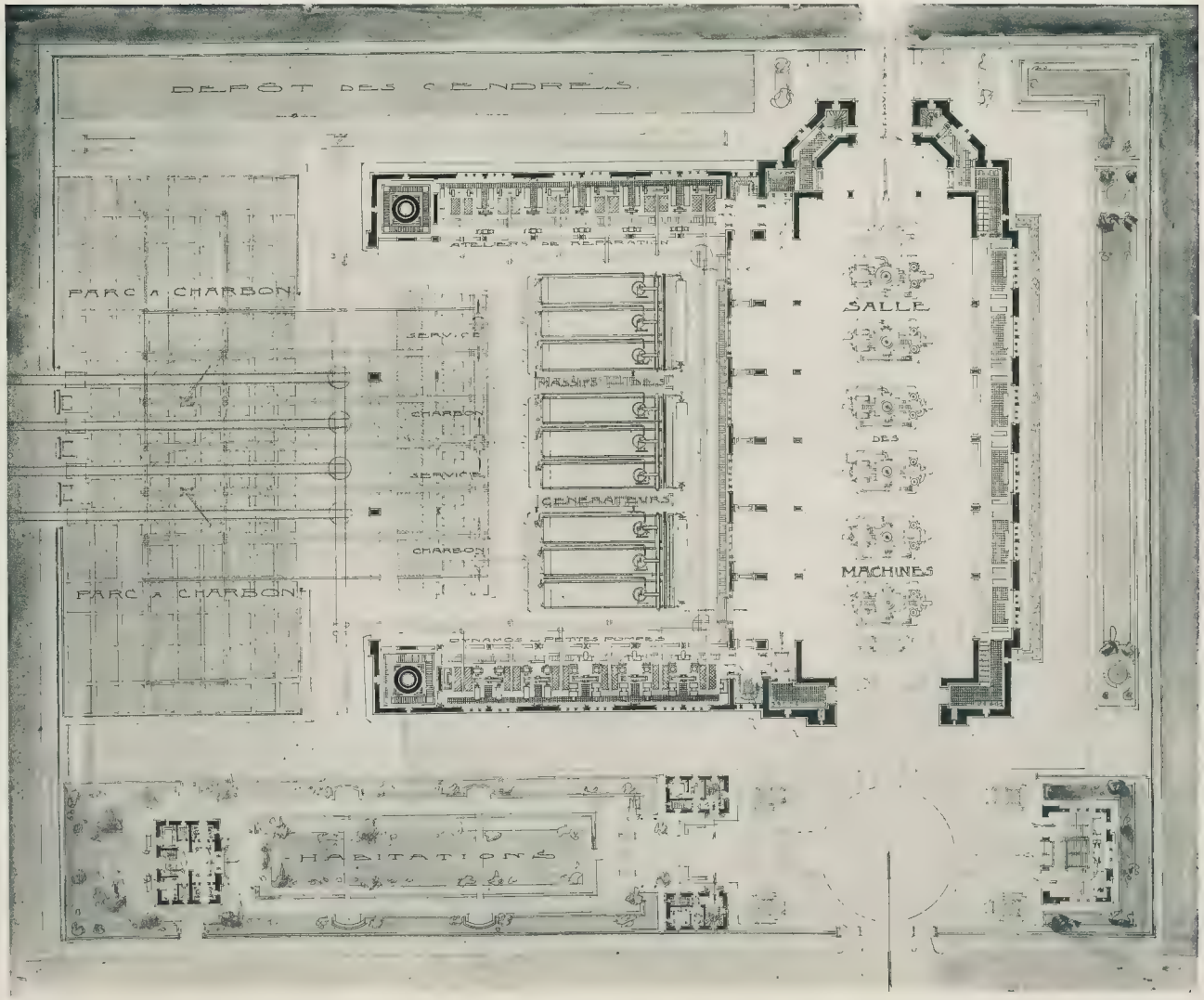

Héliotypie E. Le Deley Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU M. NACORSA élève de M. LAMBERT - 1re seconde Médaille

Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

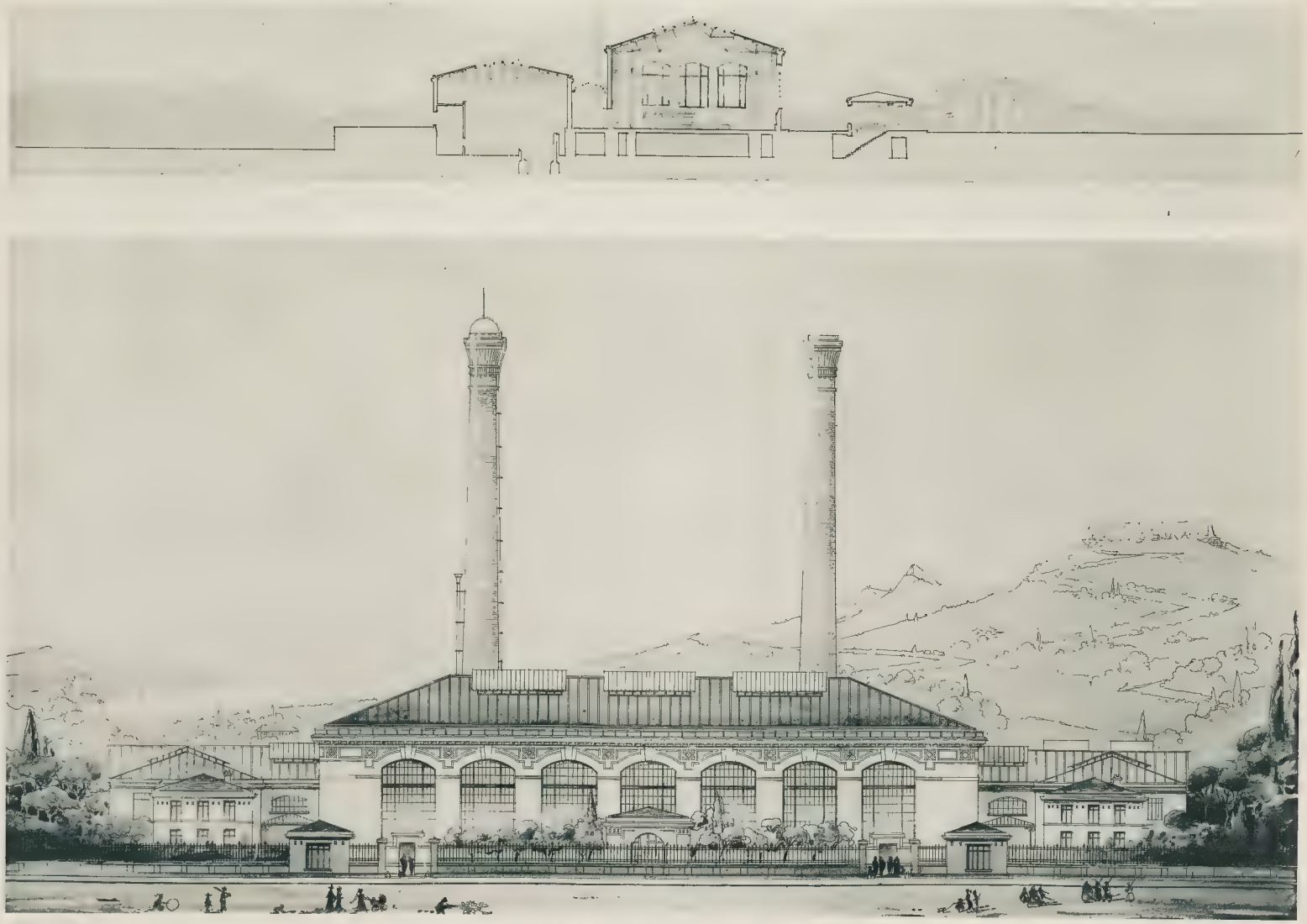

Héliotypie E. Le Deley Paris

USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU M. GAMET, élève de M. DEGLANE - 1re seconde Médaille

Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

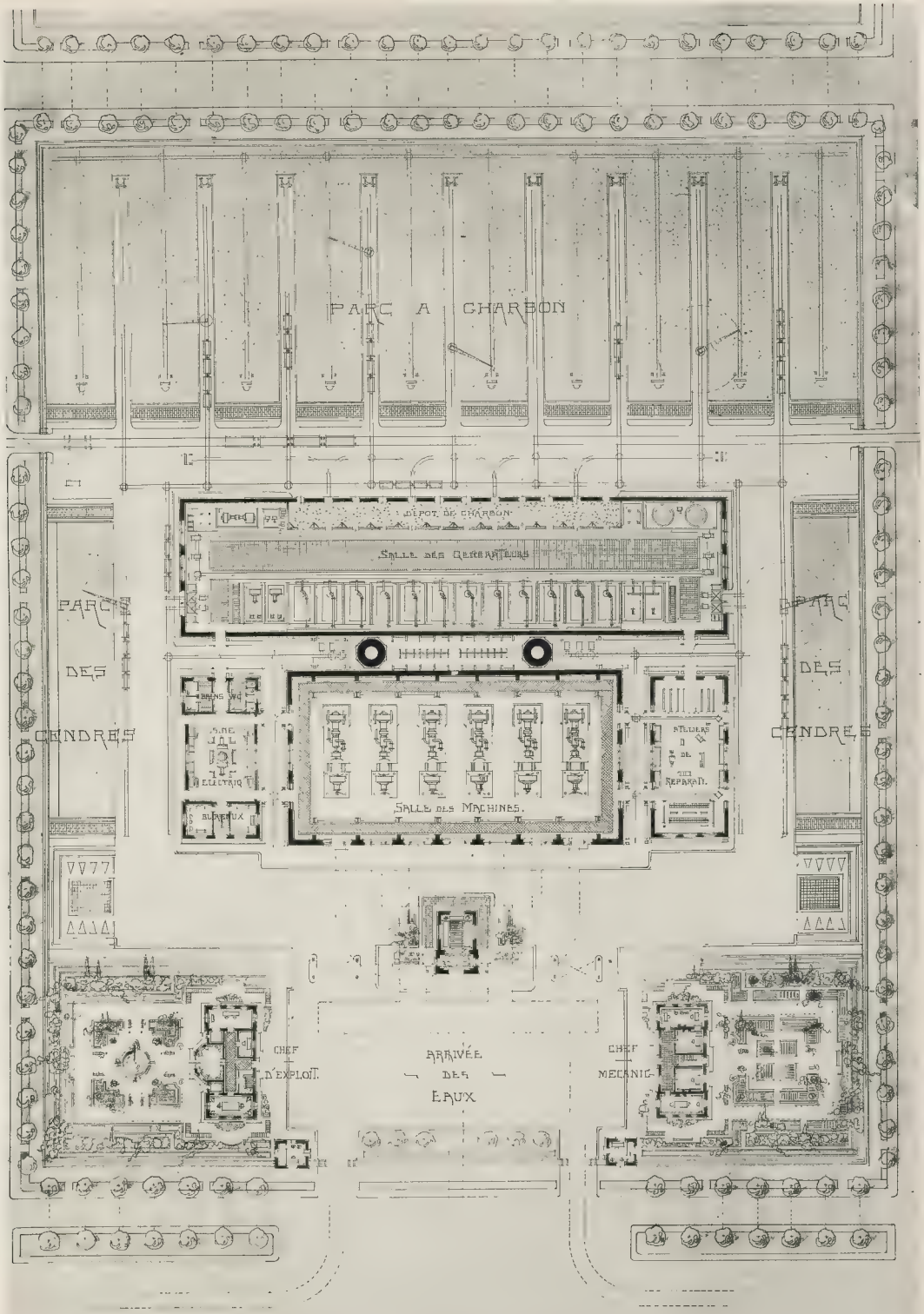

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU – M. GAMET, élève de M. DEGLANE – 1re seconde Médaille

Héliotypie E. Le Deley Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU M. CORDONNIER, élève de M. BERNIER 1re seconde Médaille

Armand Guérinet éd. 140 Faubourg Saint Martin Paris

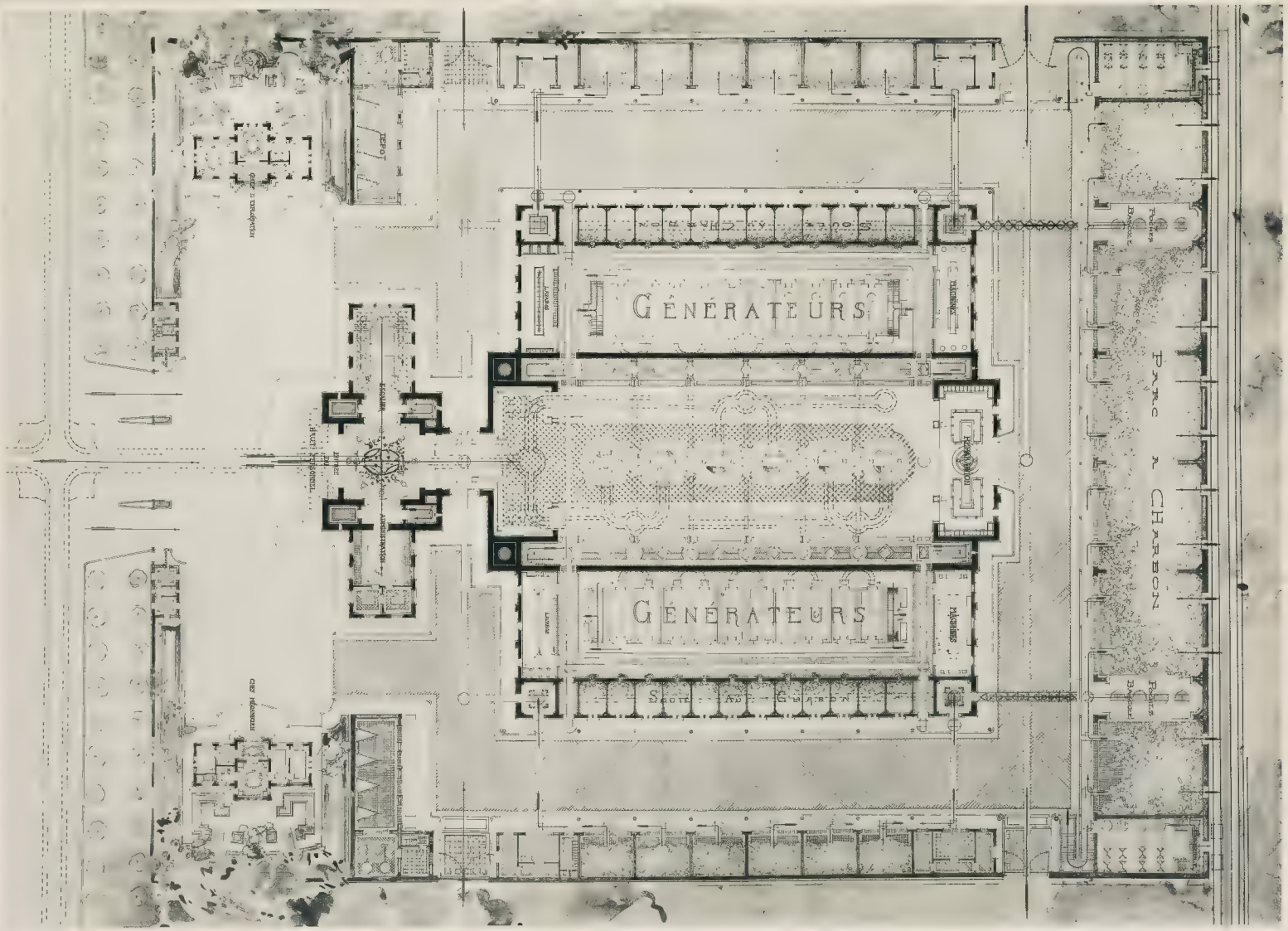

Héliotypie E. Le Deley Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU – M. CORDONNIER, élève de M. BERNIER – 1re seconde Médaille

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

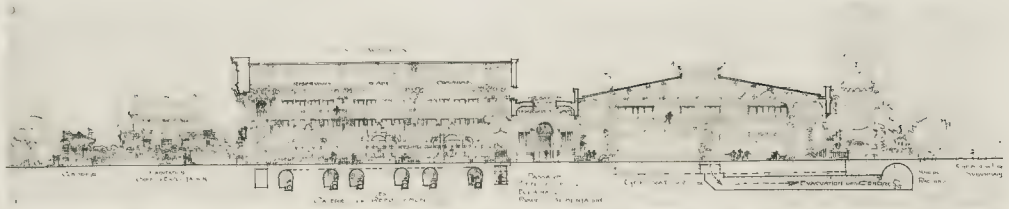

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU – M. CRIQUI élève de M. PAULIN – 1re seconde Médaille

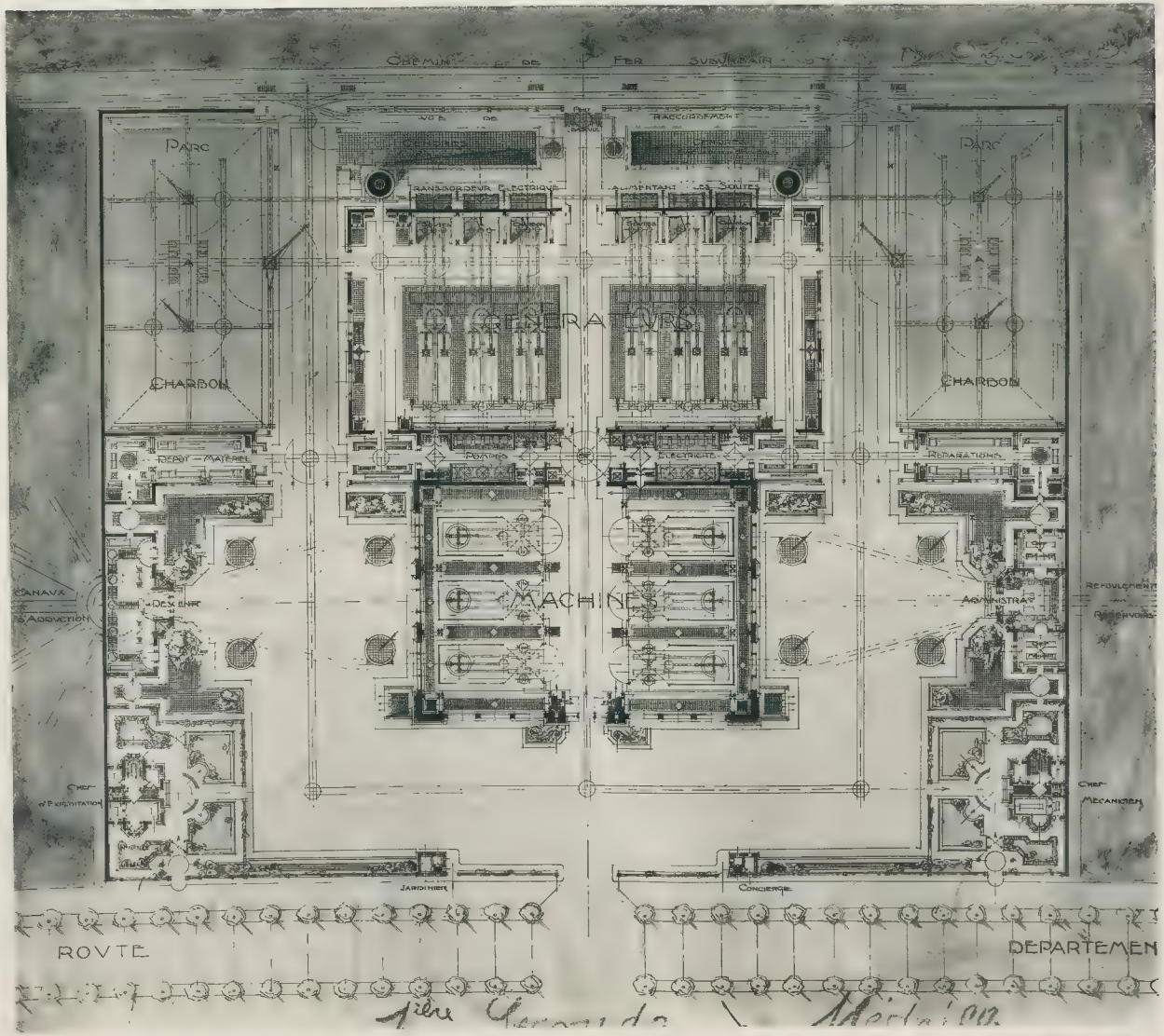

Imprimerie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

UNE USINE ELEVATOIRE D'EAU M CRIQUI, élève de M. PAULIN - 1re seconde Médaille

Hél.typ.e E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU - M. BRUNNARIUS, élève de M. DEGLANE - 1re seconde Médaille

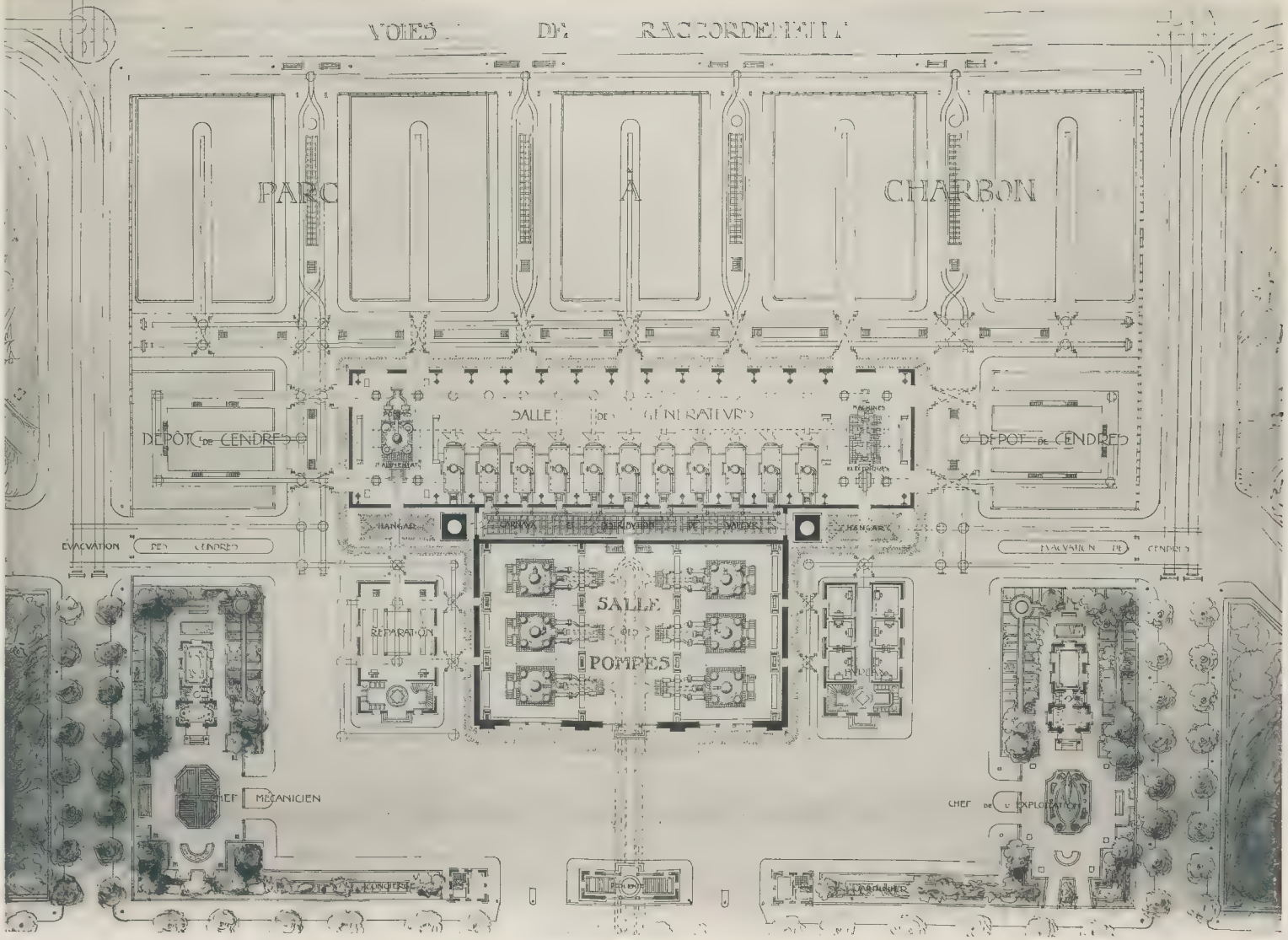

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU – M. BRUNARIUS Élève de M. DEGLANE 1re seconde Médaille

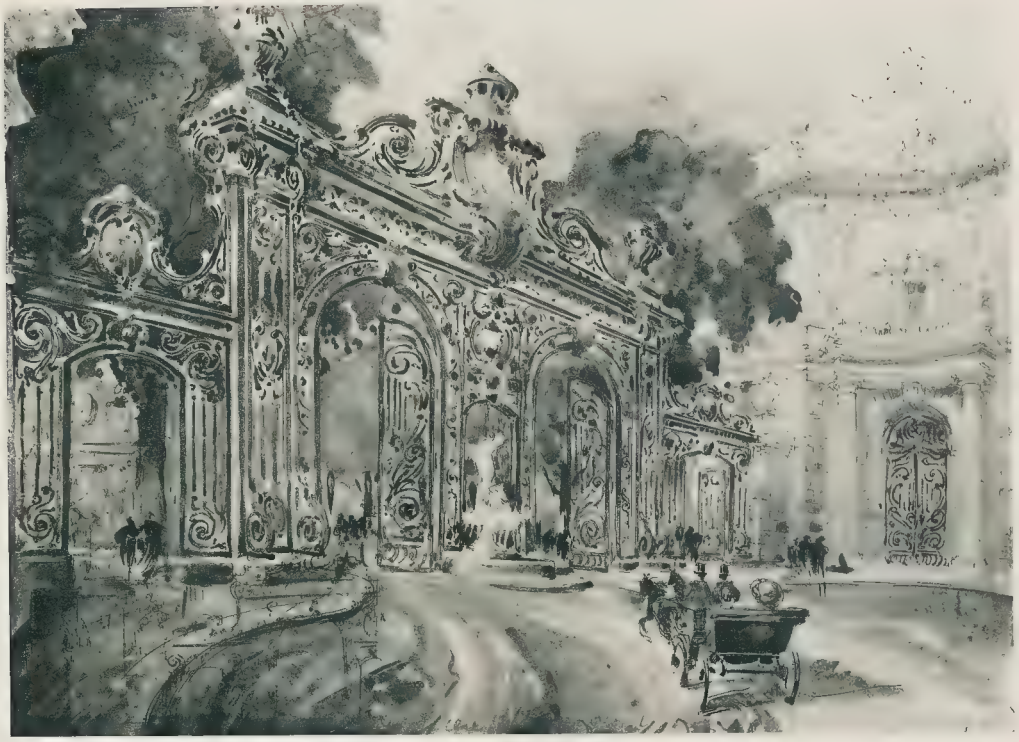

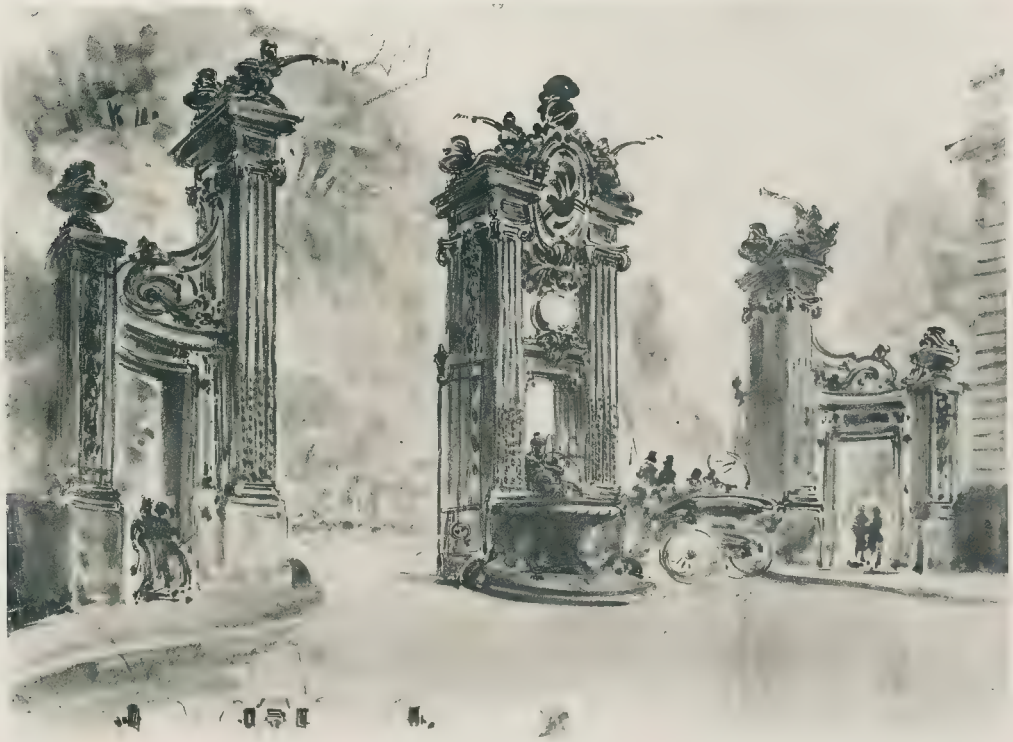

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

L'ENTRÉE D'UN PARC PUBLIC – M. Edouard CREVEL, élève de M. PAULIN L'ENTRÉE D'UN PARC PUBLIC – M. LEBOUT, élève de M. DEGLANE

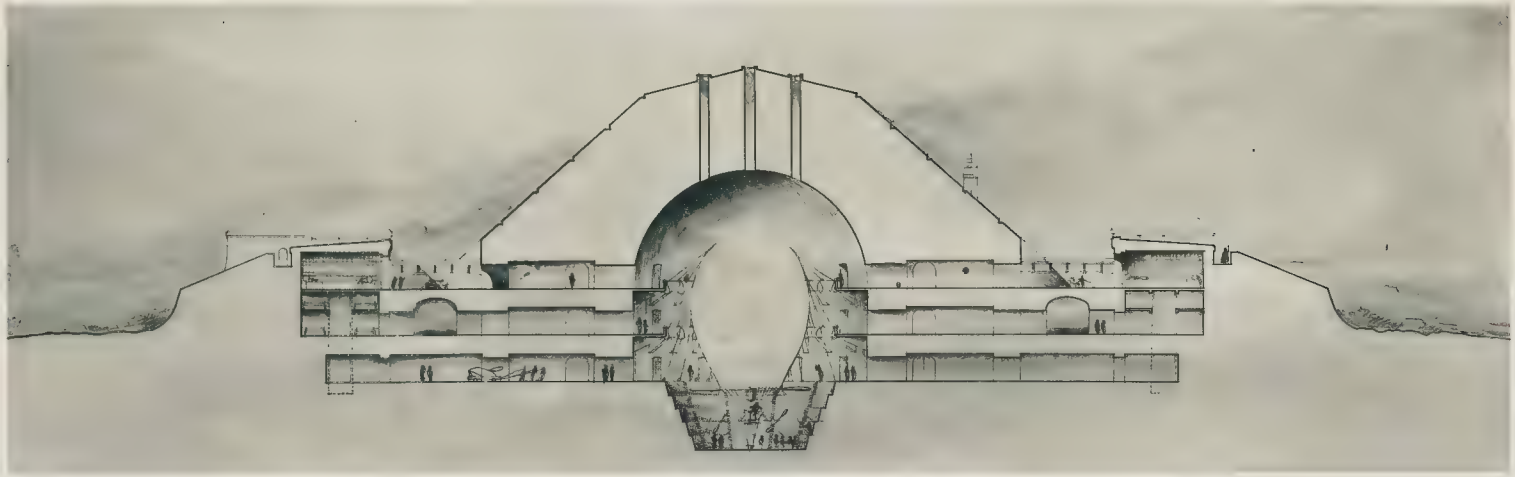

Typ. E. Le Daley, Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS AMÉRICAIN – UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES – M. DROZ, élève de M. LAMBERT – 1er Accessit

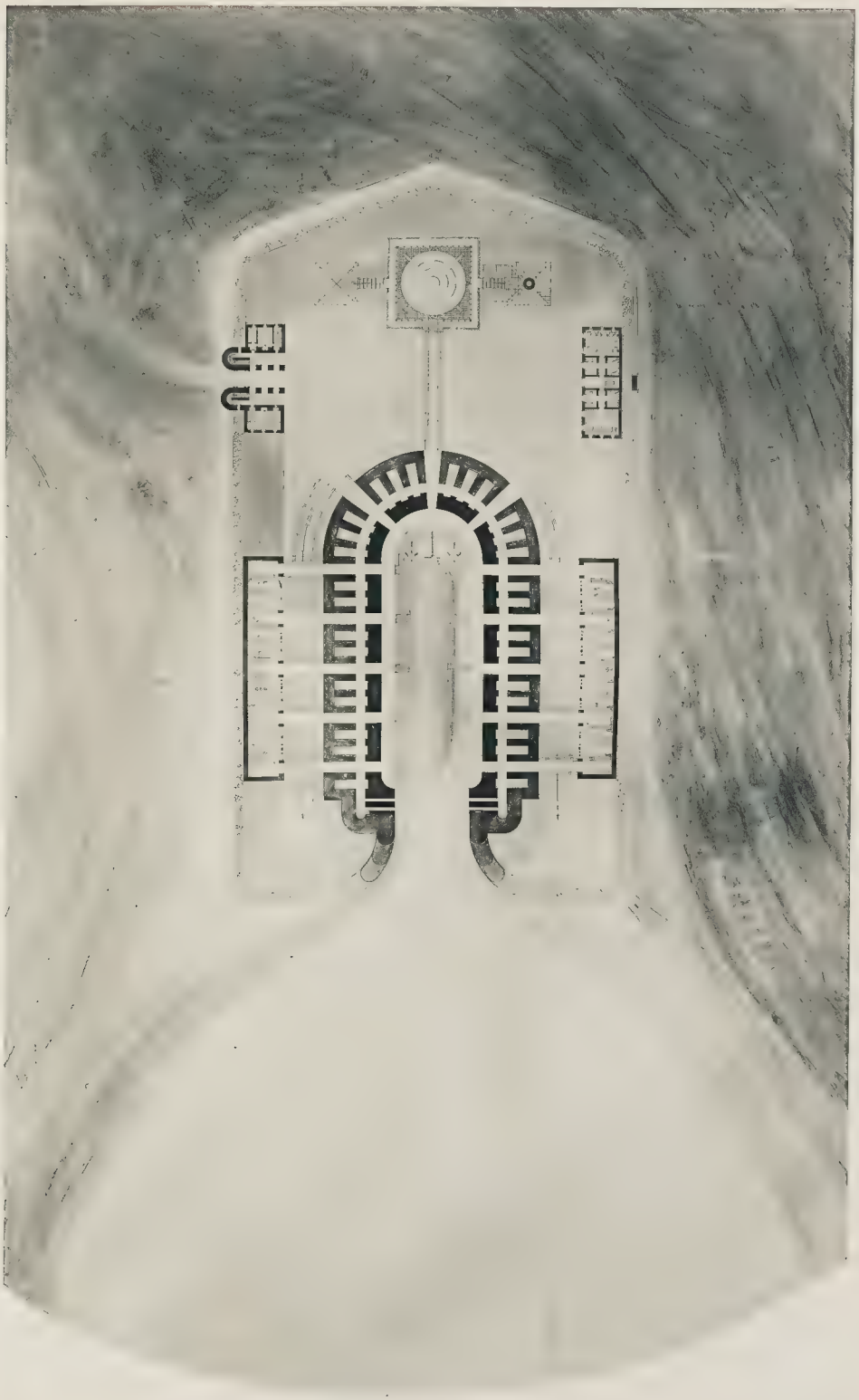

Bibliothèque E. Le Roley Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg St-et Martin Paris

CONCOURS AMER CAIN – UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES – M. DROZ, élève de M. LAMBERT – 1er Access.t

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guerinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS AMÉRICAIN - UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES - M. R. PERRIER, élève de M. BERNIER - 2me Accessit

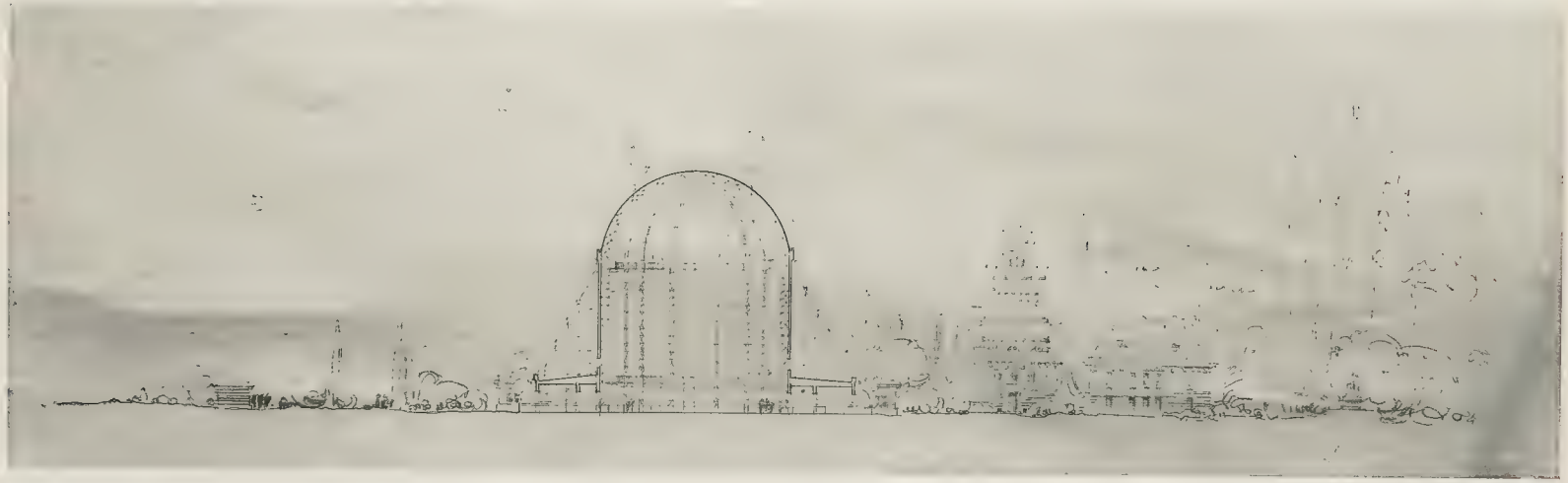

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 146 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS AMER GAIN - UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS D-RIGEABLES MILITAIRES - M. R. PERRIER, élève de M. BERNIER - 2me Accessit

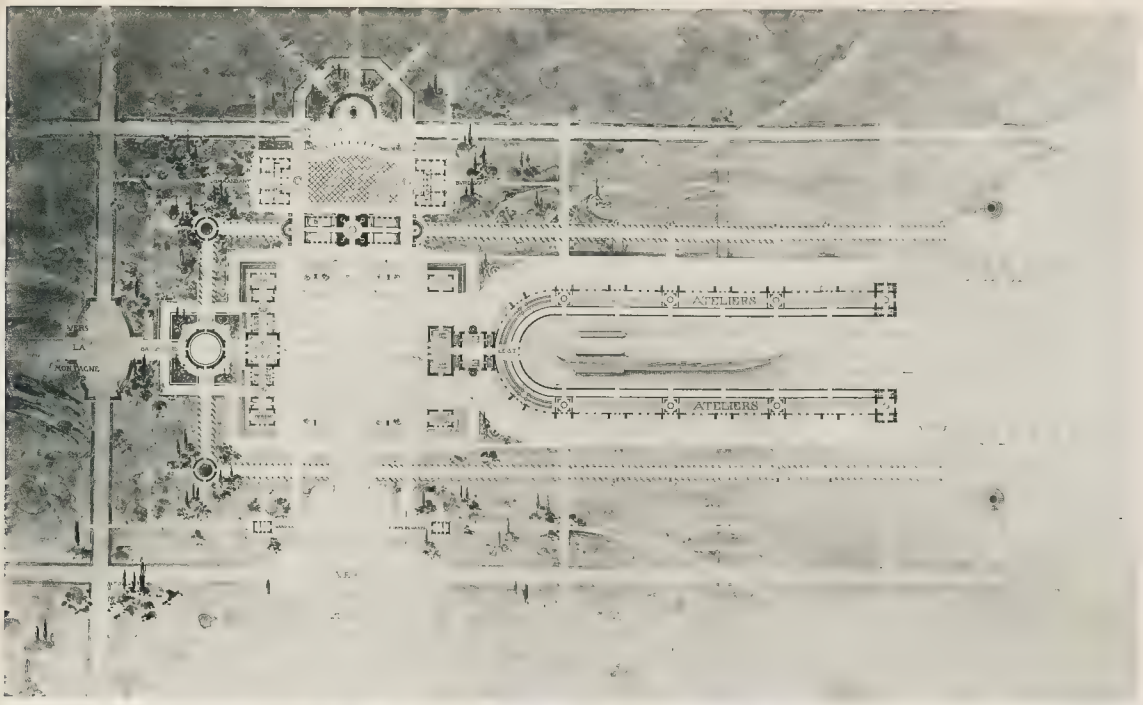

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS AMÉRICAIN – UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES – M. R. PERRIER, élève de M. BERNIER – 2me Accessit

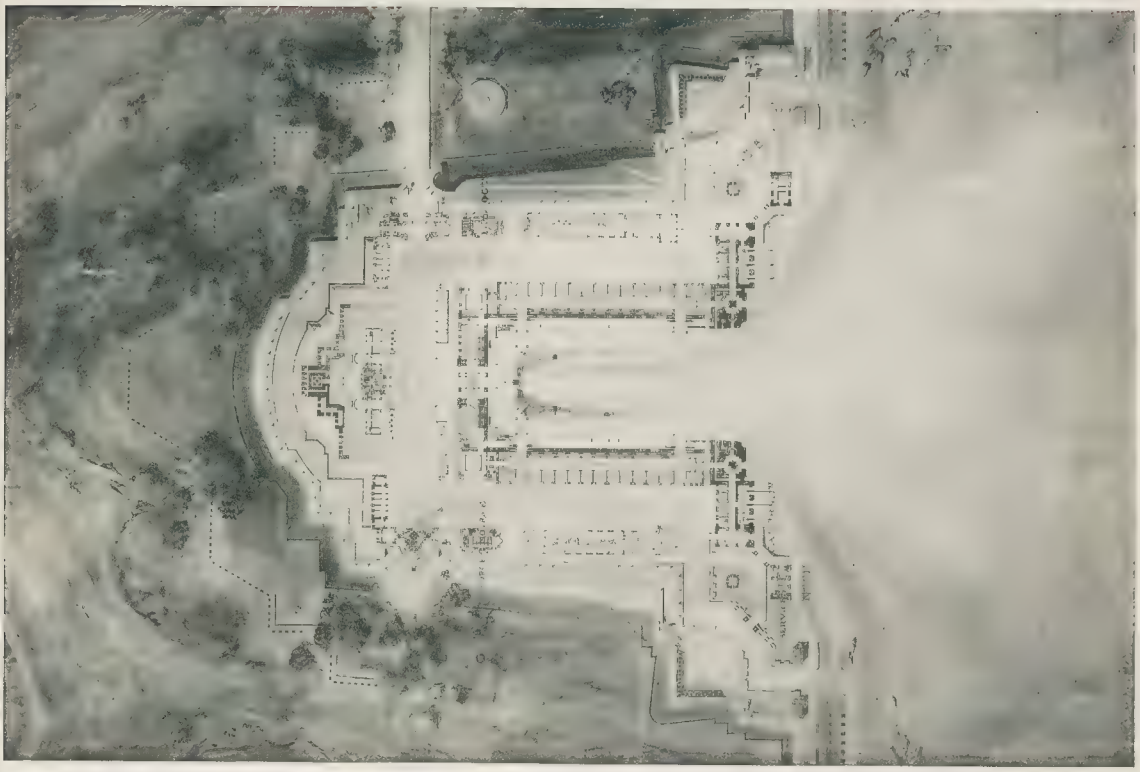

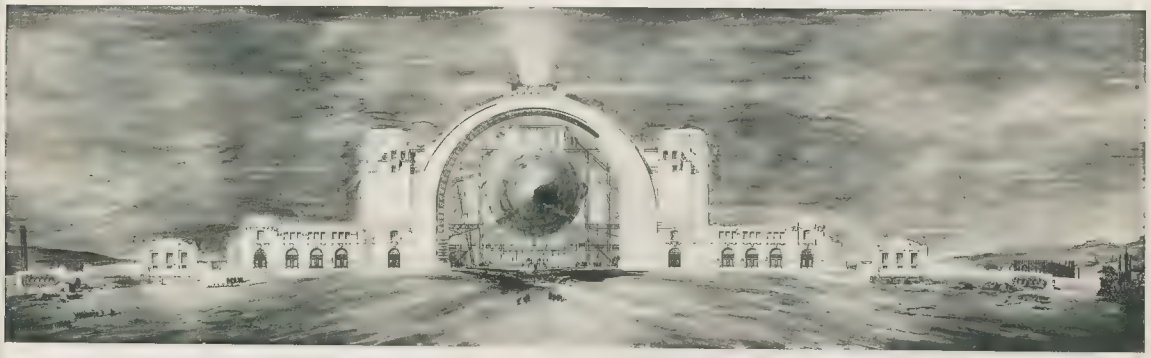

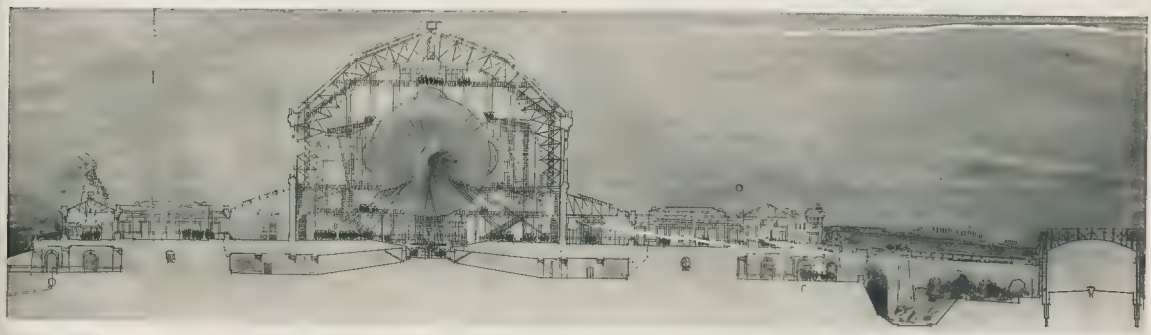

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS AMÉRICAIN — UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX - 6me Accessit

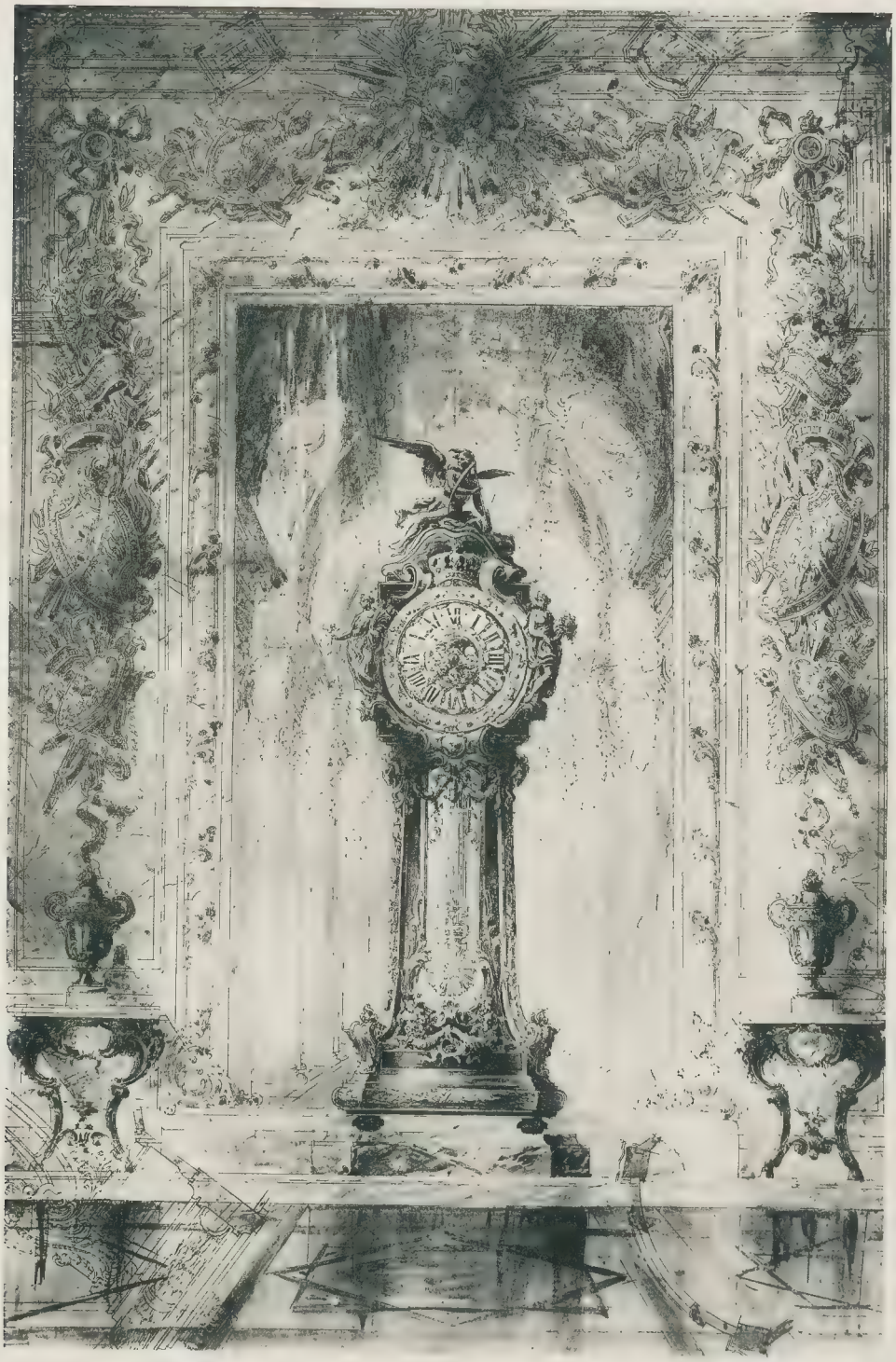

Héliotypie E. T. Reg. Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS GLOEBŒUF - UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES - M. CREVEL, élève de M. PAULIN - Prix et 1re Médaille

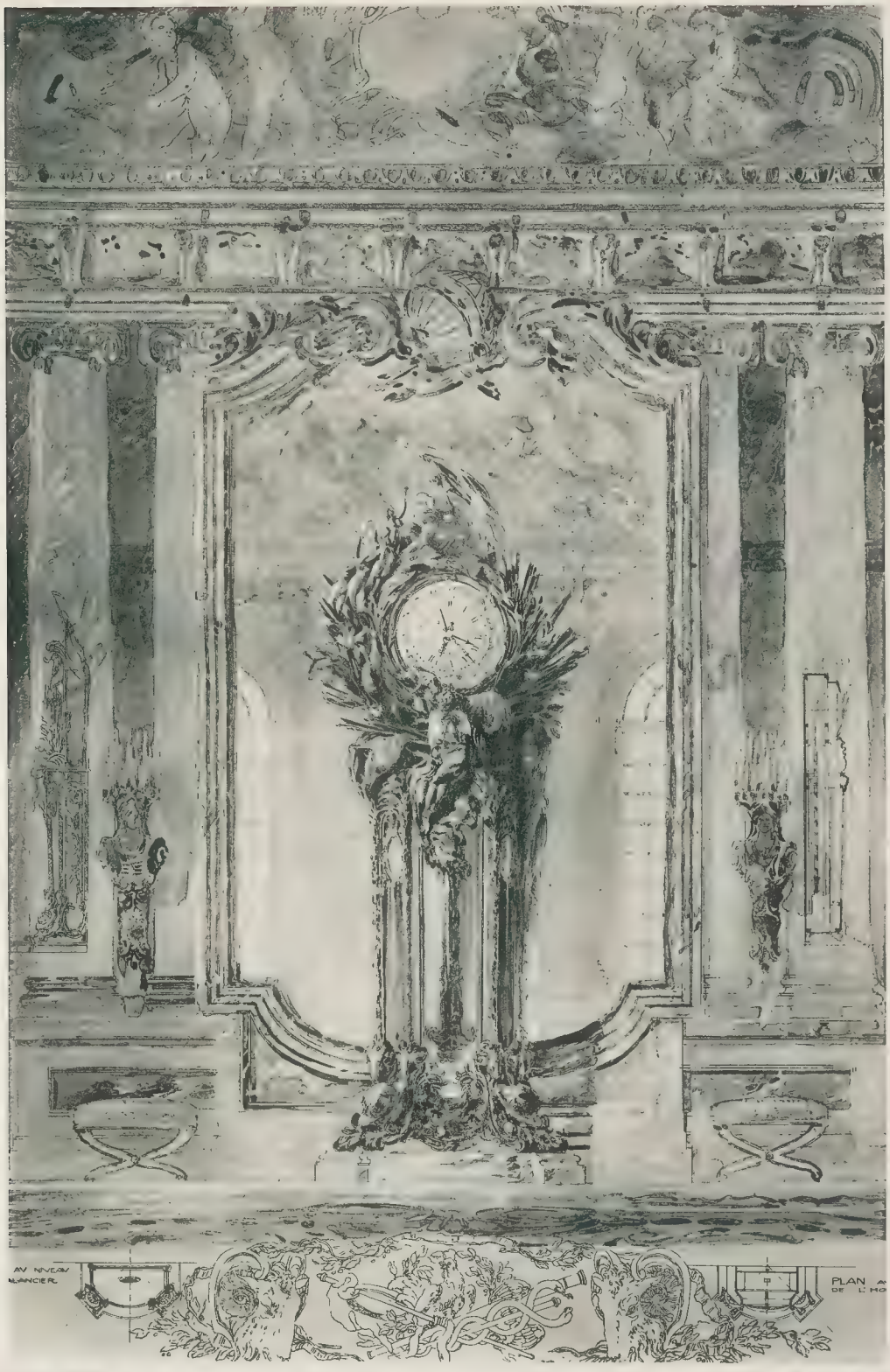
AU NIVEAU
DU PANCIER
PLAN

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF – UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE CÊTES – M. DEBAT-PONSAN, élève de M. LAROUX – 1re Médaille

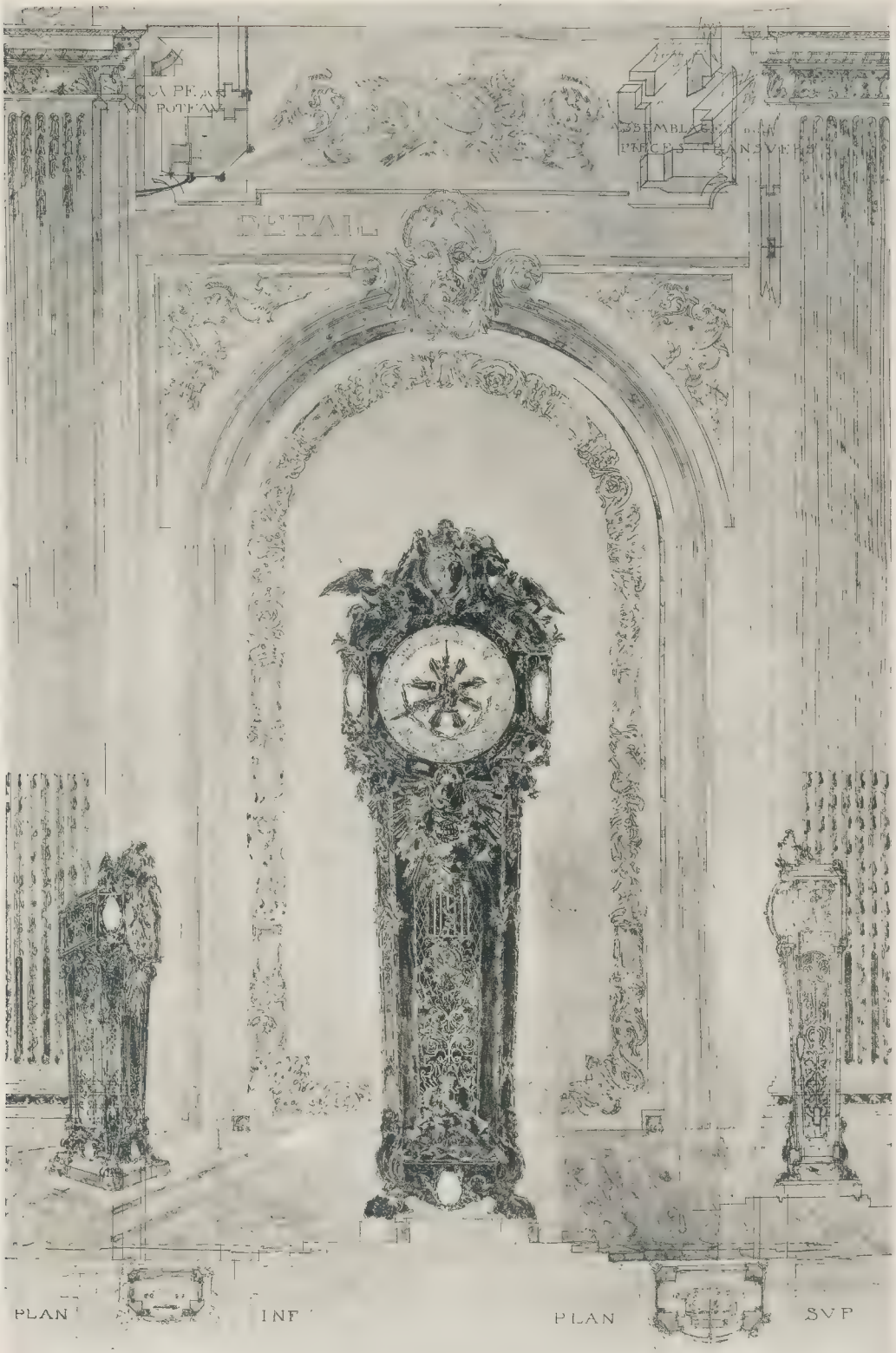

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES M. HAFFNER élève de M. LALOUX - 1re Médaille

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS GODEBŒUF UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES - M. René BARRE élève de MM DAUMET et ESQUIÉ - 1re seconde Médaille

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 149, Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS SOUBEIRAN – UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES – M. ARNAL, élève de M. BERNIER – 1re seconde Médaille

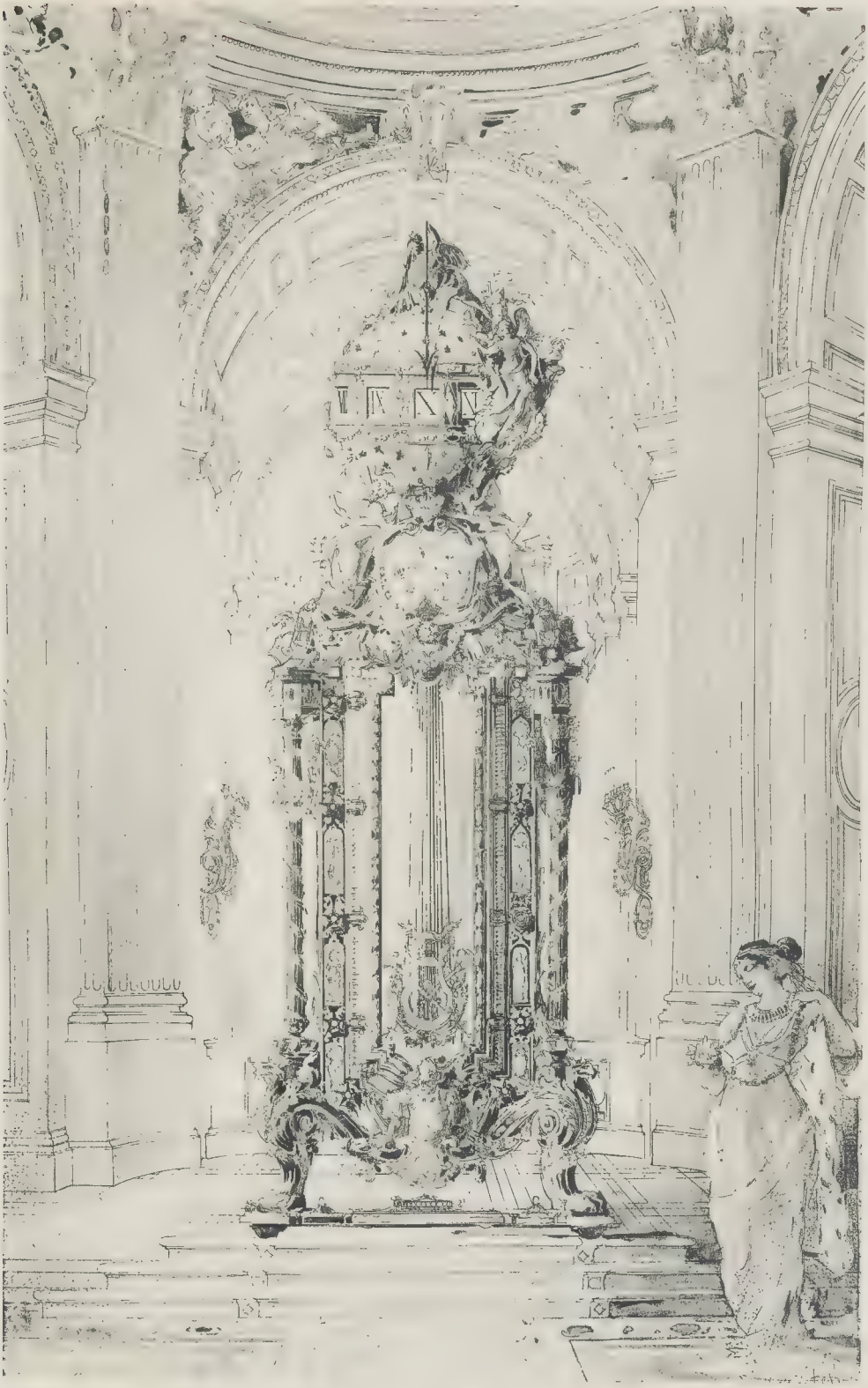

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 40, Faubourg S.-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES - M. CASTEL, élève de M. BERNIER - 1re seconde Médaille

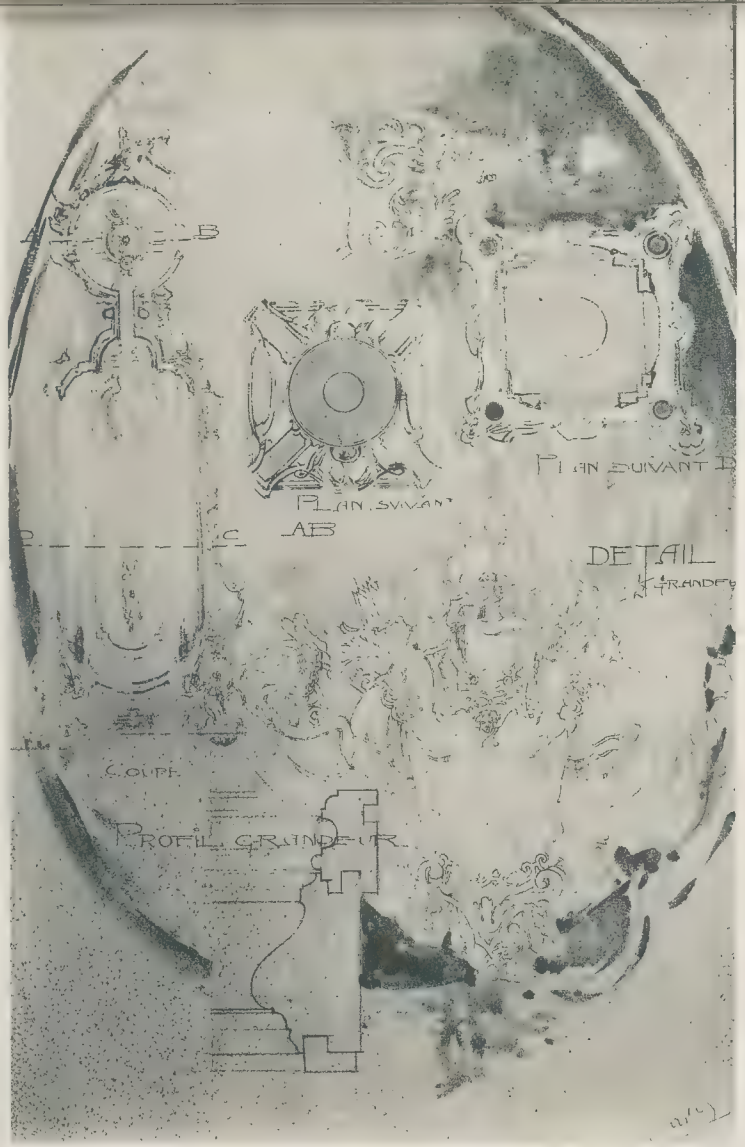

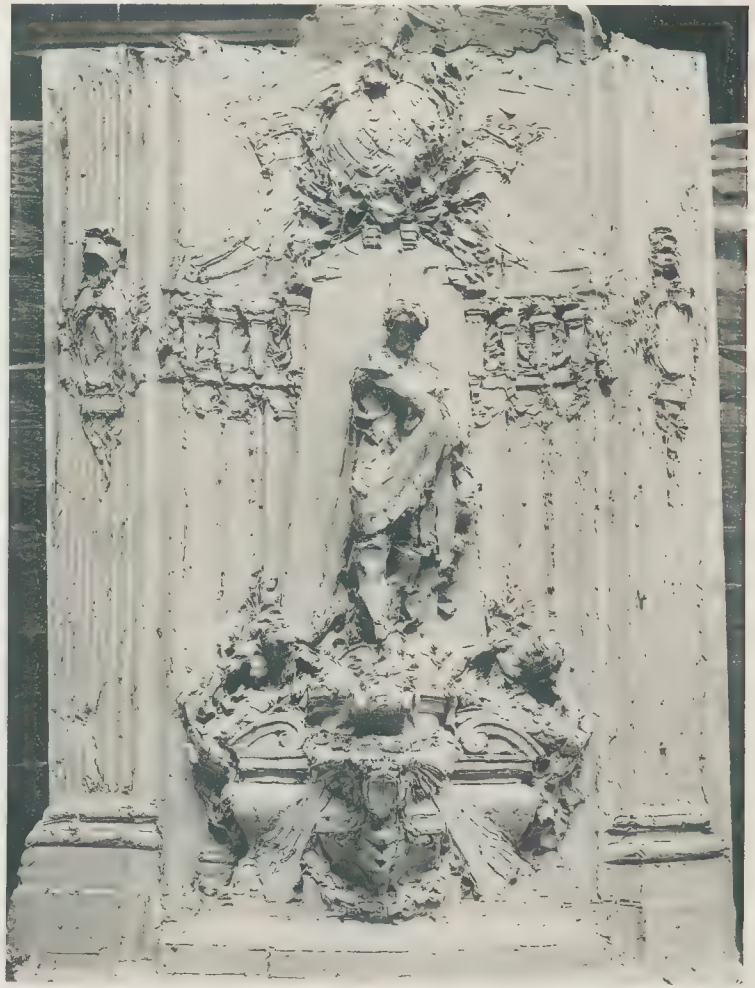

Héliotypie A. Le Doux, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 148 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS MODERNE - UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES - M. CASTEL, ... de Médaille CONCOURS DE COMPOSITION DECORATIVE - UN MONUMENT A L'AMIRAL - M. CASTEL, ... ERNER - Prix

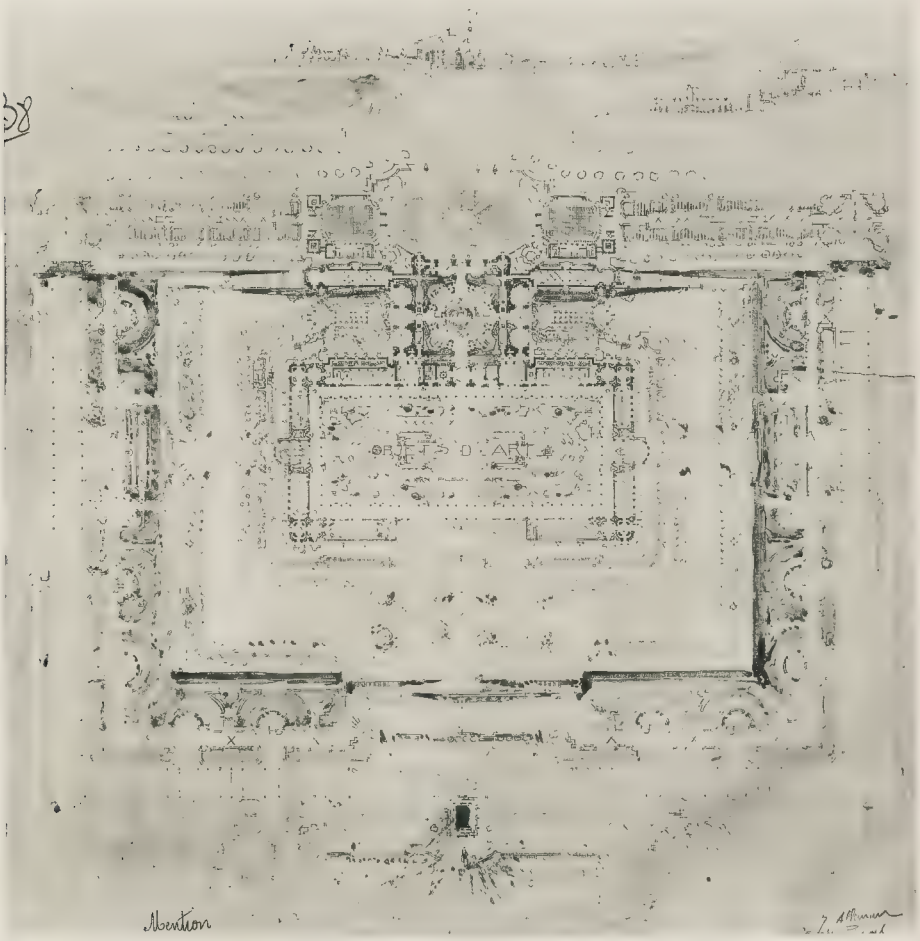

HÉLIOTYPIE R. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET SUCCR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS ABARRE - UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES - M. ALLEMAN, élève de M. PASCAL

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS LABARRE – UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES – M. MOLLEZ, élève de M. LAMBERT

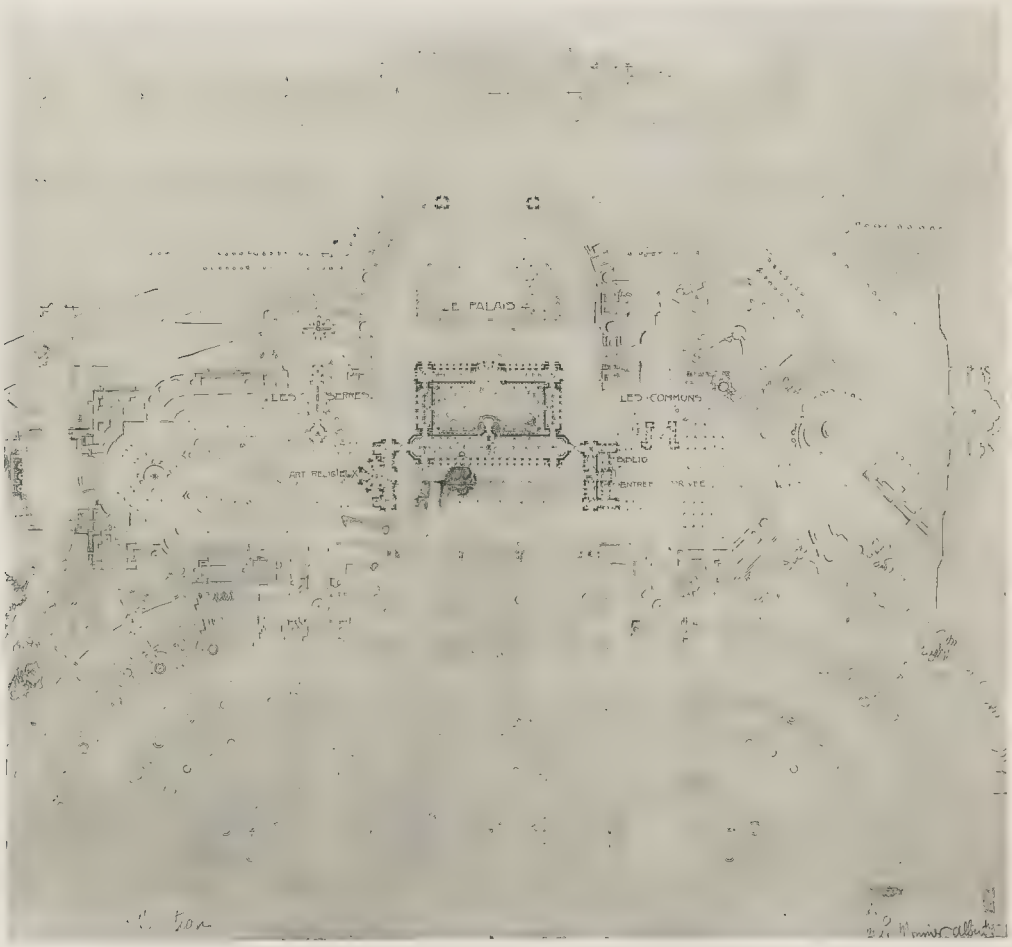

BIBLIOTHEQUE H. LE DELAY PARIS
ARMAND GUERMET, ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ABARRE – UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES – M. Albert LE MONNIER, élève de M. HERAUD

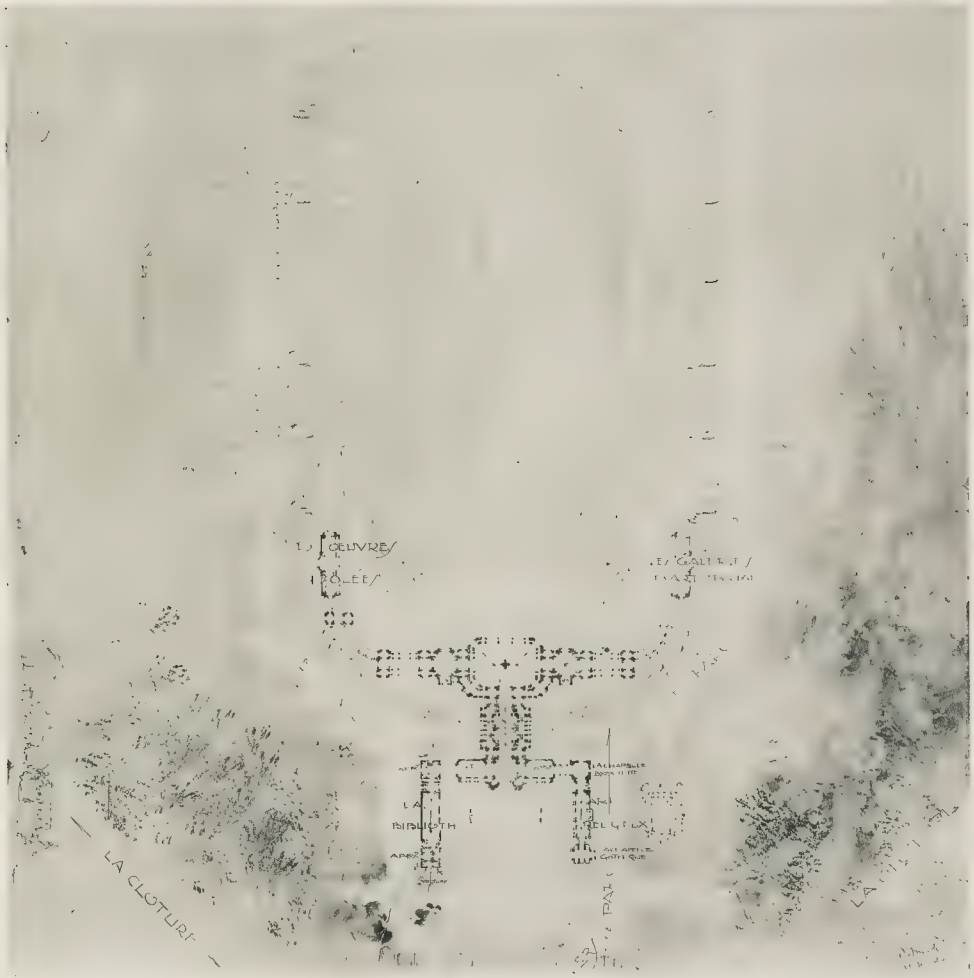

HÉLIOTYPIE H. LE DOLEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, EDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS LABARRE – UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES – M. D'AMATO, élève de M. LALOUX

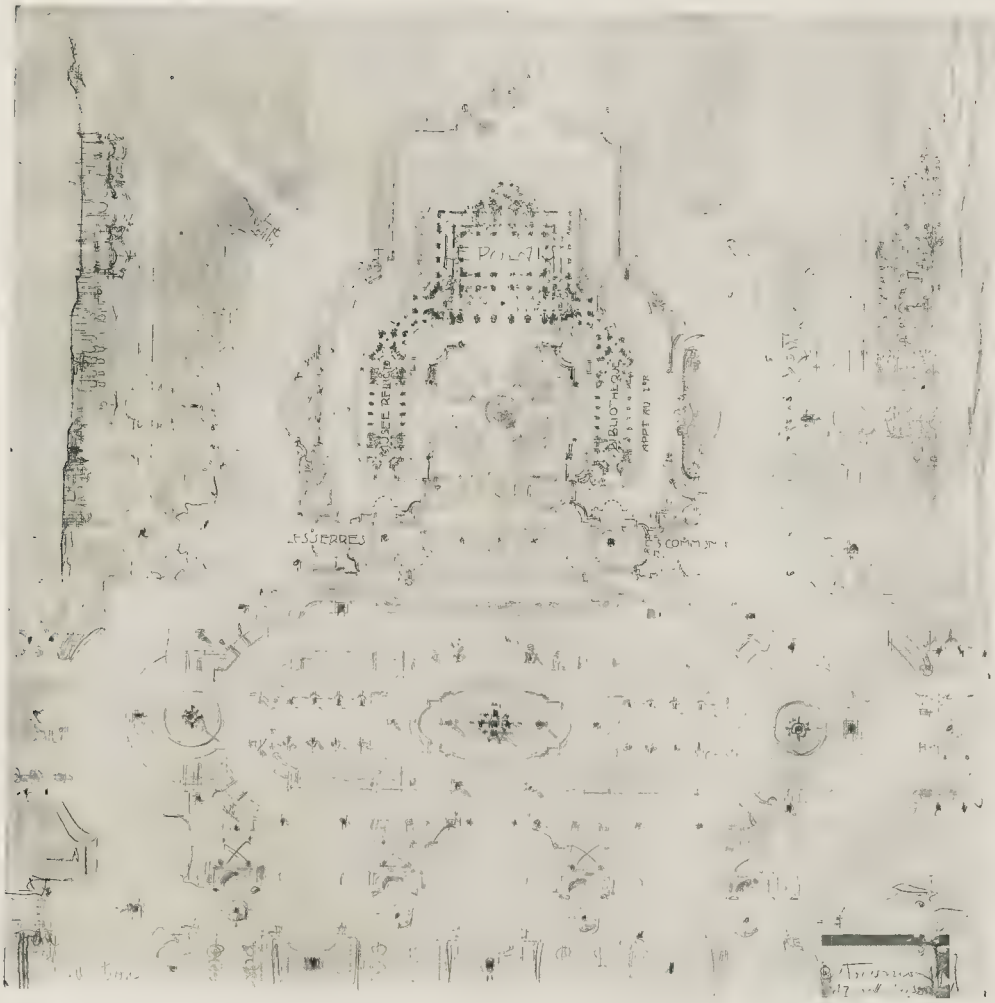

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET EDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS LABARRE UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES - M. TOURNON, élève de M. BERNIER

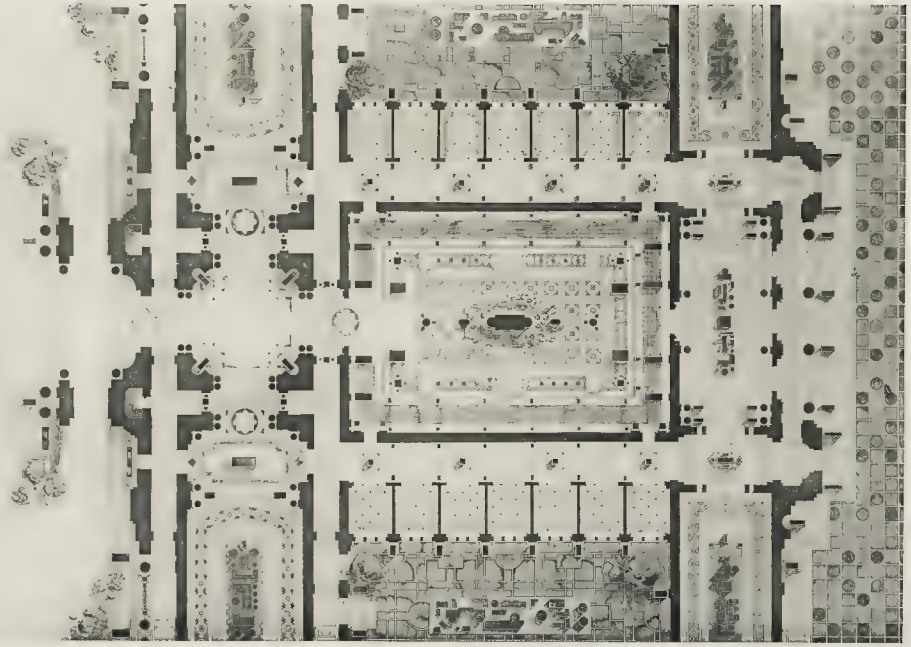

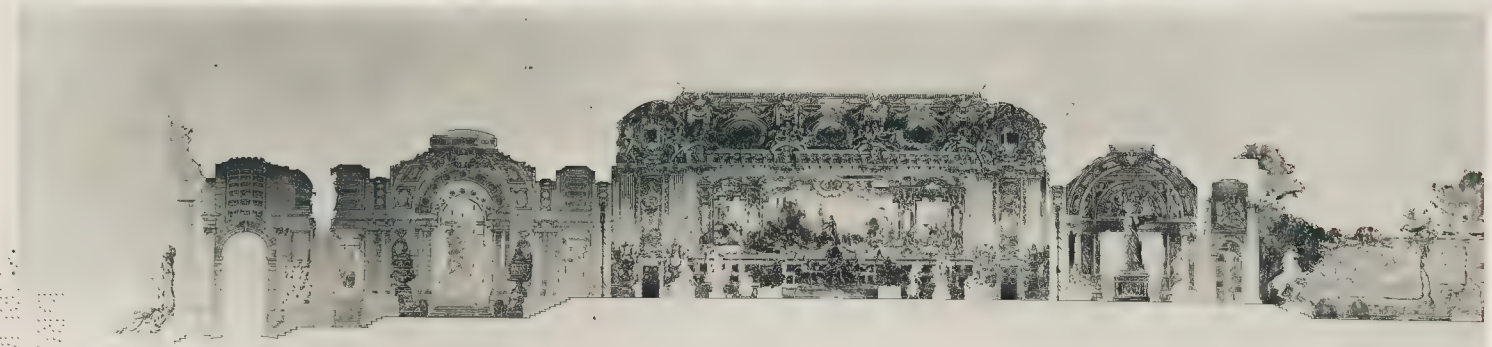

HÉLIOTYPIE E. LE BELEY, PARIS
ARMAND GUERINET ÉDITEUR 40 FAUBG ... ST MARTIN PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ÉTAT - M. MIRLAND, élève de M. LALOUX 1er Prix

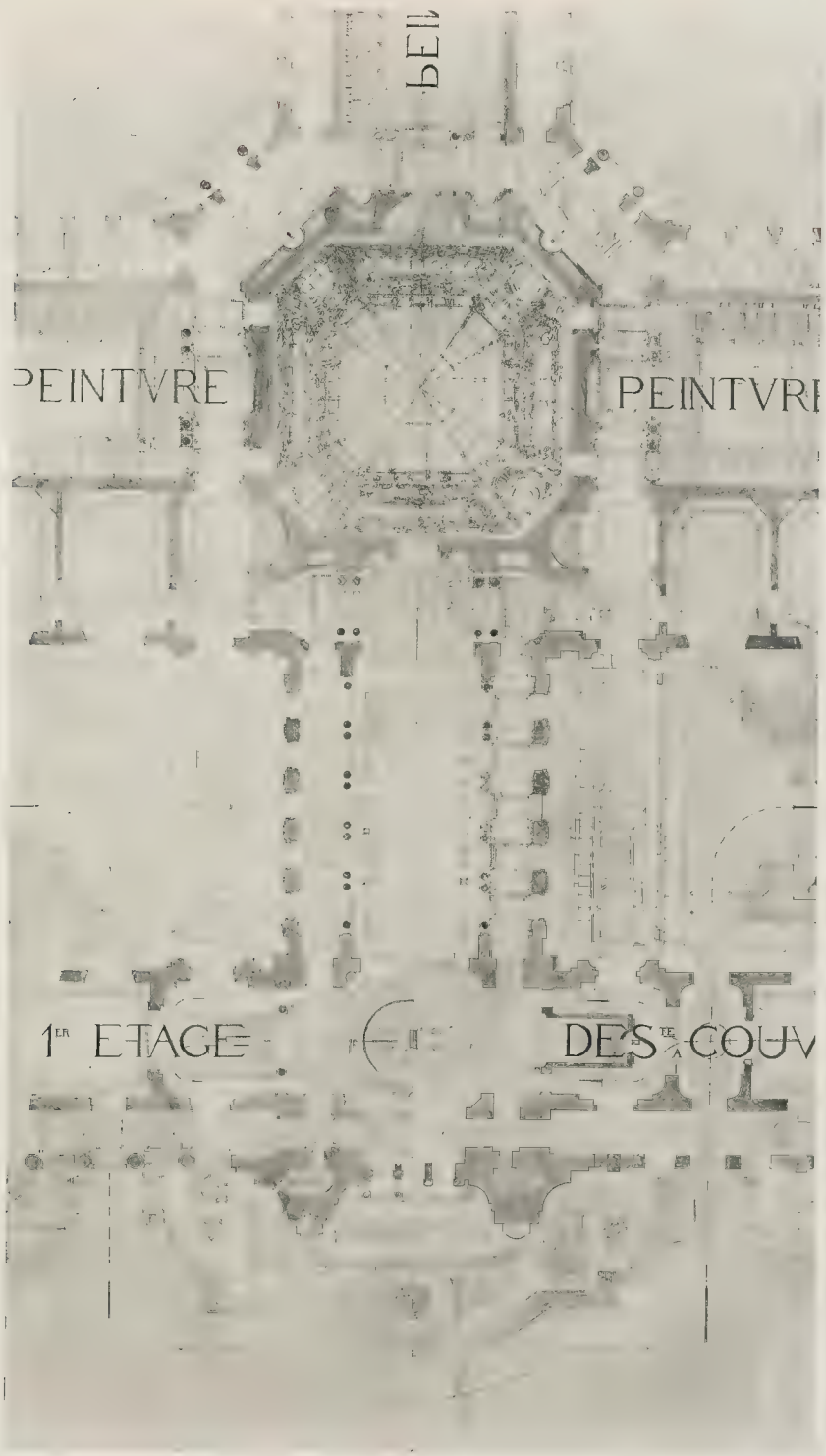

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUERINET EDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLERE SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ÉTAT - M. TOURNON, élève de M. BERNIER. 2me Prix

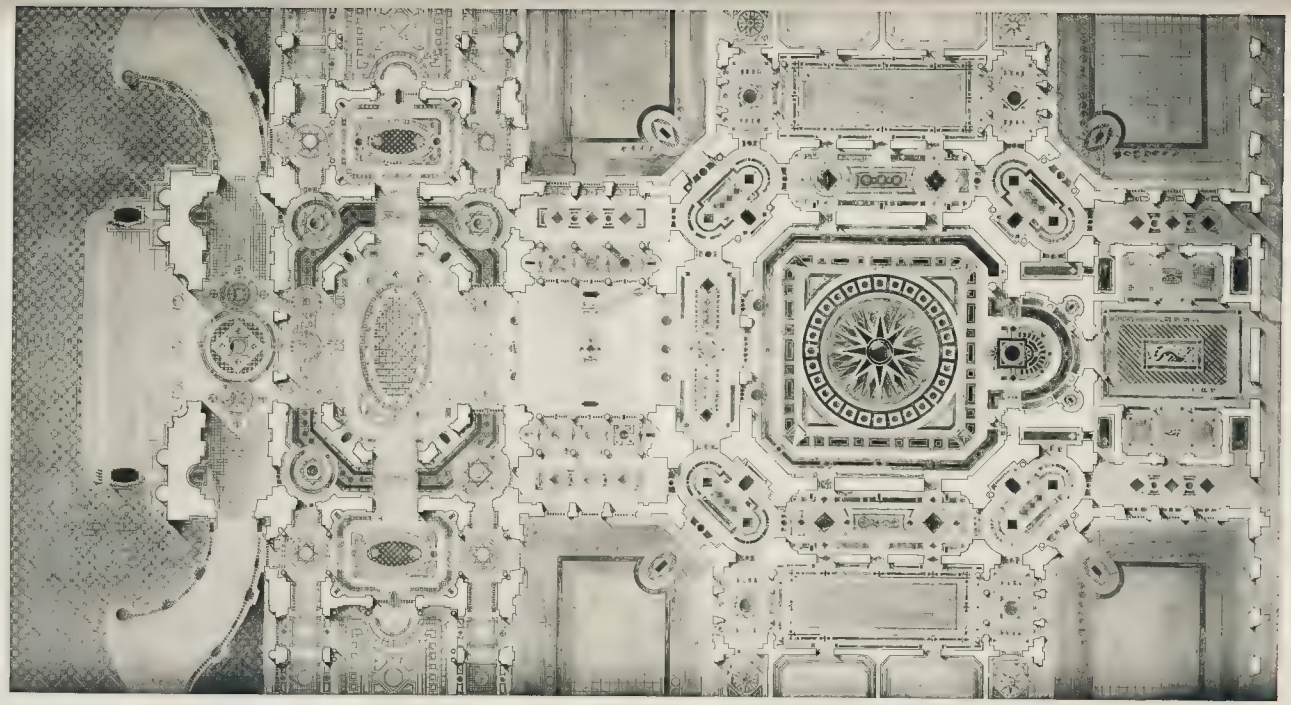

HÉLIOTYPIE C. LE SELEY PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ÉTAT M. PIN élève de M. LALOUX, 3me mention CONCOURS ACHILLE LECLÈRE SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ÉTAT M. TOURNON, élève de M. BERNIER, 2me Prix

F. ERTEUR, 145 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

PH. E. LE DELAY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR. 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ACH. L.F LECLÈRE SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ETAT - M. PIN, élève de M. LALOUX, 3me mention

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE - SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ÉTAT - M. JAPY, élève de M. PASCAL, 1re mention

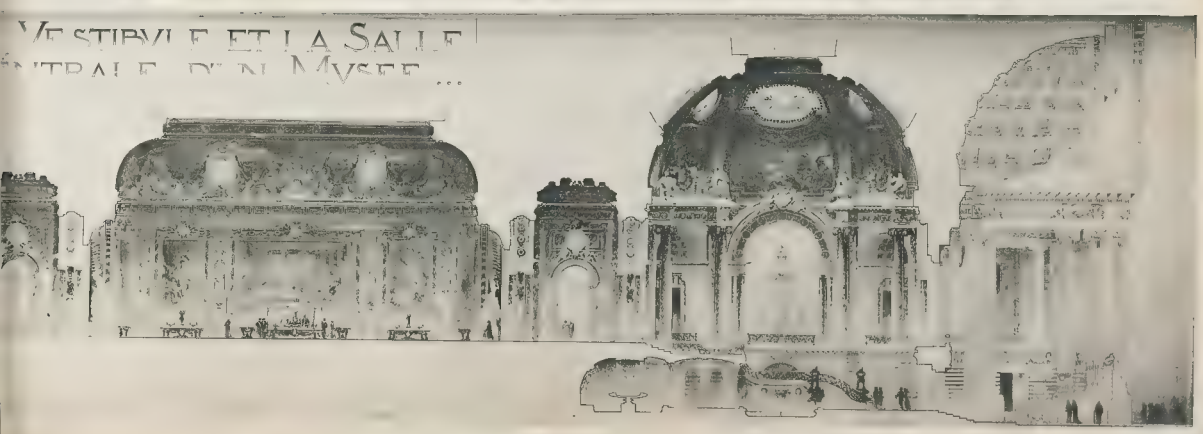

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE - SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ÉTAT - M. JAPY, élève de M. PASCAL, 1re mention

LE BELEY. PARIS
ARMAND GUÉDINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

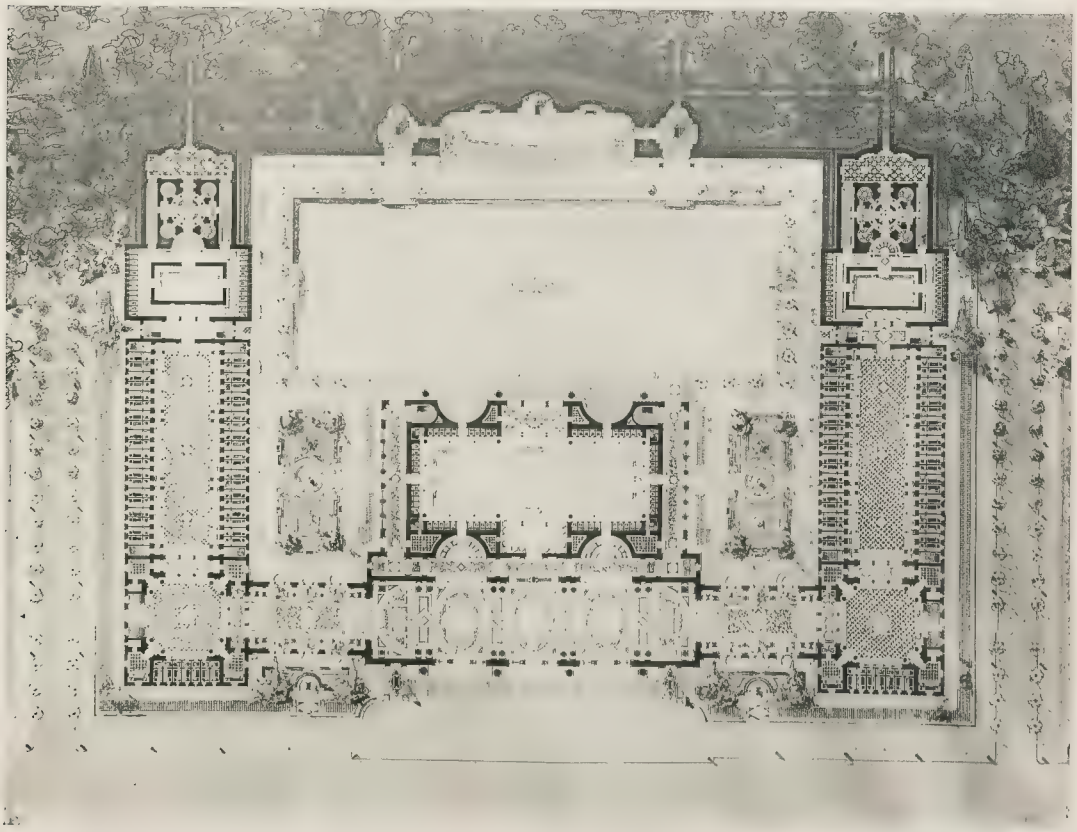

HÉLIOTYPIE E. LE BEAU, PARIS
ARMAND GUILLEMOT, GÉRANT. 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN ETABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES ET THERMALES - VAN ALEN, élève de M. LALOUX, 1re médaille

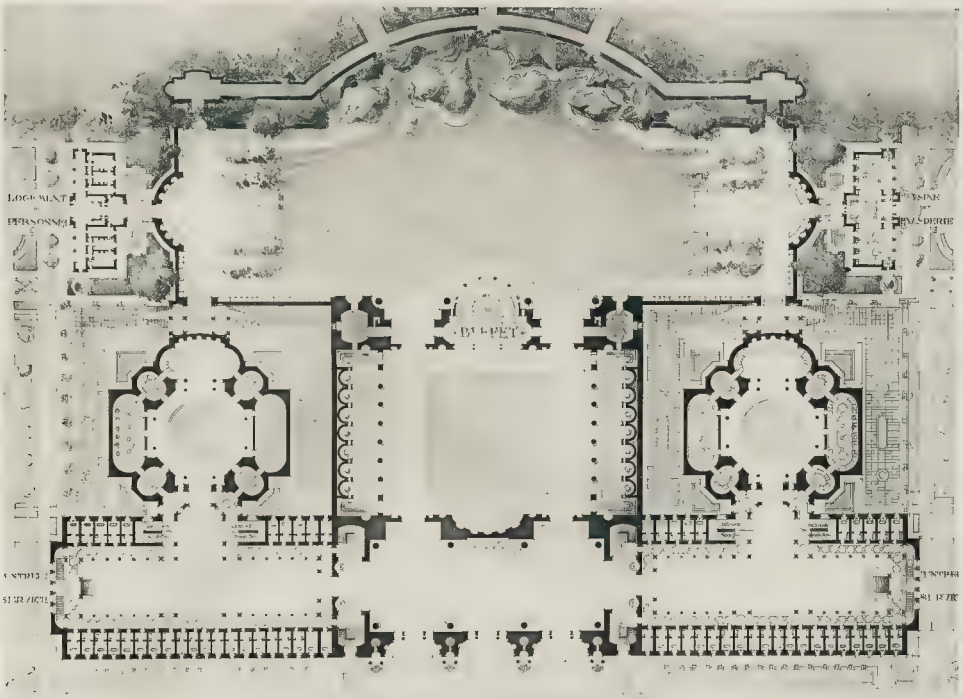

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GODOINET EDITEUR 140 FAUBOURG St.ANT MARTIN PARIS

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES ET THERMALES - TREVELAS élève de M. BERNIER 1re médaille

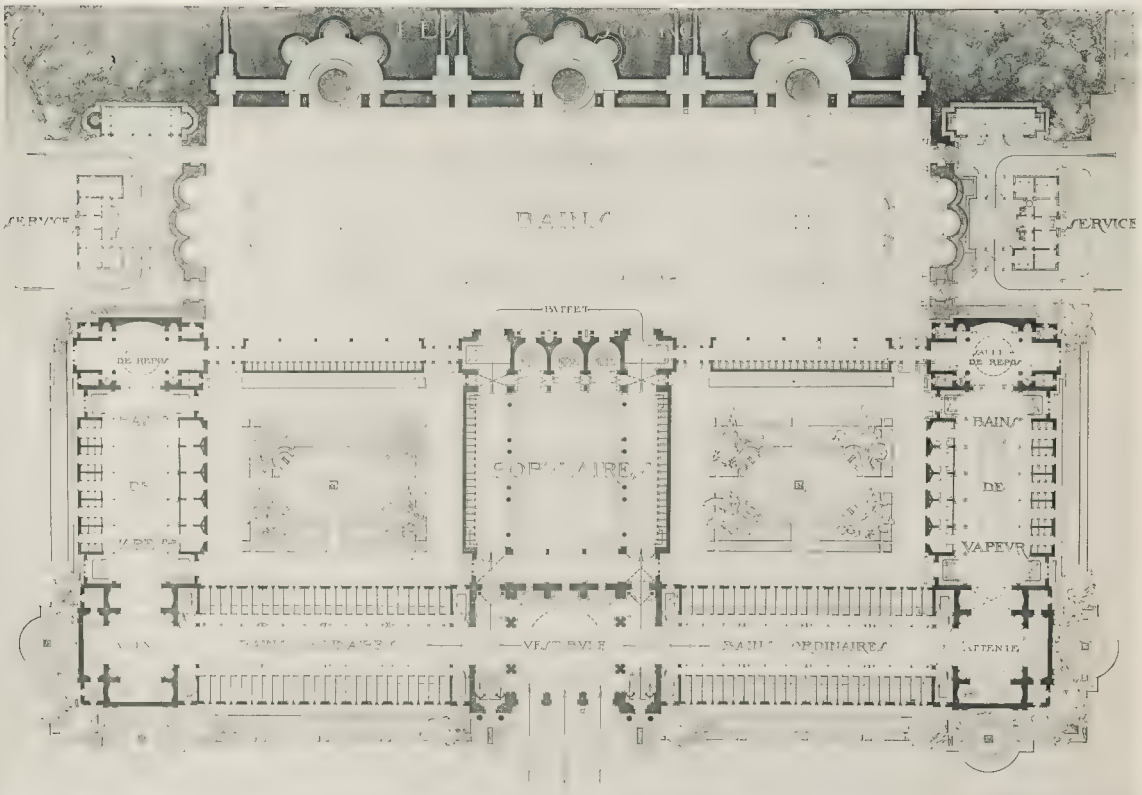

HELIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUERINET, EDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN ETABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINERALES ET THERMALES - CIZALLETTI, élève de M. ANDRÉ, 1re seconde médaille

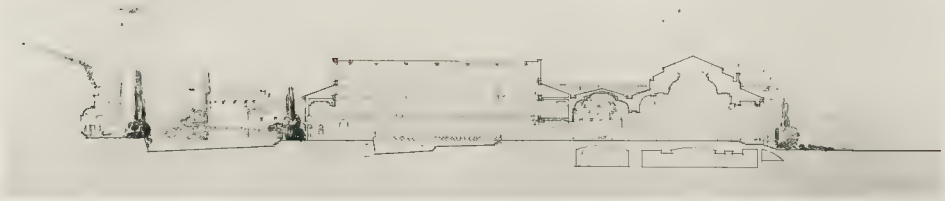

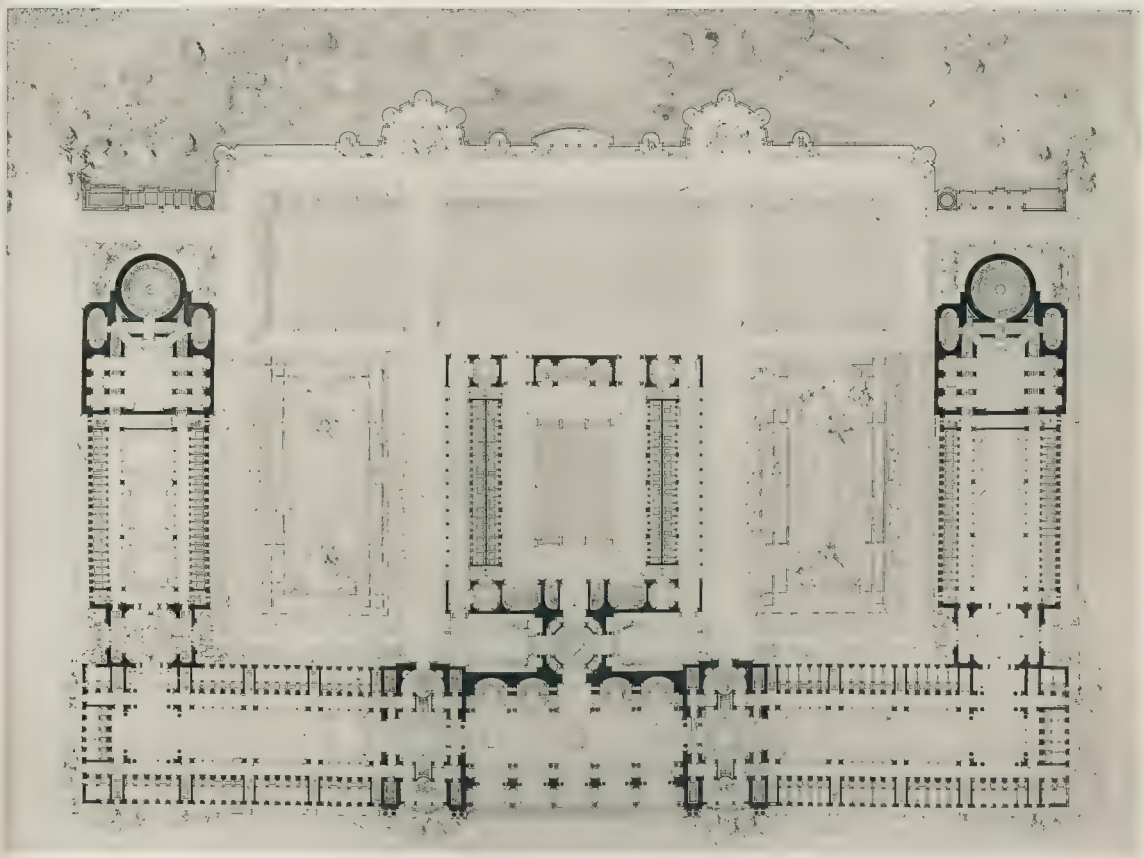

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 F. 7 RUE SAINT-ARTIN, PARIS

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES ET THERMALES – MARCQ, élève de M. LALOUX, 1re seconde médaille

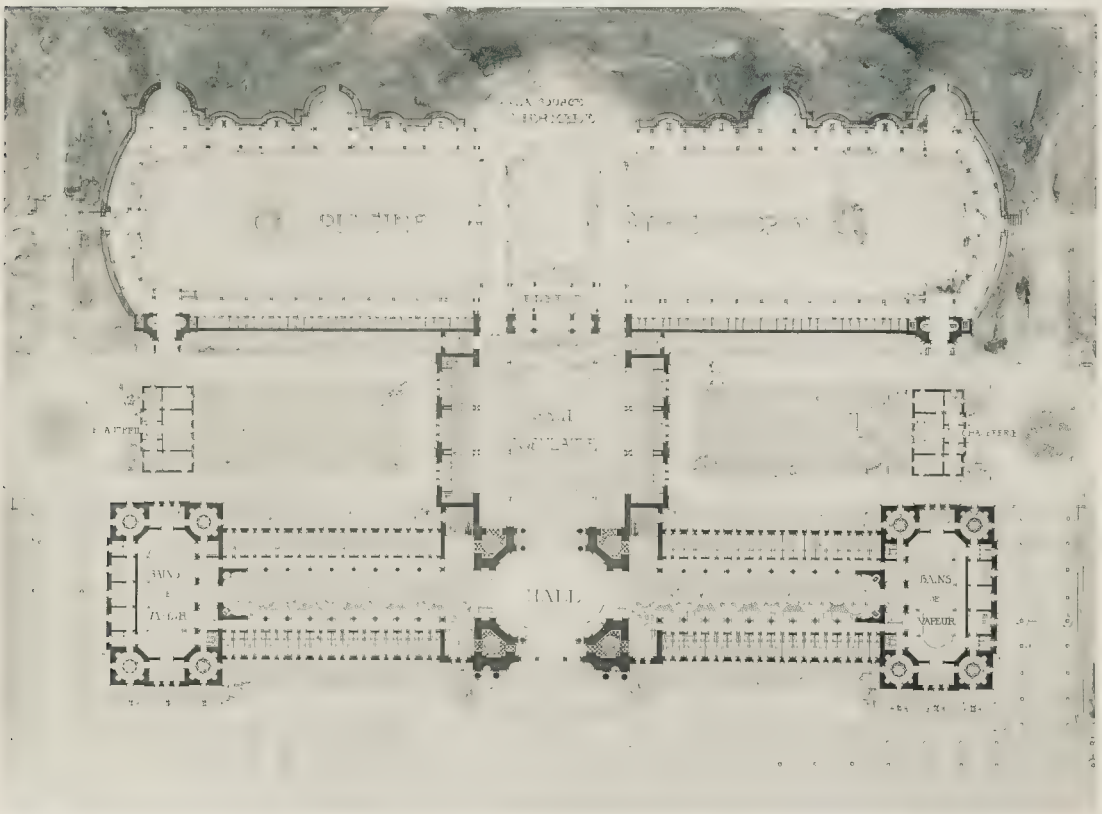

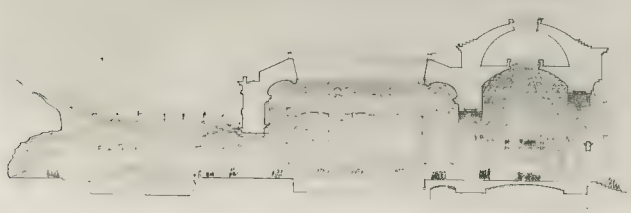

HELIOTYPIE R. LE BOLAY PARIS
ARMAND GUERINET EDITEUR, 146 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

UN ETABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES ET THERMALES – M. CARLEVAN élève de M. BERNIER, 1re seconde médaille

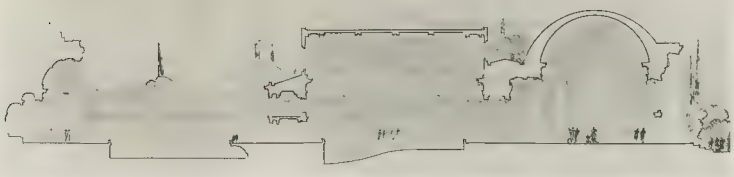

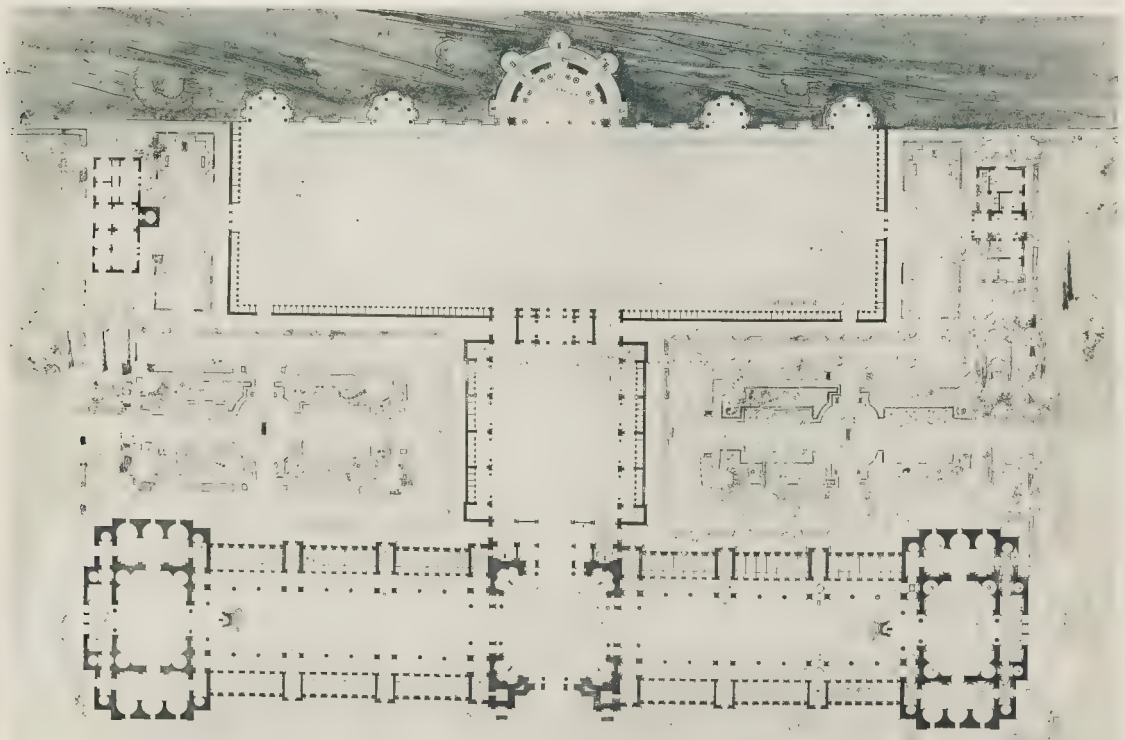

HELIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUERINET, EDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

UN ETABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINERALES ET THERMALES – M. MENCLESCO, élève de M. LAROUX, 1re seconde médaille

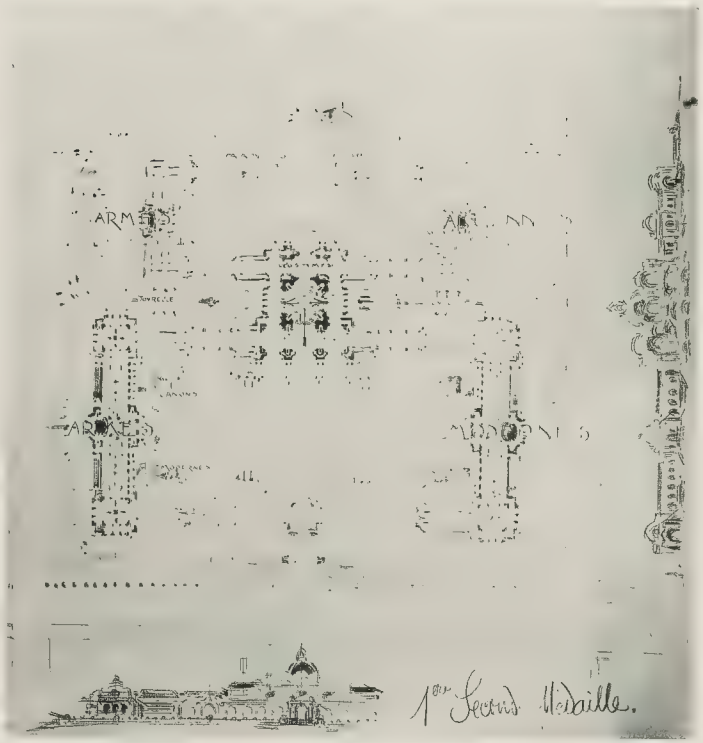

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ESQUISSE – UN MUSÉE HISTORIQUE DES ARMES DE GUERRE ANCIENNES ET MODERNES – M. BELLON, élève de M. REDON

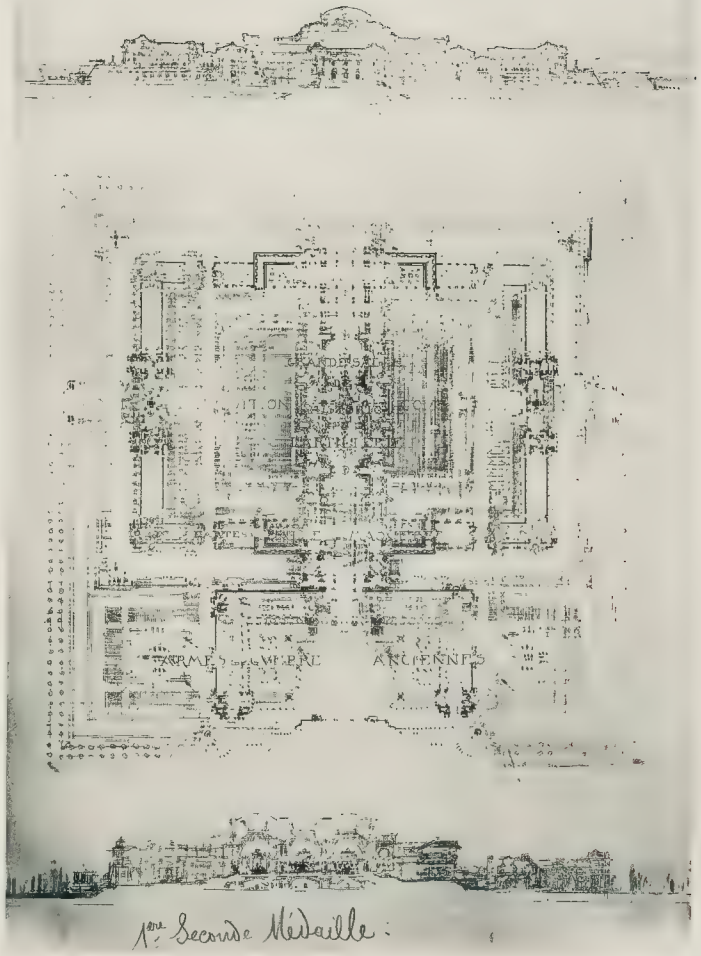

GRAND QUERNET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

ESQUISSE – UN MUSÉE HISTORIQUE DES ARMES DE GUERRE ANCIENNES ET MODERNES – M. HAFFNER, élève de M. LALOUX

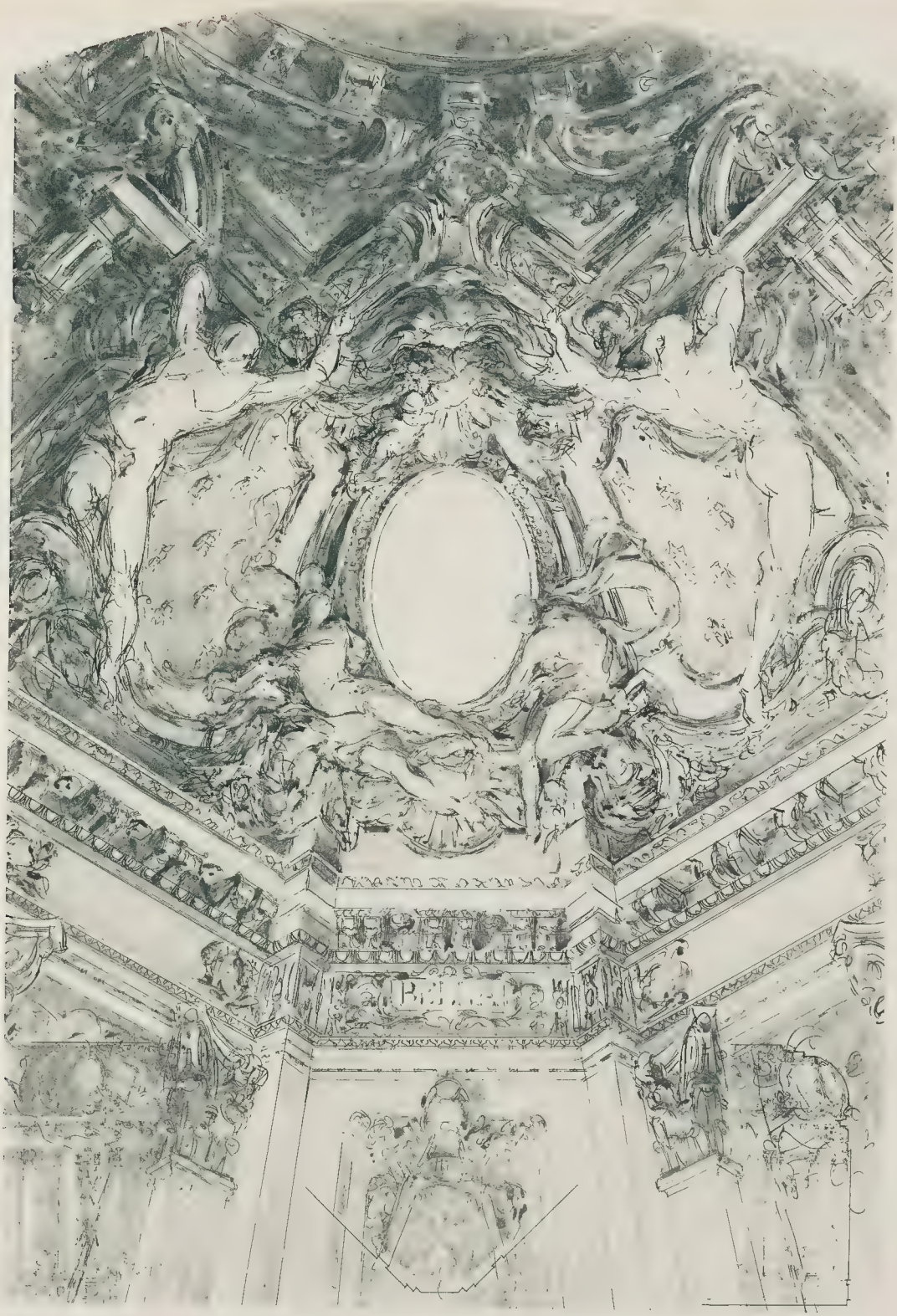

BIBLIOTHÈQUE E. DE BOLEY PARIS

ARMAND GUERINET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN – ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE
M. TOURNON, élève de M. BERNIER, 1re médaille

HÉLIOTY D. C. LE DELEY PARIS
ARMAND GUERINET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS ROUGEVIN – ANGLE D'UNE ROTUNDE D'ARC DE CLOTRE DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE
M. CASTEL, élève de M. BERNIER, 1re médaille et 1er prix

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS ROUGEVIN — ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE — ES DENTELLE — M. LE GUEN, élève de M. LALOUX, 1re médaille et 2me prix

HELIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN ANGLE D'UNE VOISSURE D'ARC DE [illegible] LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE M. SOLOTAREFF, élève de M. PASCAL, 1re médaille

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS ROLGEN — ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RESIDENCE PRESIDENTIELLE — M. CREVEL, élève de M. PAJEIN, 1re médaille

HÉLIOTYPIE E. LE SELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS ROUGEVIN – ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE. M. DELAGRANGE, élève de M. PAJAIN, 1re médaille.

CONCOURS ROUGEVIN ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RESIDENCE PRESIDENTIELLE

CONCOURS ROUGEVIN - ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RESIDENCE PRÉSIDENTIELLE

CONCOURS ROUGEVIN - ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON DE RECEPTION D'UNE RESIDENCE PRESIDENTIELLE
M. APY élève de M. PASCAL, 1re seconde médaille

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET EDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

COMPOSITION DECORATIVE - UN TRAINEAU - Fernand LÉVY, élève de M. DEGLANE

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

CONCOURS ROUGEVIN – ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE
M. [illegible] élève de M. HERMANT 1re seconde médaille

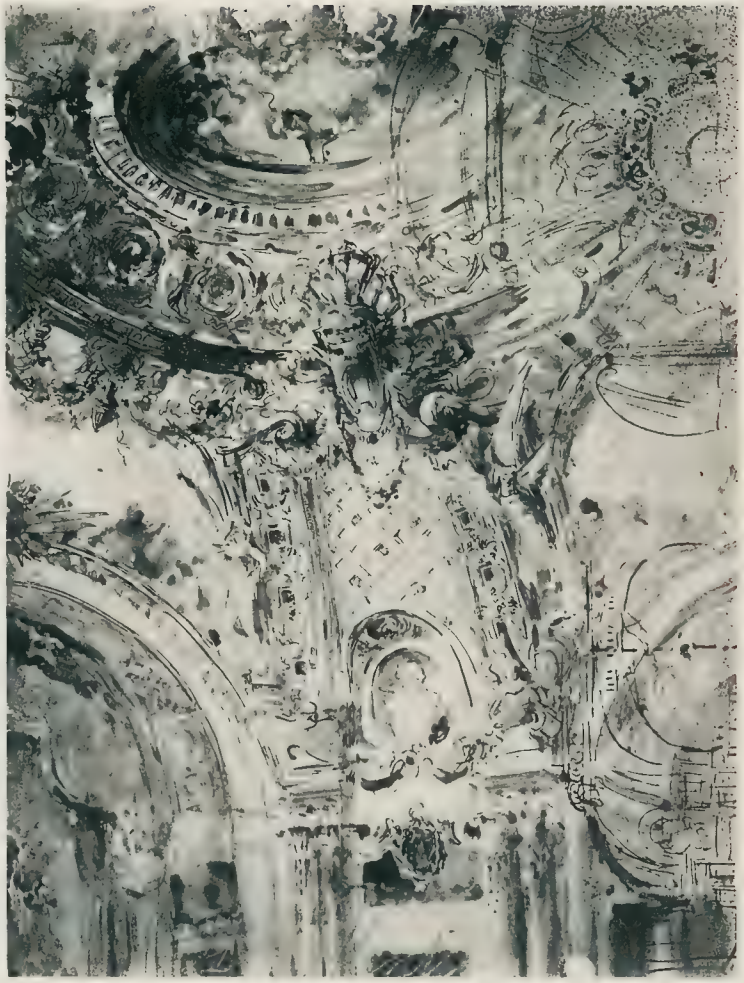

LE [illegible] D'UNE SALLE DE THÉATRE [illegible] de M. BERNIER

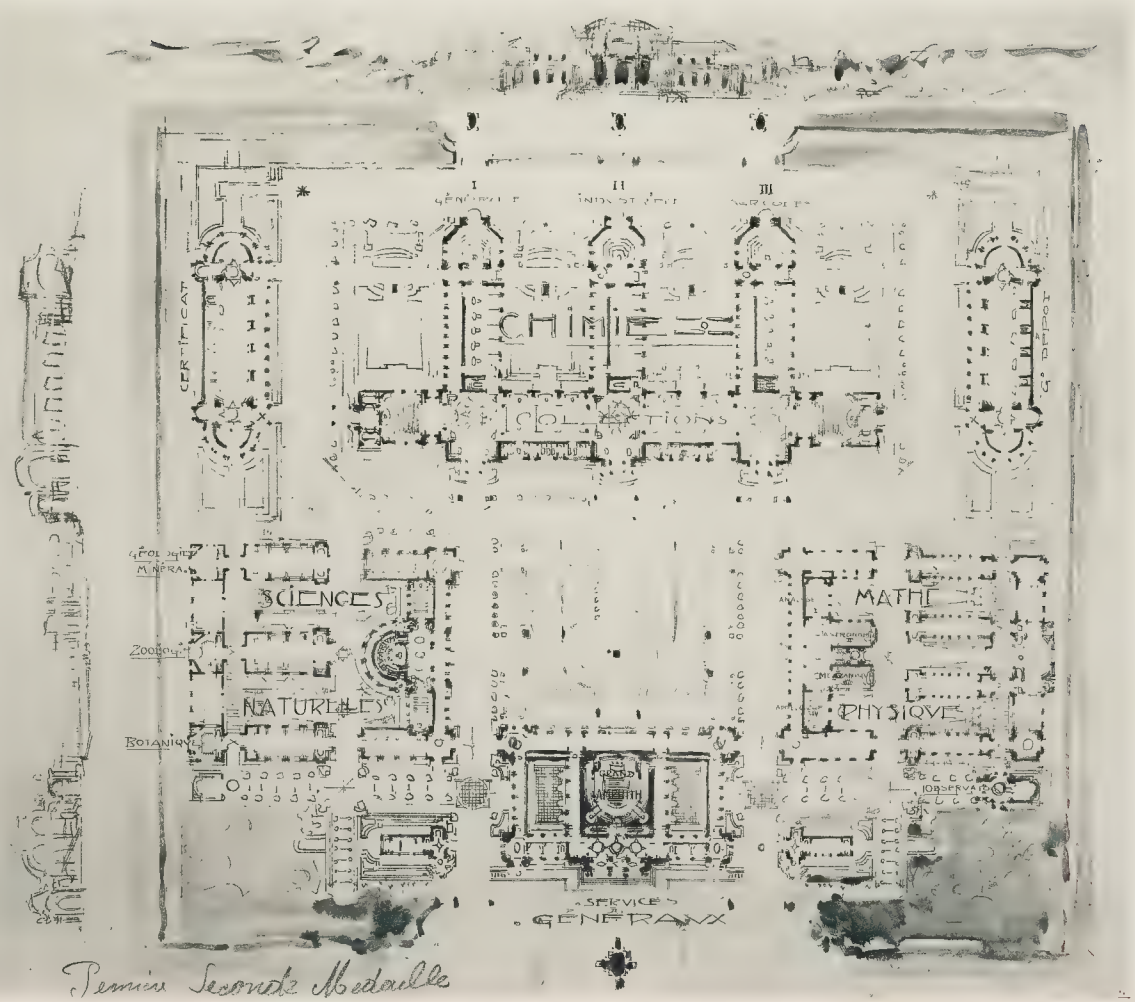

HÉLIOTYPIE E. LE DELAY PARIS
ARMAND GUILLAUMOT EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

ESQUISSE UNE FACULTÉ DES SCIENCES - CASTEL, élève de M. BERNIER

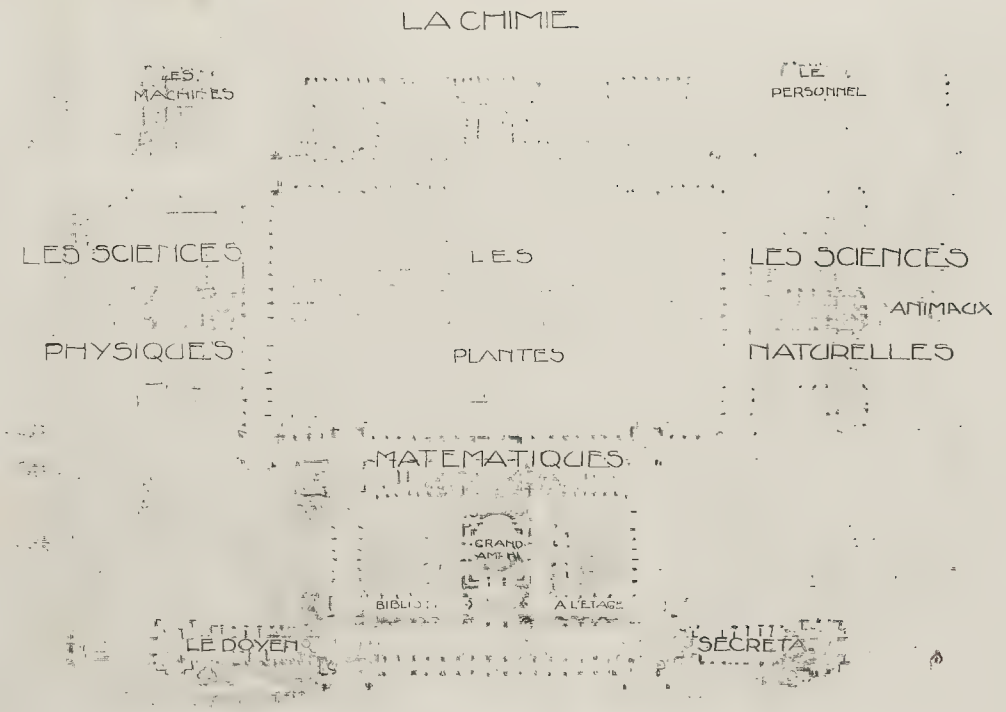

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN. PARIS

ESQUISSE - UNE FACULTÉ DES SCIENCES Eugène GUERIN, élève de M. PASCAL

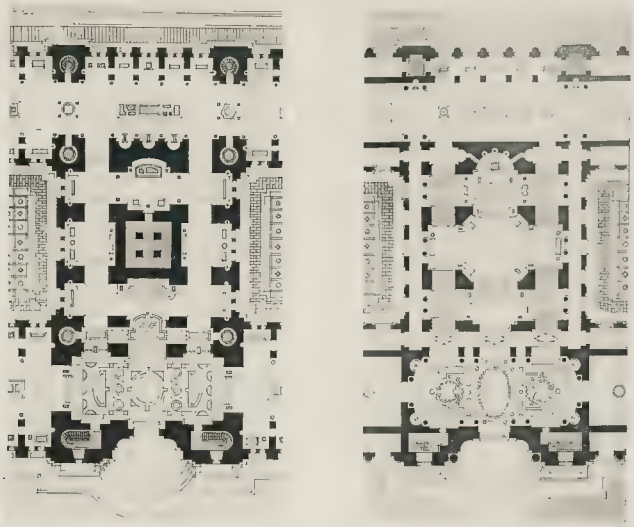

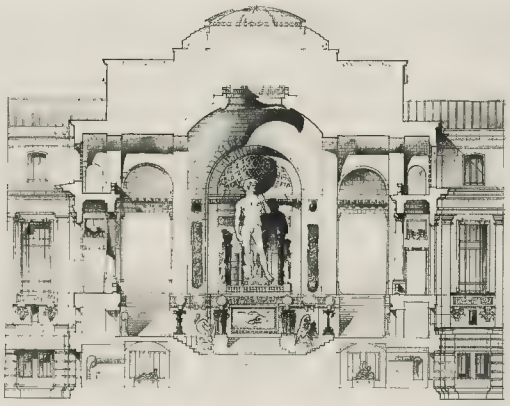

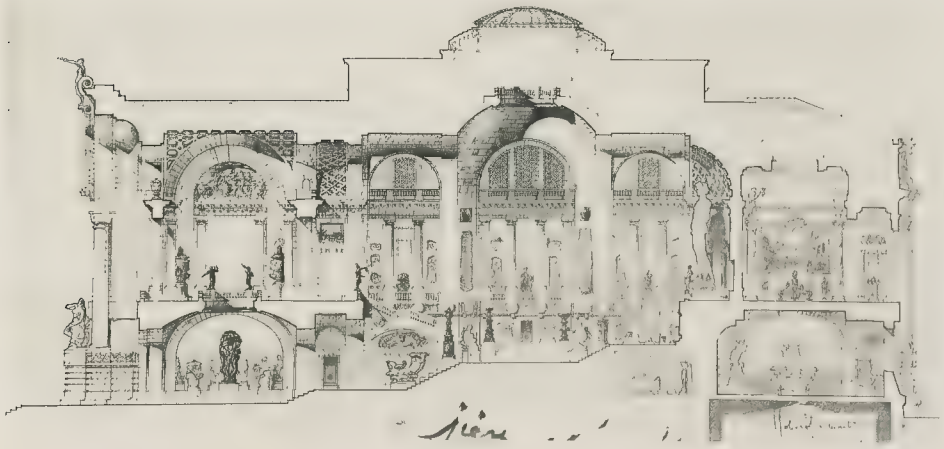

HELIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE M. LEGOUT élève de M. DEGLANE 1re médaille

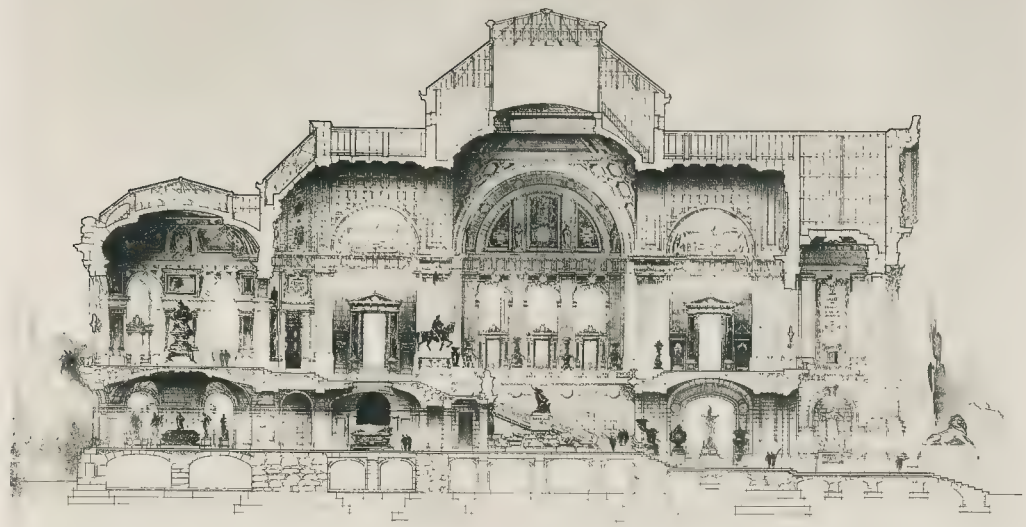

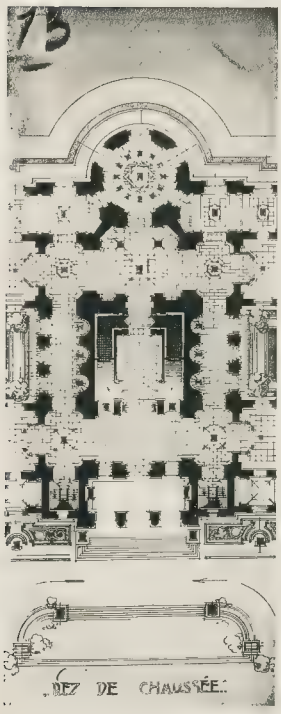

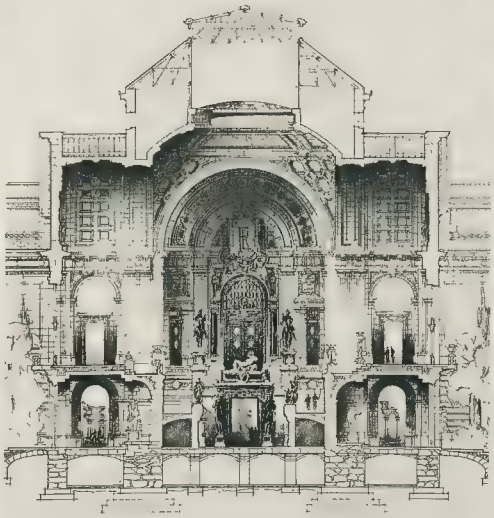

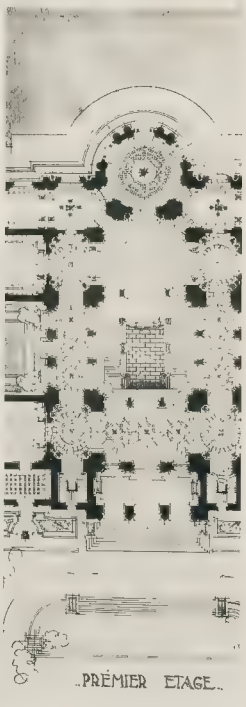

HÉLIOTYPIE C. LE ROLEY, PARIS

ARMAND GUERINET ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE – M. HOOD, élève de M. DUQUESNE 1re médaille

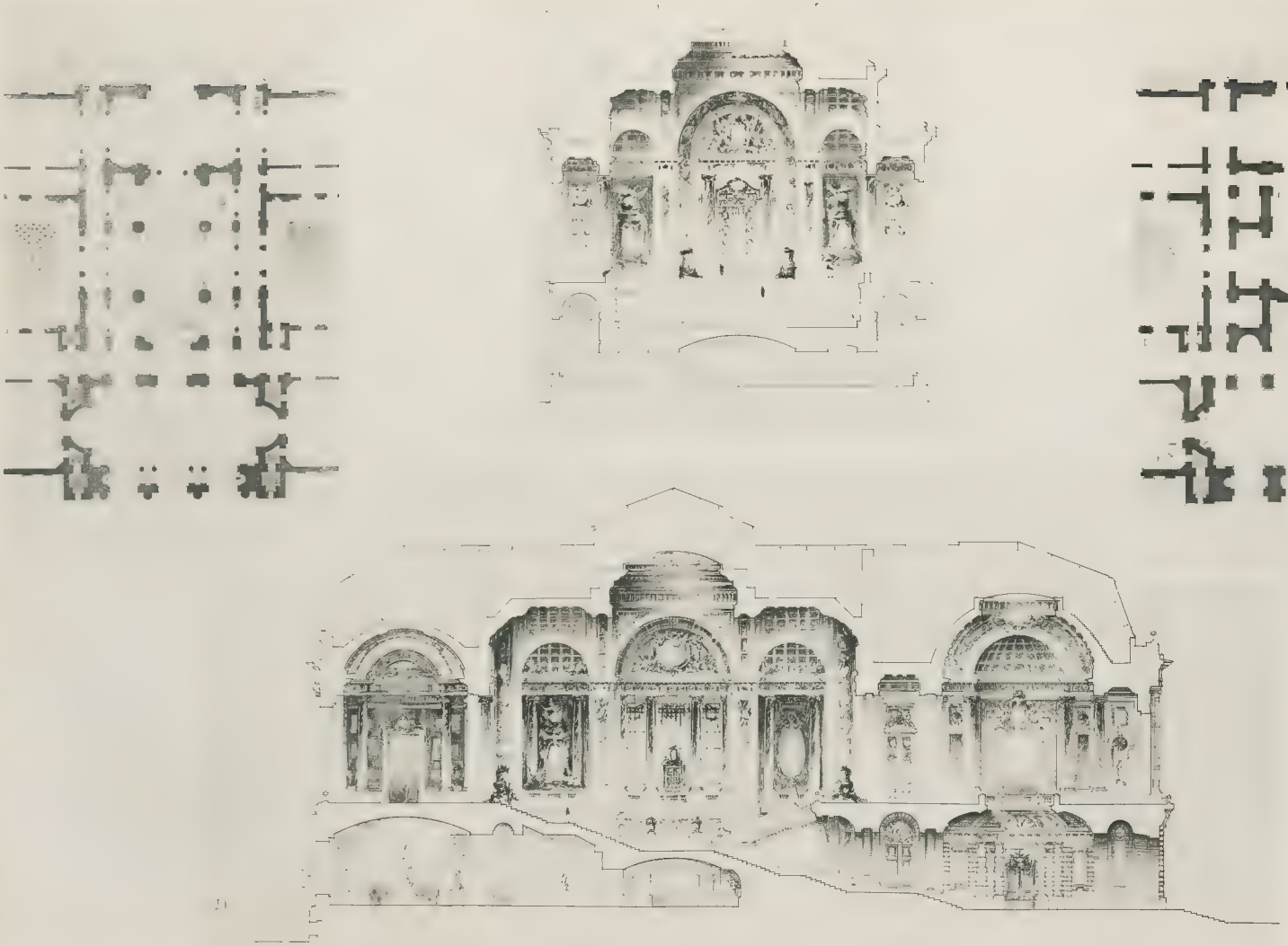

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSEE – M. MARTINEAU, élève de M. PASCAL, 1re seconde médaille

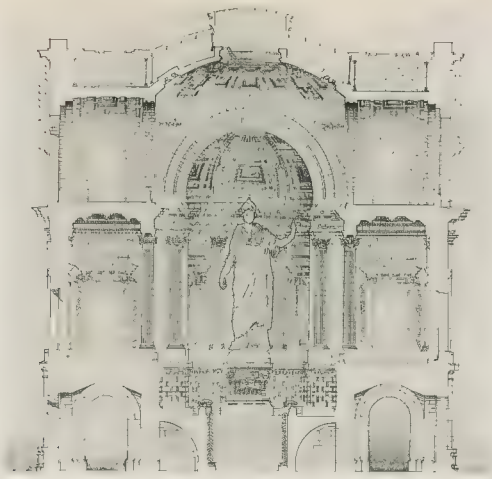

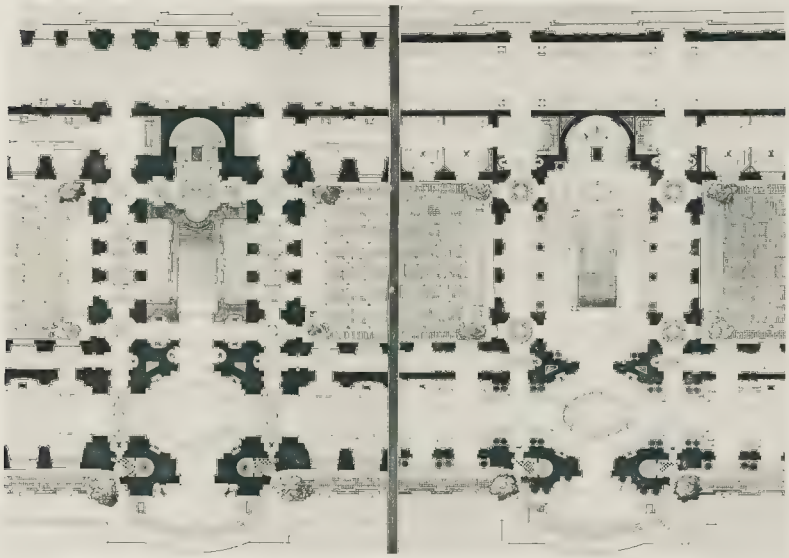

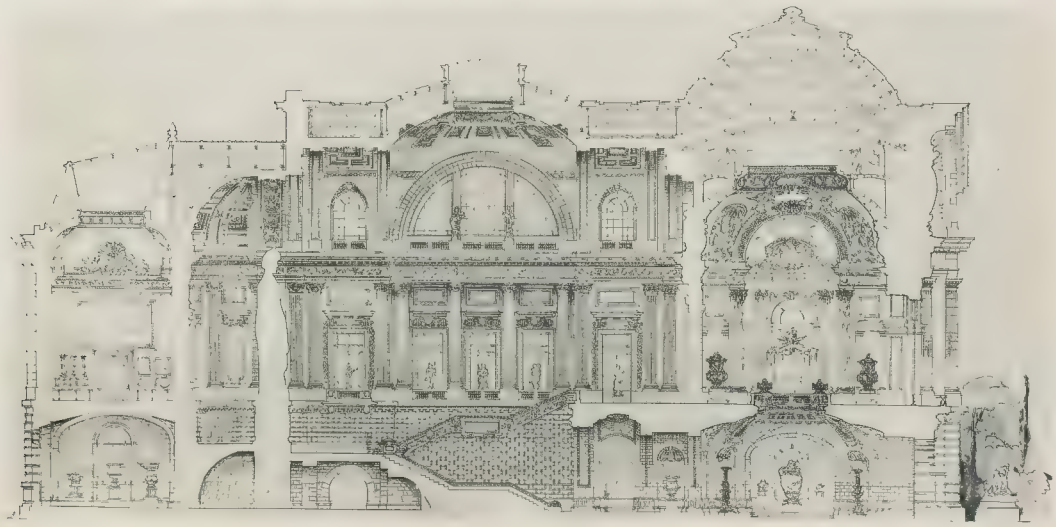

HÉLIOTYPIE C. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE - M. Eugène GUÉRIN, élève de M. PASCAL, 1re seconde médaille

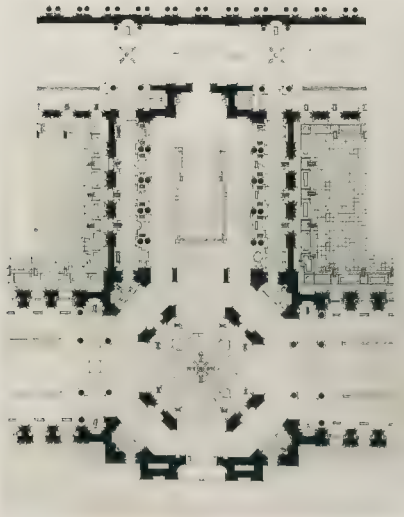

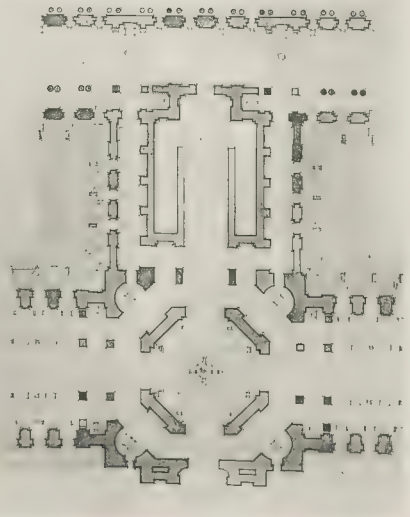

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET EDITEUR. 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE - M. MAHOT, élève de M. LAMBERT 1re seconde médaille

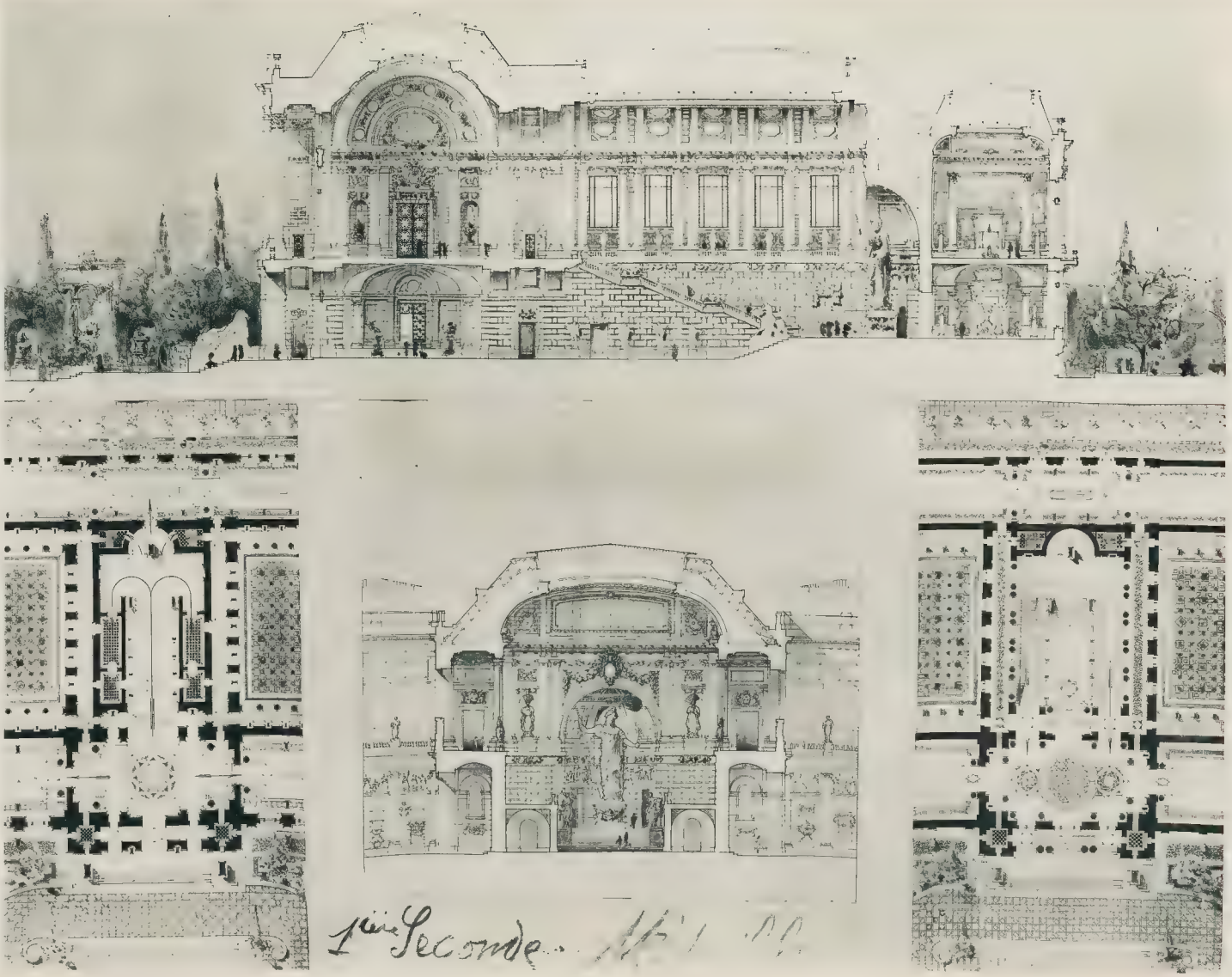

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE - M. VAN ALEN, élève de M. LALOUX. 1re seconde médaille

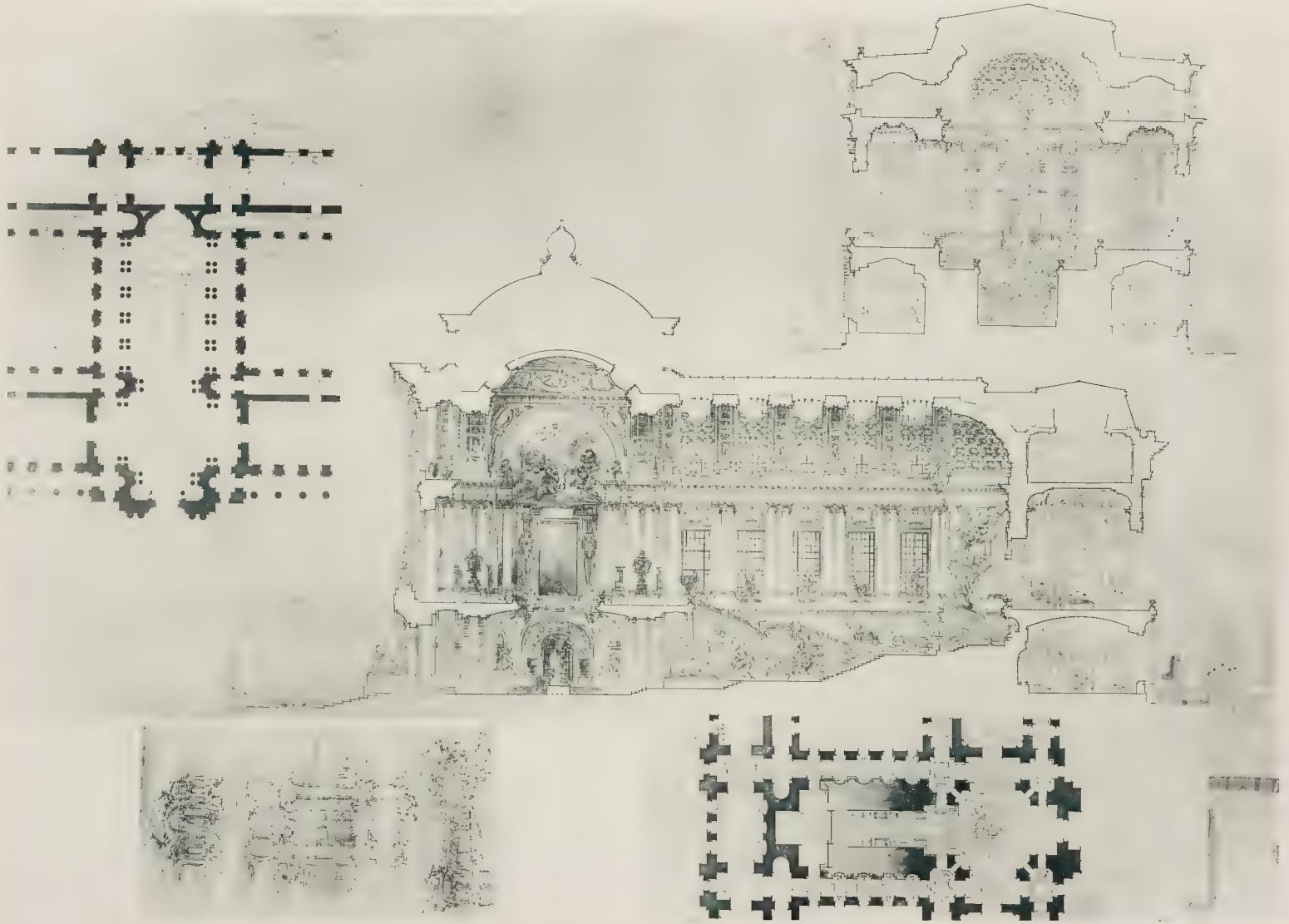

BIBLIOTHÈQUE H. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET, EDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL DU LYCÉE M. Pierre SIBEN, élève de M. DEGLANE, 1re seconde médaille

HÉLIOTYPIE E. LE SELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 40, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

ESQUISSE ESQUISSE [illegible] DE PUBLIQUE — M. LAPY, élève de M. PASCAL

HÉLIOTYPIE E. LE DELAY. PARIS

ARMAND GUERINET EDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

ESQUISSE-ESQUISSE - UNE PASSERELLE COUVERTE AU-DESSUS D'UNE VOIE PUBLIQUE - M. TORD, élève de M. PASCAL

PHOTOTYPIE E. LE SECLER PARIS

ESQUISSE ESQUISSE [illegible] LE COUVERTE AU DESSUS D'UNE VOIE PUBLIQUE [illegible]

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS.

ESQUISSE ESQUISSE UNE PASSERELLE COUVERTE AU DESSUS D'UNE VOIE PUBLIQUE M. CASTEL [illegible] de M. BERNIER

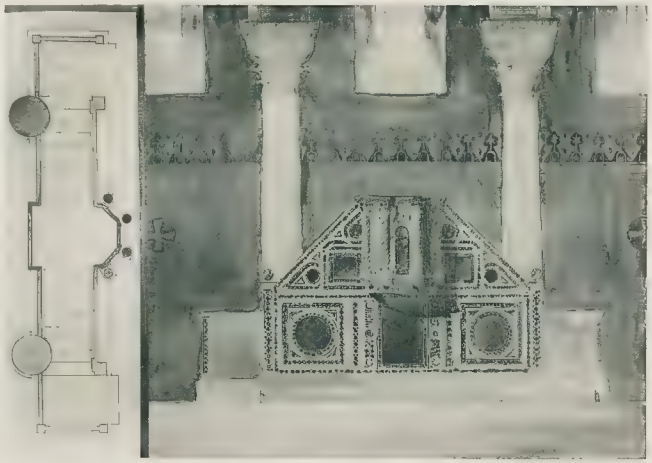

HÉLIOTYPIE E. LE ZELEY PARIS
ARMAND GUERINET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

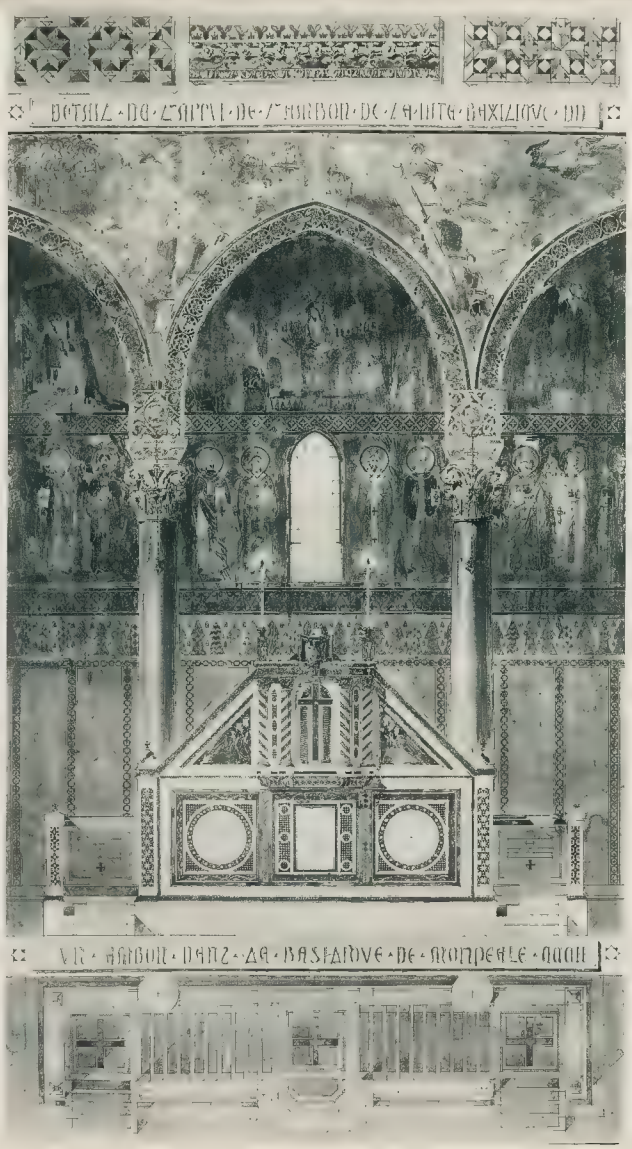

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

M. MARGO, élève de M. LALOUX

ARCHÉOLOGIE – UN AMBON DANS LA BASILIQUE DE MONREALE (Sicile)

M. ARNAL, élève de M. BERNIER

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

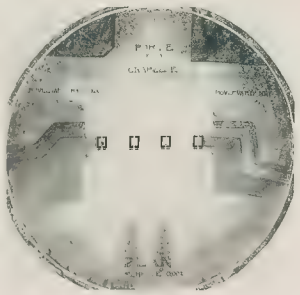

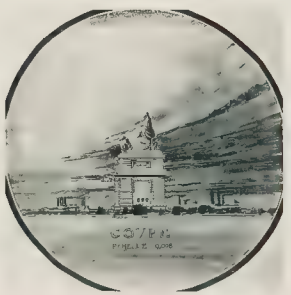

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET EDITEUR. 40 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS CHENAVARD - RENÉ DE LA BOUGLISE élève de M. LAMBERT Les principales portes de Paris 1er prix

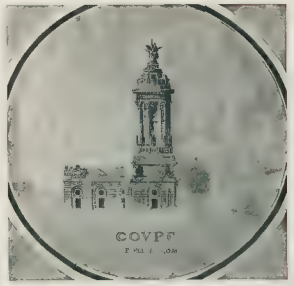

ARMAND GUERINET ÉDITEUR 140 TARBOURG SAINT-MARTIN PARIS

CONCOURS CHENAVARD RENÉ DE LA BOUGLISE [illegible]

RÉDUCTION E. LE SELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET EDITEUR 140 TALBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS CHENAVARD — RENÉ DE LA BOUGLISE élève de M. LAMBERT — Les [illegible] portes de Paris [illegible]

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, ... MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD — M. MALXON, élève de M. BERNIER — Résidence princière dans une île d'un lac — 1er prix

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, IMP.

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD – M. MAUXION, élève de M. BERNIER – Résidence princière dans une île d'un lac – 1er prix

BEL[illegible] PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD — M. MALAXON, élève de M. BERNIER — Résidence princière dans une île d'un lac — 1er prix

[illegible] M. Jacques ALLEMAN élève de M. PASCAL — un port refuge à Terre-Neuve — 2me prix

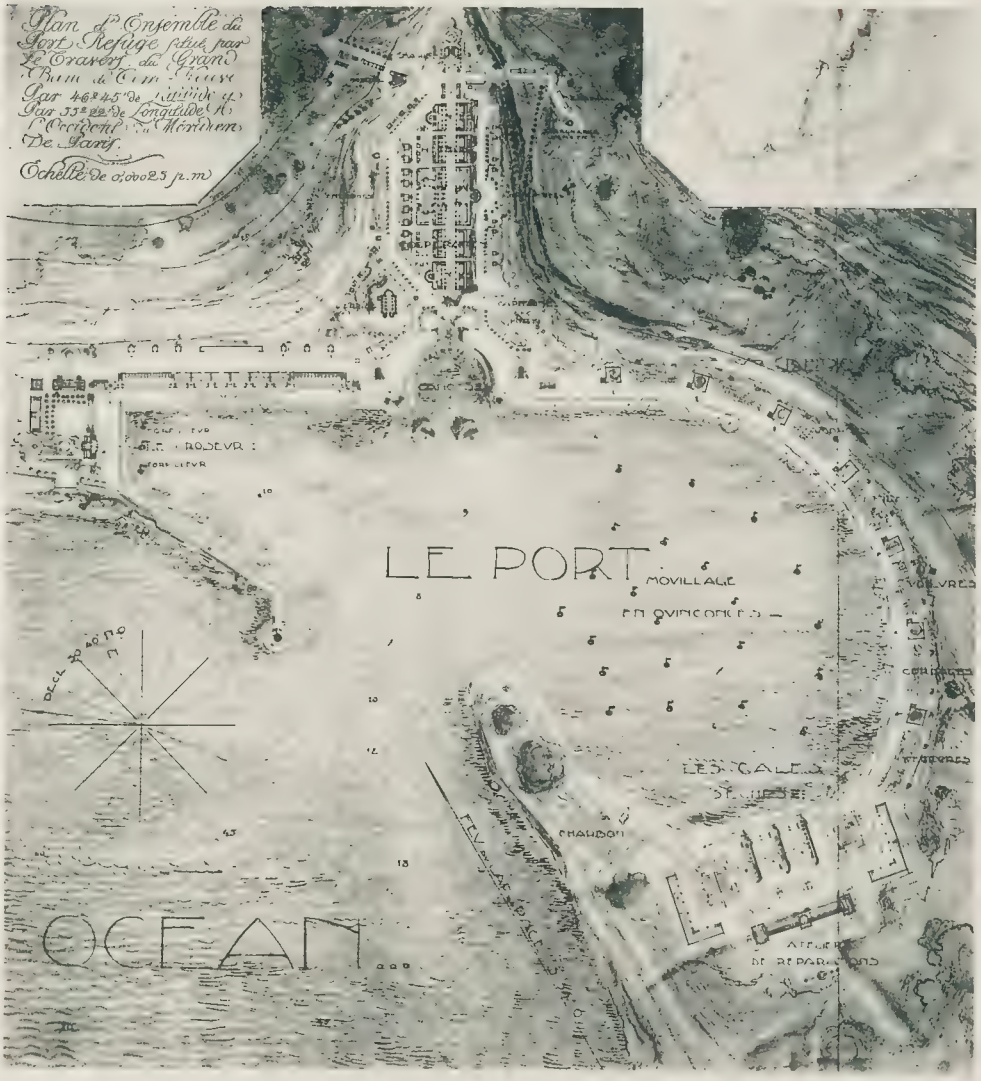

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARTAUD GRAVEURS EDITEURS 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS CHENAVARD - M. Jacques ALLEMAN, élève de M. PASCAL - Un port refuge à Terre-Neuve - 2me prix

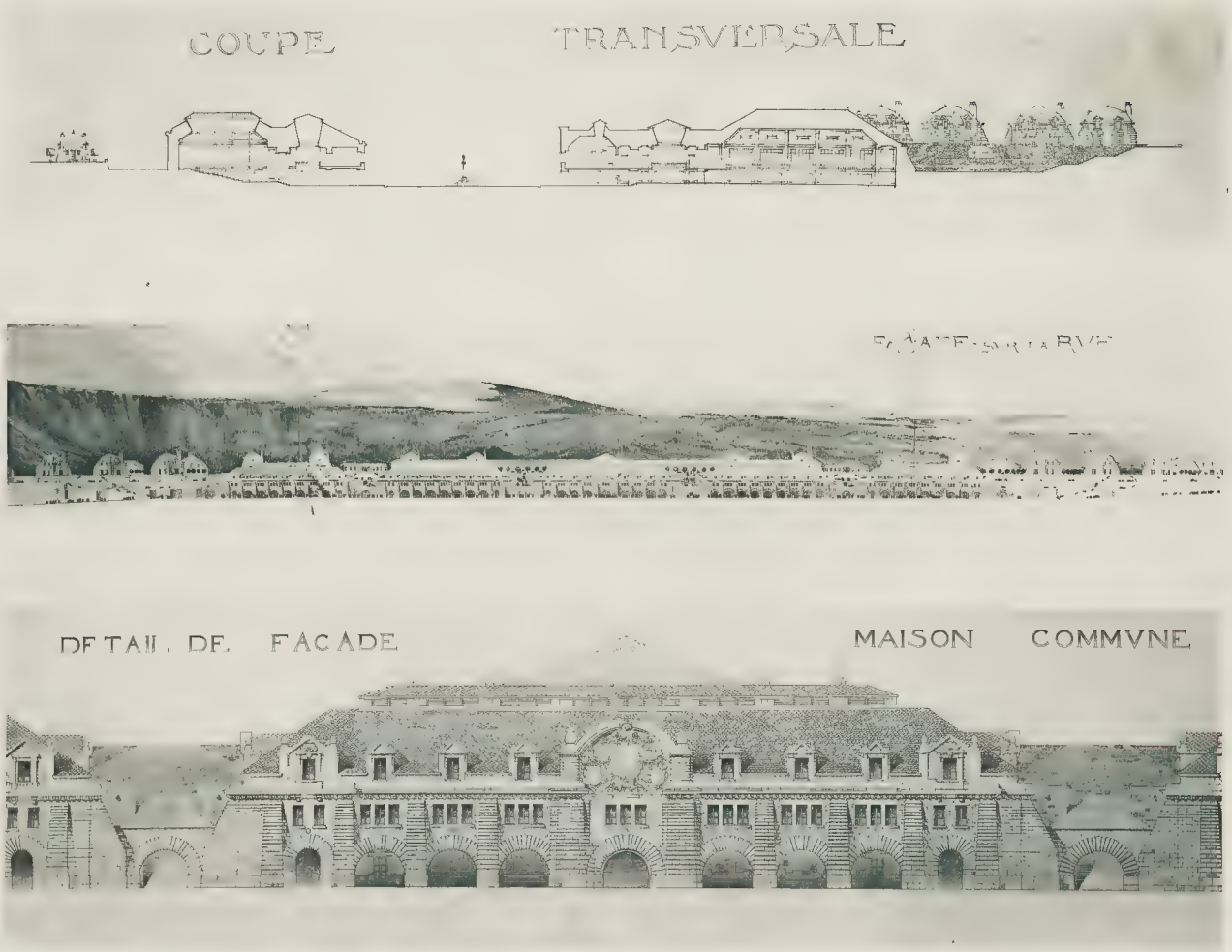

HELIOTYPIE C. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS CHENAVARD - M. Jacques ALLEMAN, élève de M. PASCAL - Un port refuge à Terre-Neuve - 2me prix

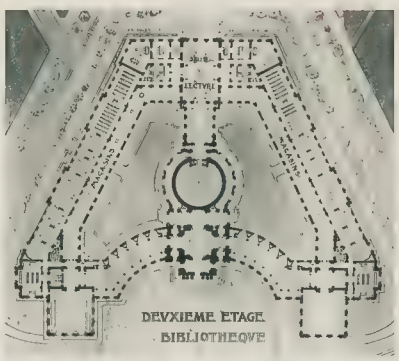

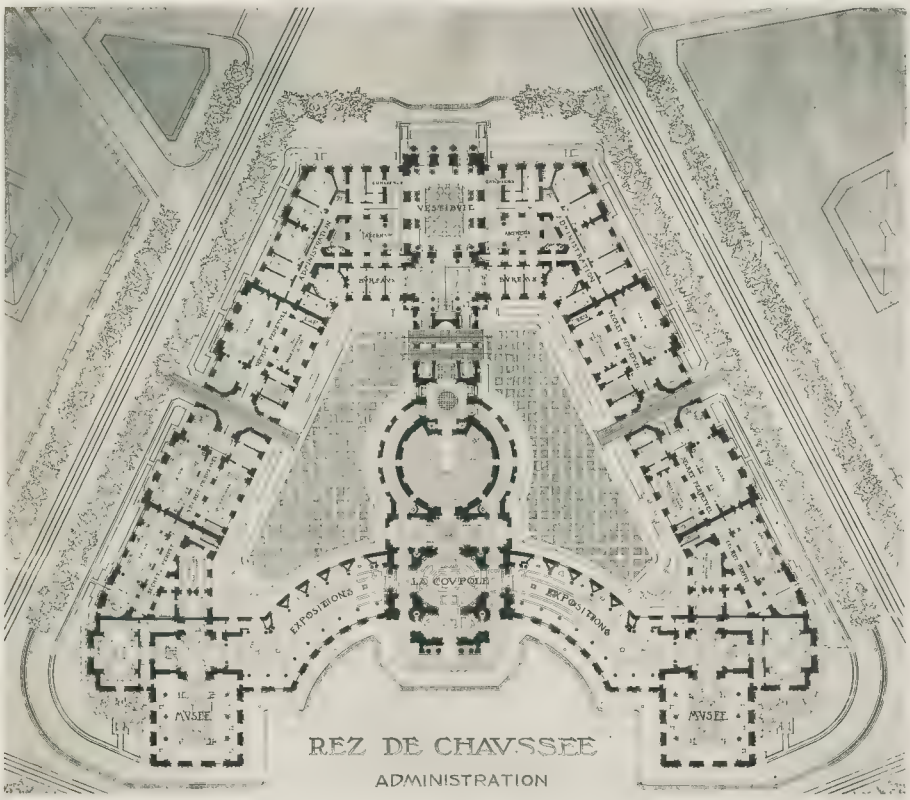

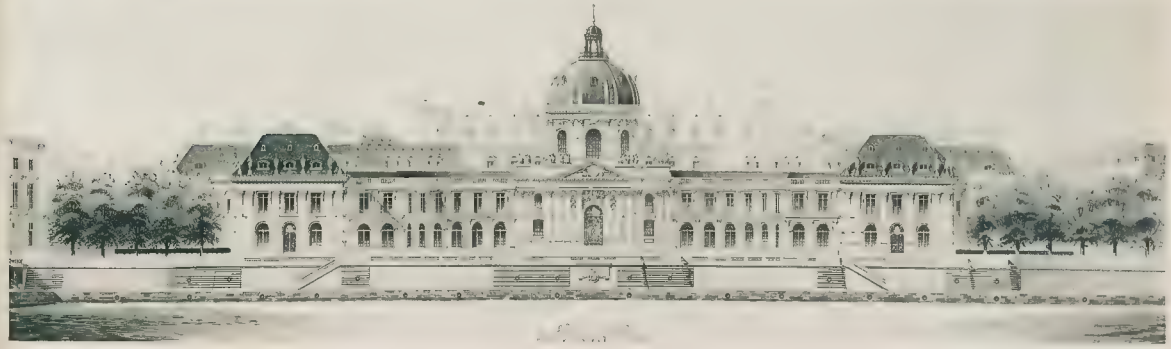

BIBLIOTHEQUE E. LE BOLEY. PARIS
ARMAND GUERINET SUCCEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS CHENAVARD Le palais de l'Institut dans l'hypothèse du Prolongement de la rue de Rennes 2me prix M. BRAY, élève de M. PASCAL

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET EDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS CHENAVARD Le palais de l'Institut dans l'hypothèse du Prolongement de la rue de Rennes 2me prix M. BRAY, élève de M. PASCAL

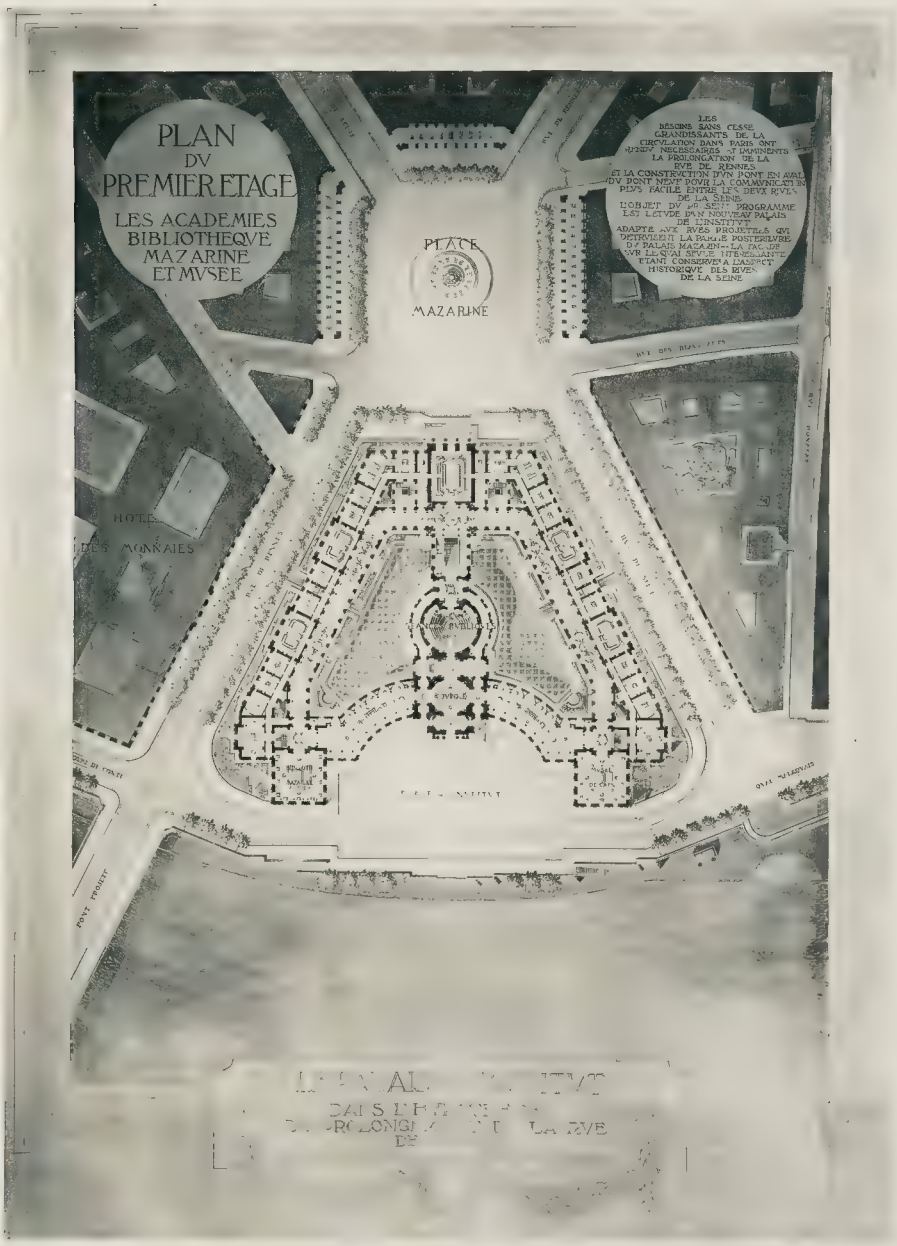

HELIOTYPIE E. LE DELAY PARIS
ARMAND GUILLEMOT EDITEUR. 140. FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

CONCOURS CHENAVARD Le palais de l'institut dans l'hypothèse du Prolongement de la rue de Rennes 2me prix M. BRAY, élève de M. PASCAL

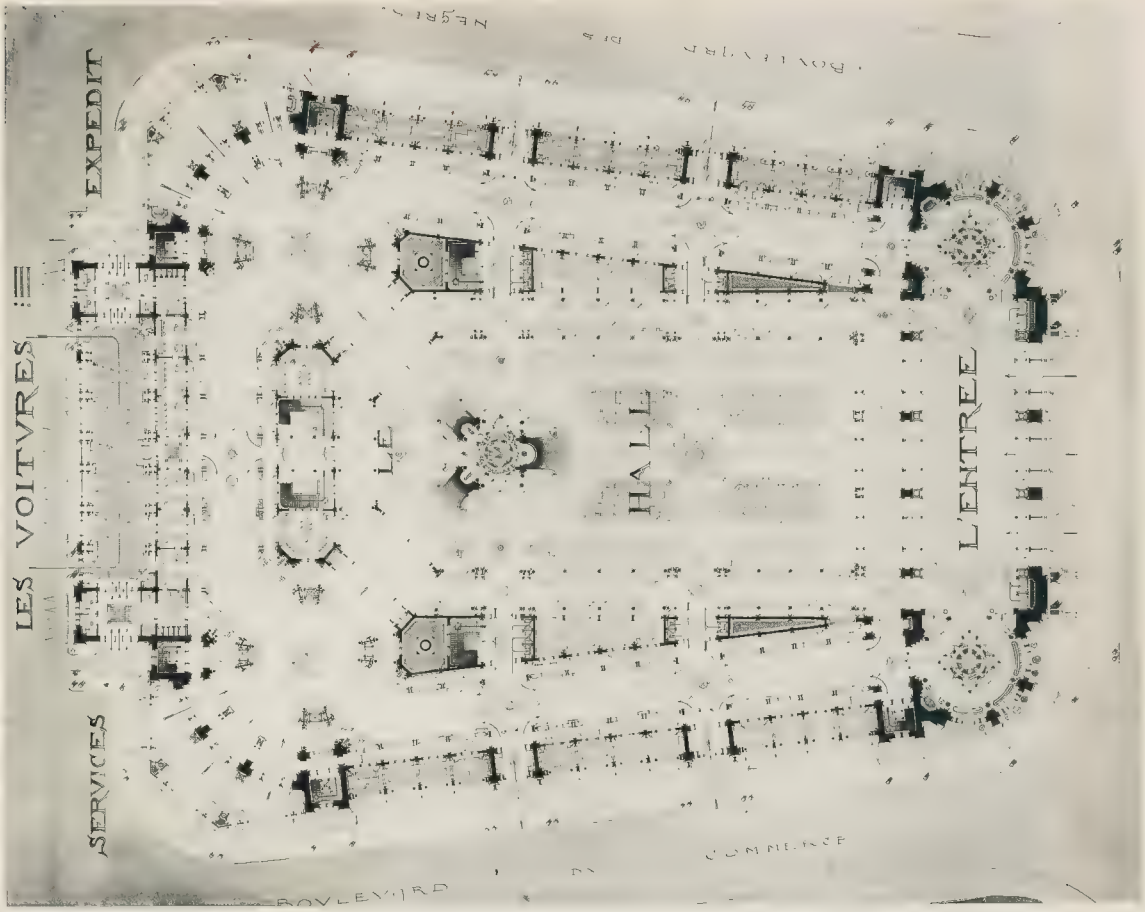

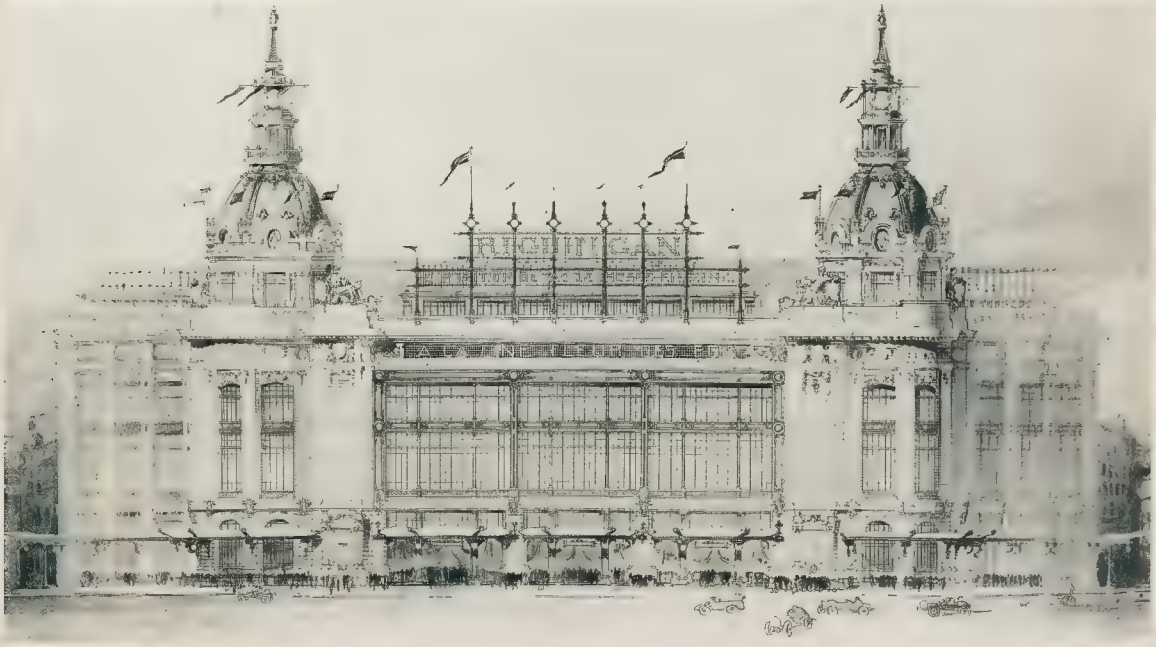

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN GRAND MAGASIN DE VENTE – M. Louis PRAQUIN, élève de M. DEFRASSE, 1re médaille

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

UN GRAND MAGASIN DE VENTE — M. PILLET élève 1 M. DEFRASSE, 1re seconde médaille

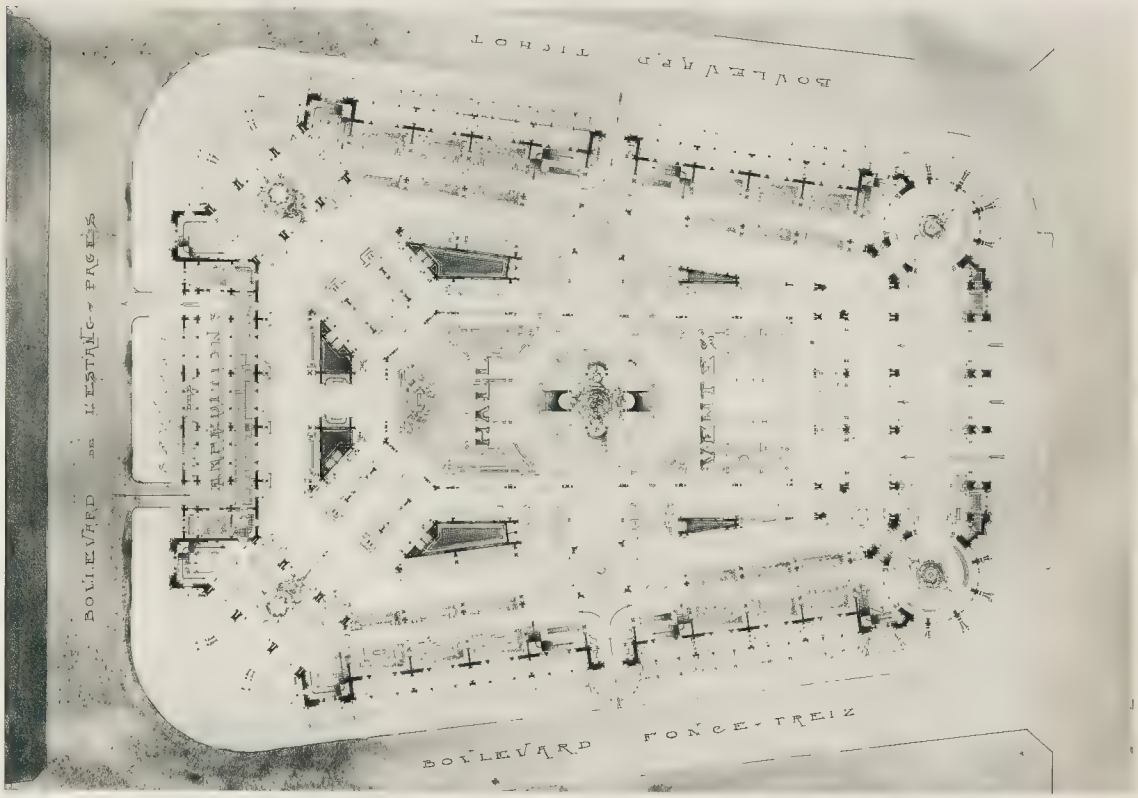

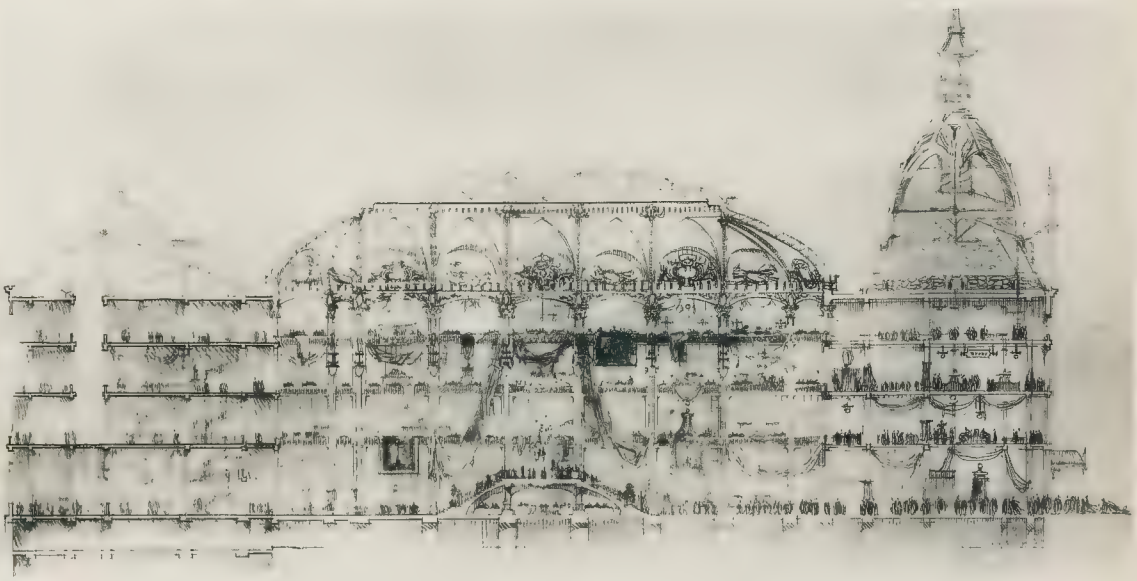

HELIOTYPIE D. LE COLEY. PARIS
ARMAND GUERINET EDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

JN GRAND MAGASIN DE VENTE – M. RILEY, élève de M. DEFRASSE 1re seconde médaille

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN GRAND MAGASIN DE VENTE - M. PAUTY, élève de M. HULOT, 1re seconde médaille

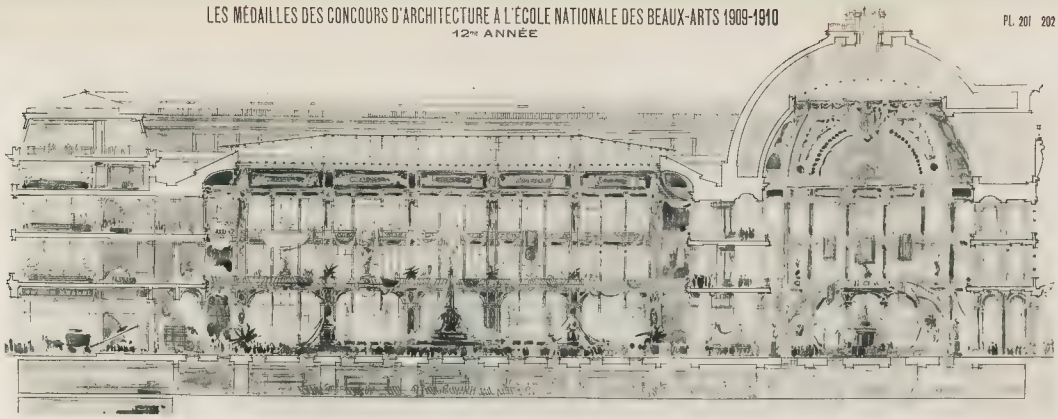

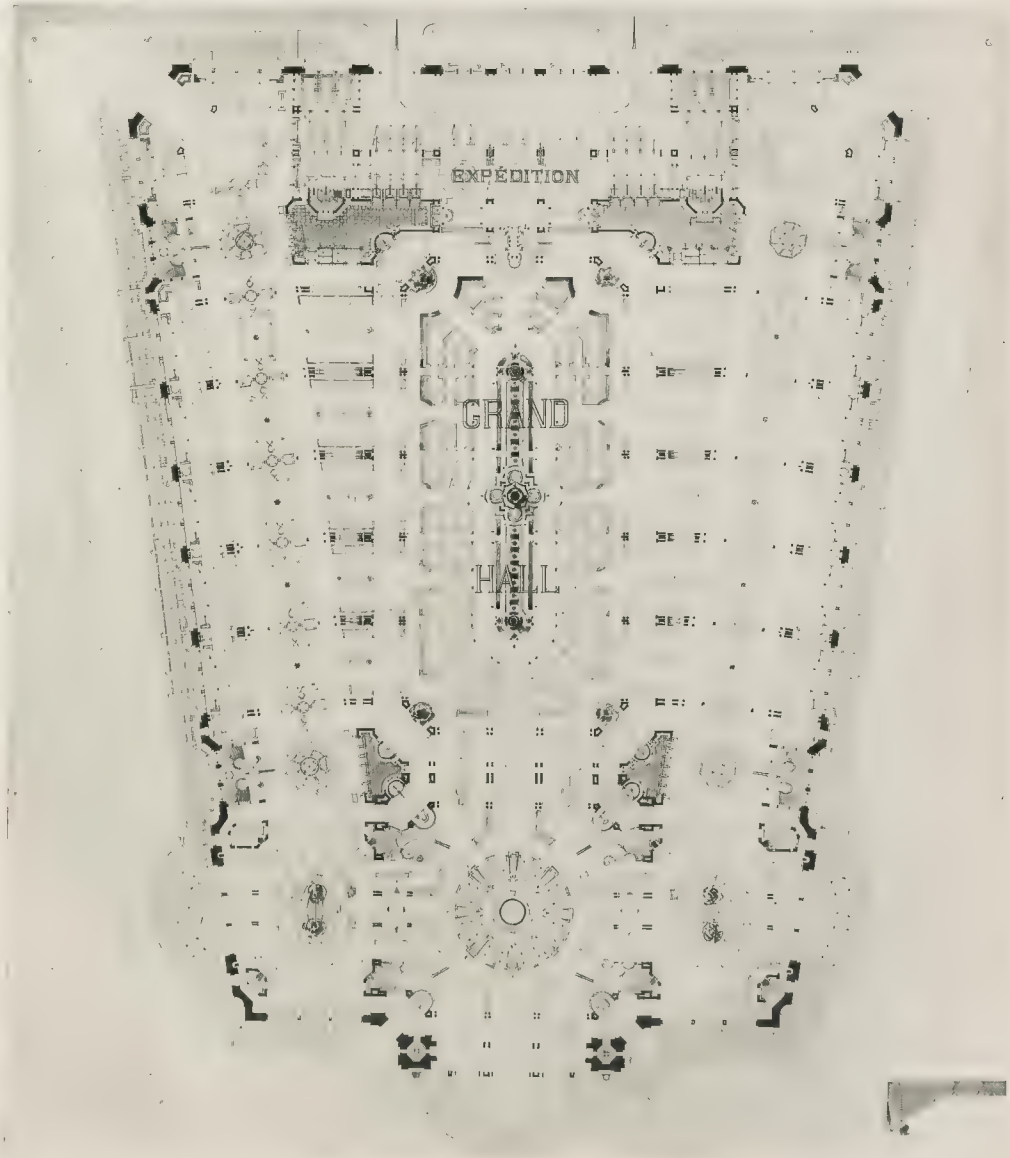

HÉLIOTYPIE D. LE DELEY PARIS
ARMAND GUILLEMOT, ÉDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UN GRAND MAGASIN DE VENTE – M. PAUTY, élève de M. HULOT, 1re seconde médaille

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG ST MARTIN, PARIS

UN GRAND MAGASIN DE VENTE - M. SOLOTAREFF, élève de M. PASCAL, 1re seconde médaille

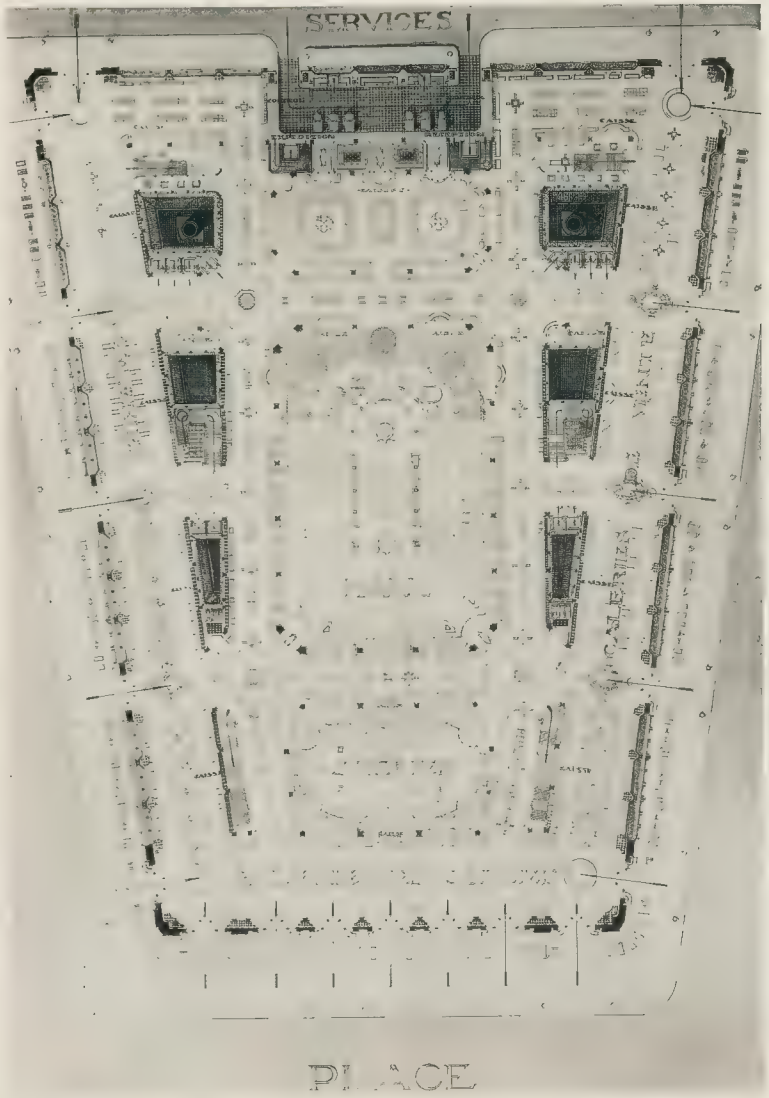

UN GRAND MAGASIN DE VENTE - M. SOLOTAREFF, élève de M. PASCAL, Ire seconde médaille

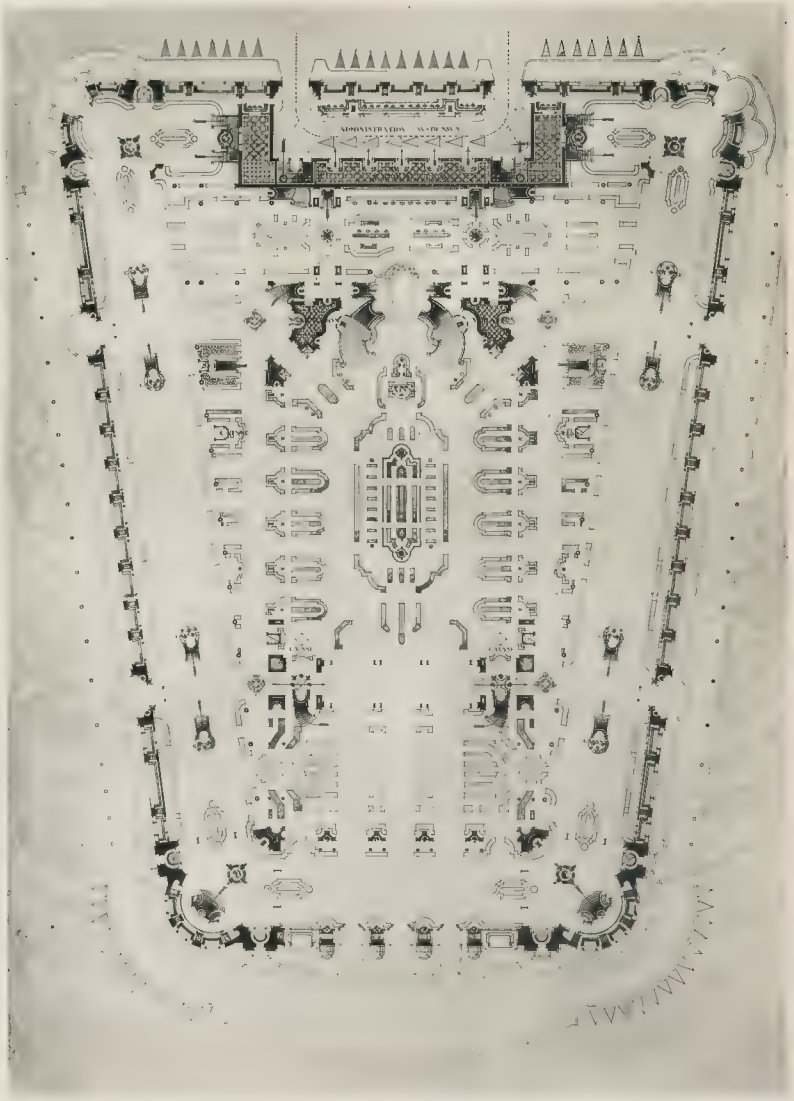

UN GRAND MAGASIN DE VENTE - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX, Ire seconde médaille

ARMAND GUILLAUME EDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

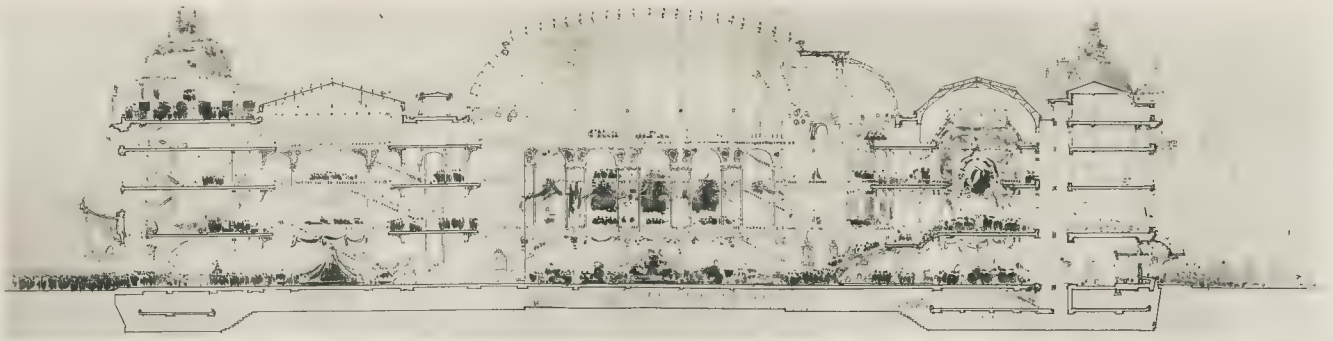

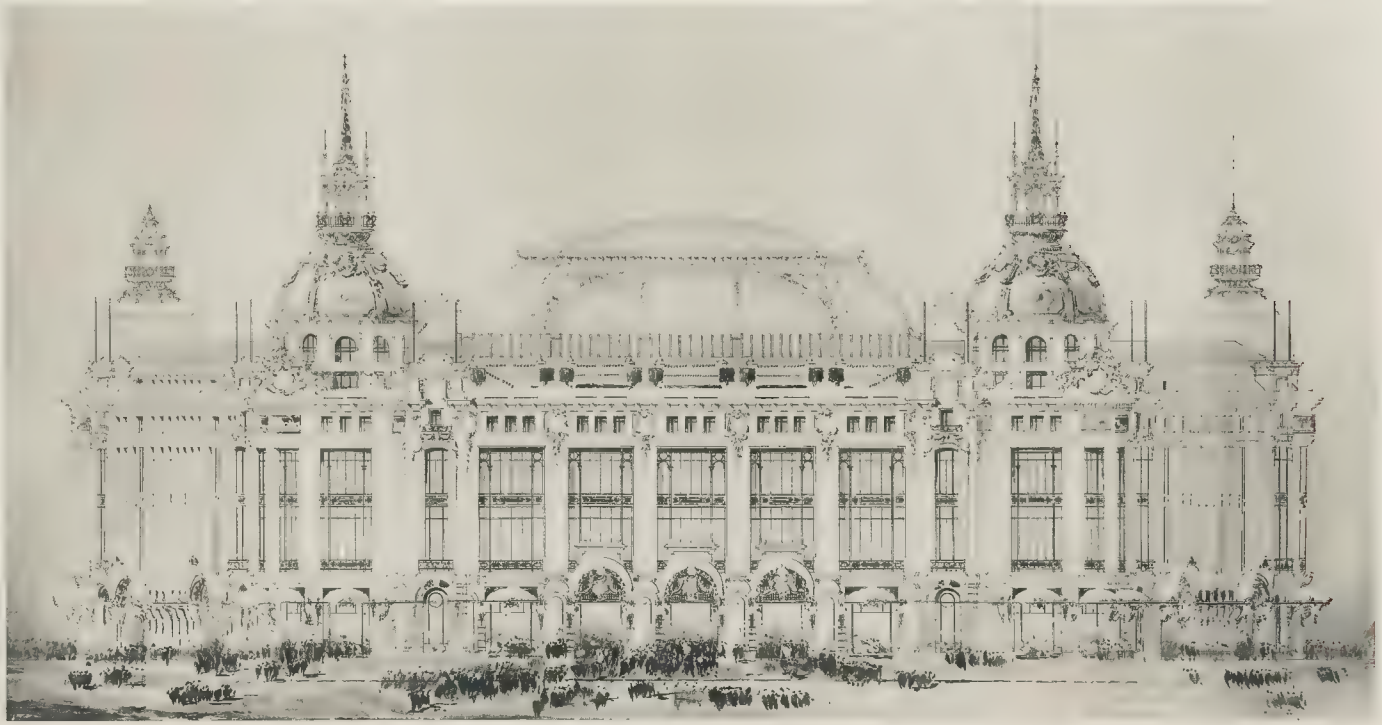

ARMAND GUILMOTO EDITEUR, 148 FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

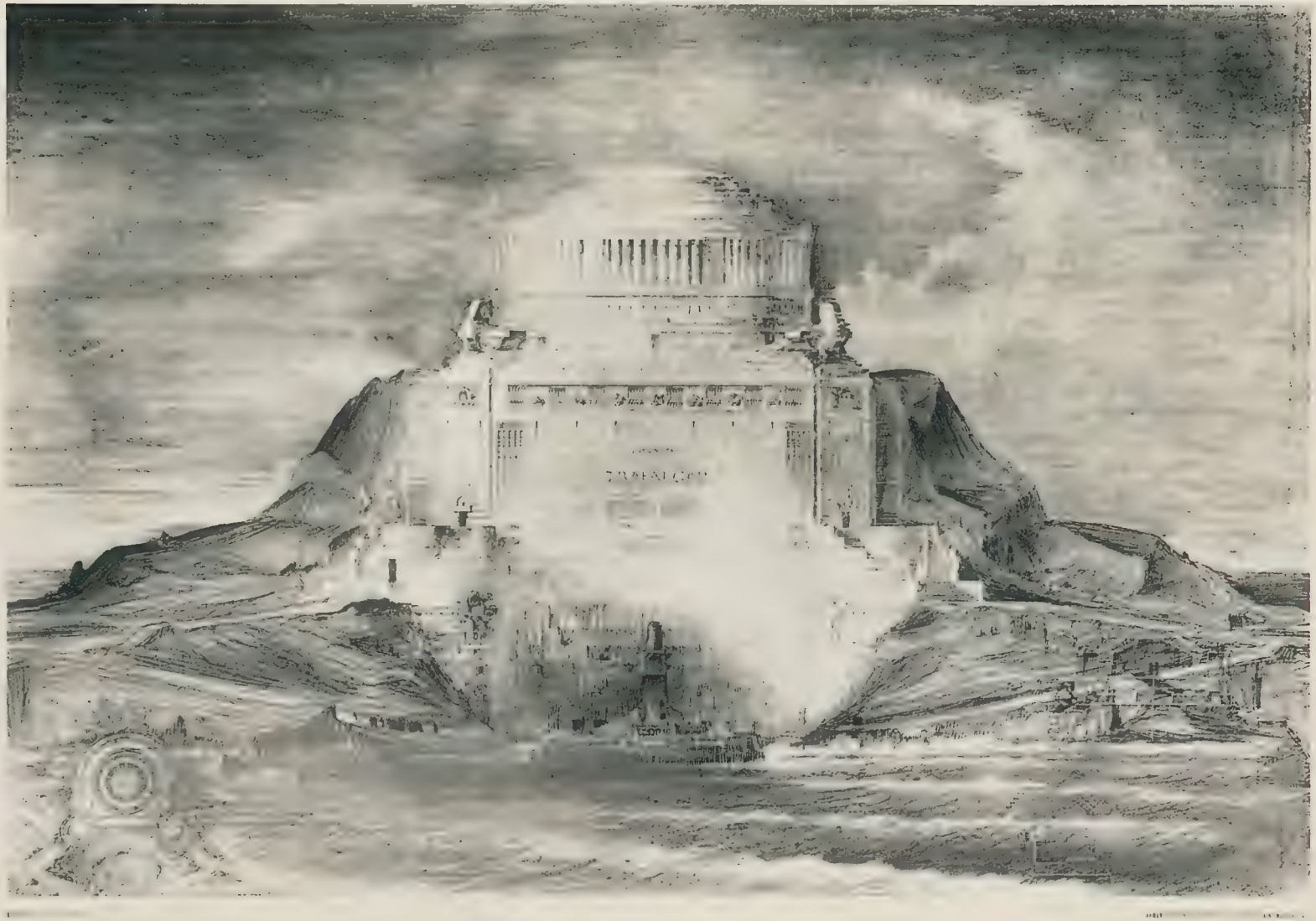

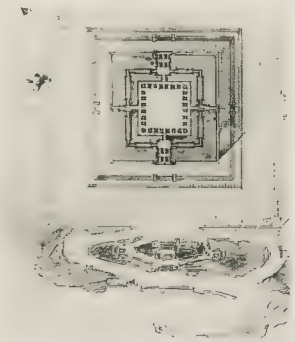

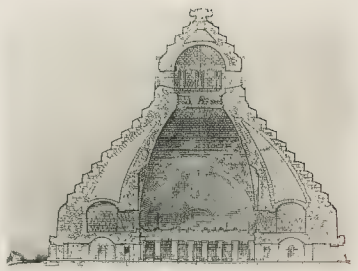

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉD. 108 RUE FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE – M. MONNARD élève de M. HÉRAUD 1re médaille

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE — M. DEVERAUX, élève de M. PAJOU, [illegible]

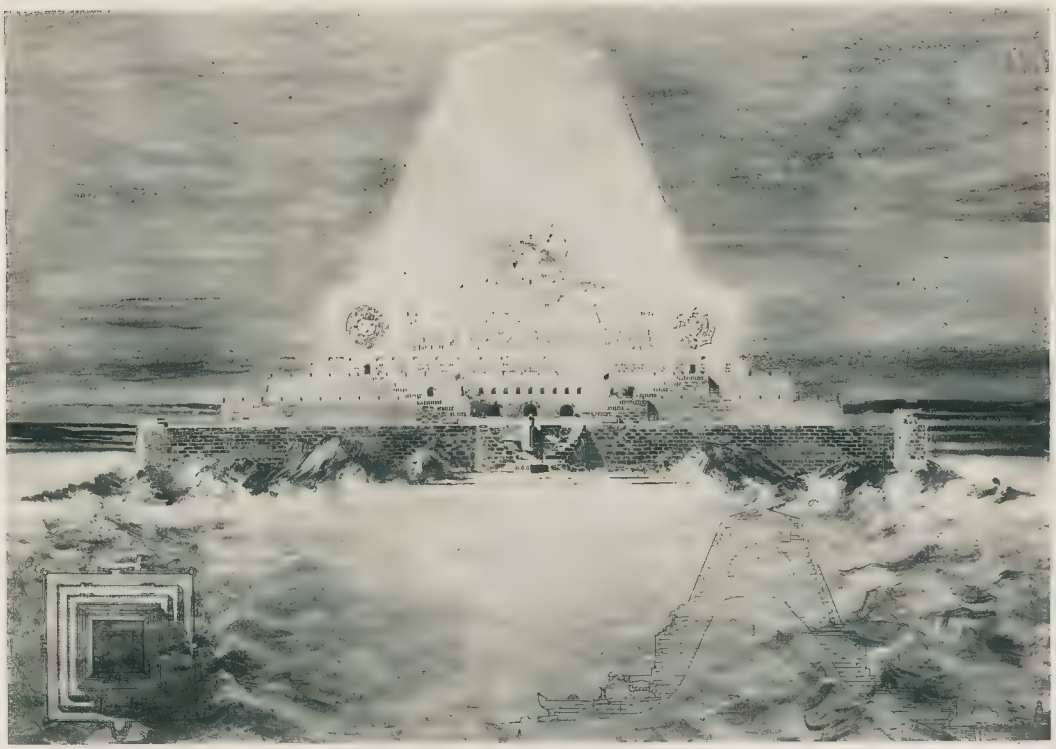

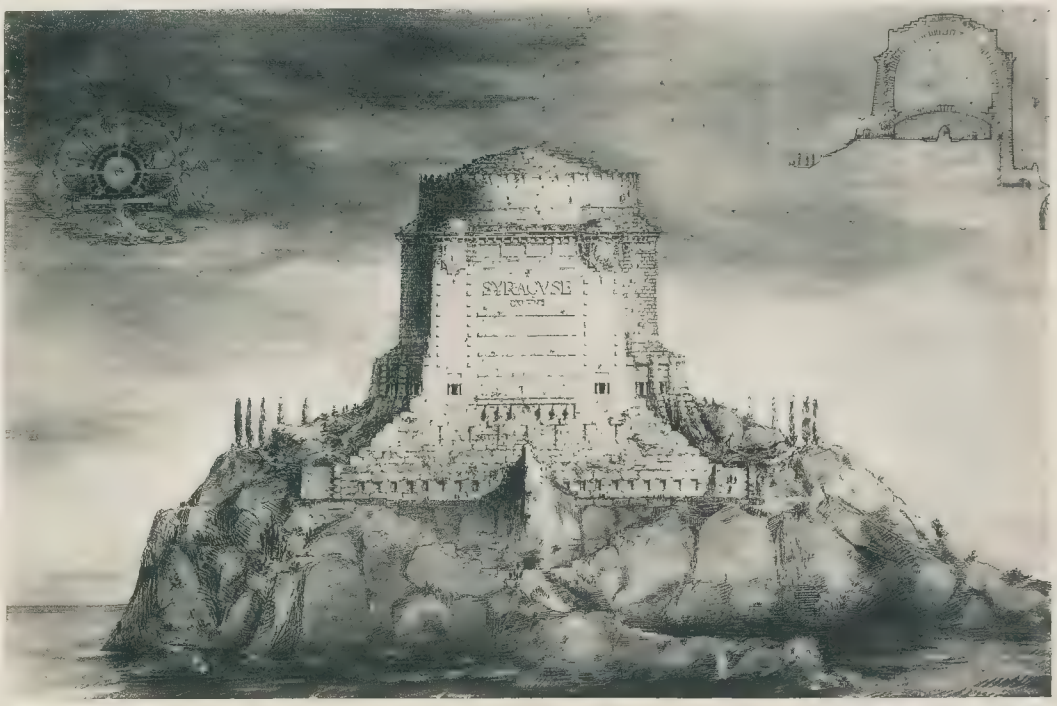

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

COMPOSITION DÉCORATIVE - DÉCORATION D'UN VESTIBULE D'UN MUSÉE D'ARMES ANCIENNES Fernand LEVY, architecte, élève de M. DEGLANE
FERALDO, peintre ARMAND MARCHAL, sculpteur

BIBLIOTHÈQUE H. LE DELEY PARIS

COMPOSITION DÉCORATIVE - DÉCORATION D'UN VESTIBULE D'UN MUSÉE D'ARMES ANCIENNES
VIRAJT - Architecte, élève de M. DEGLANE Mlle MARCHAL - Sculpteur Mlle Augusta de BOURGADE, peintre

ARMAND GUÉRINET, EDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND [illegible] EDITEUR 140 FAUB. [illegible] MARTIN PARIS

[illegible] EN [illegible] JOUX

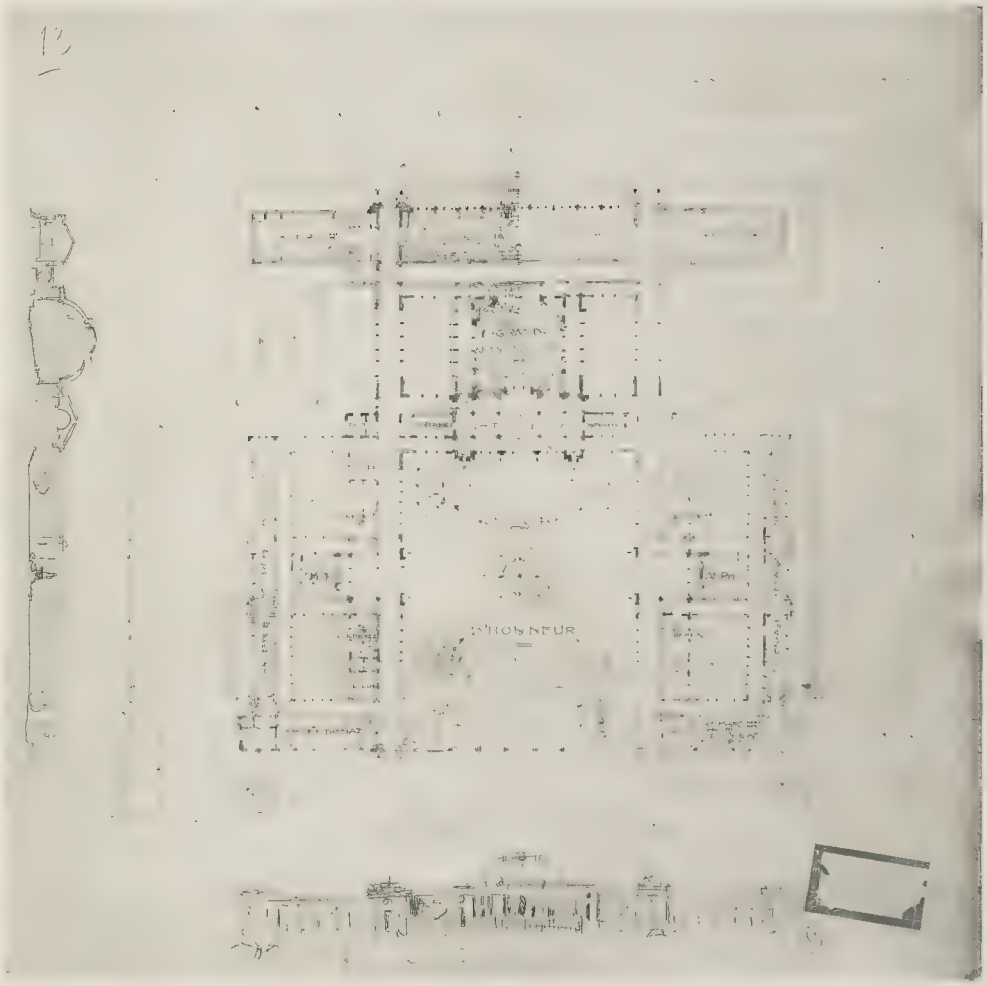

HÉLIOTYPIE E. LE DOLEY PARIS
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 149, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

ESQUISSE DE 24 HEURES - M. DEBAT-PONSAN élève de M. LALOUX

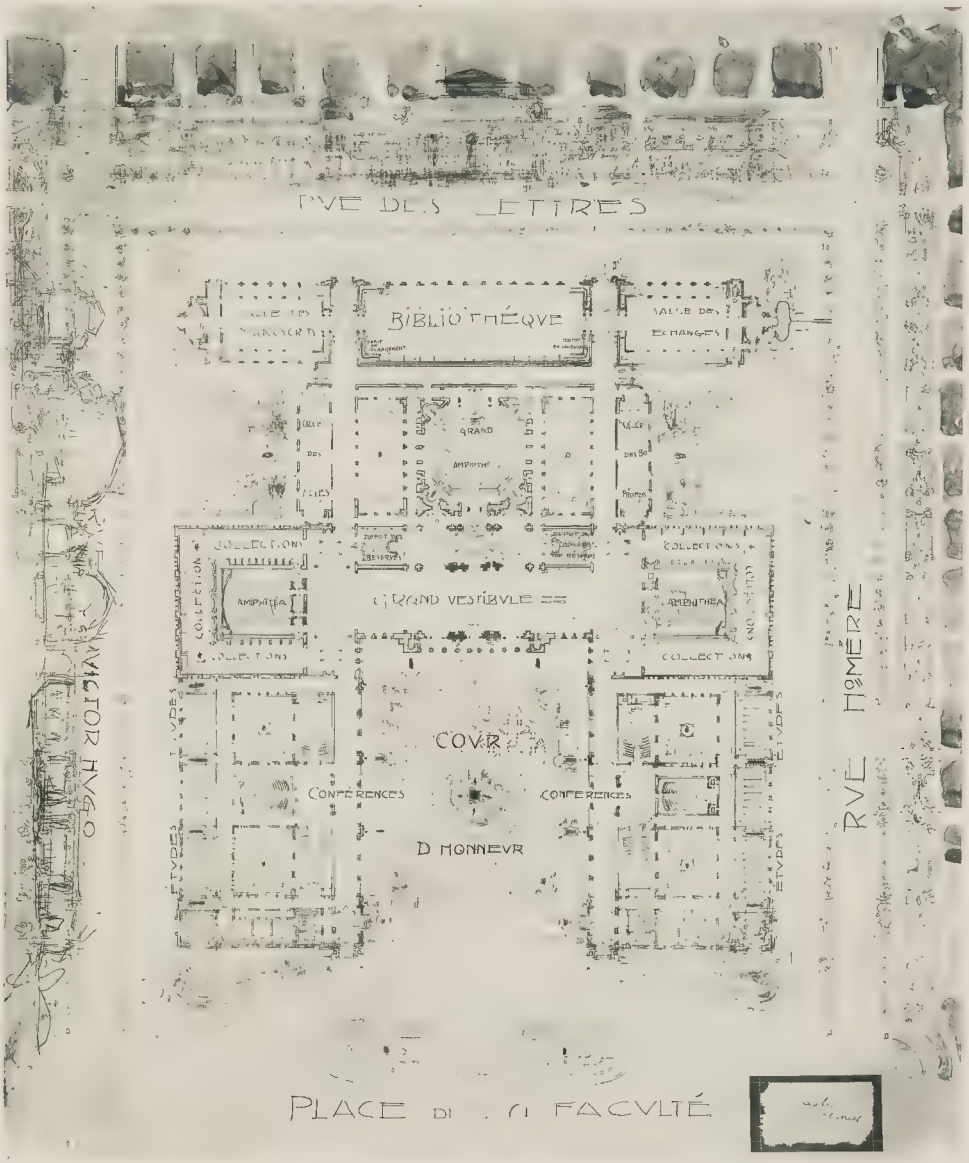

HELIOTYPIE H. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUILLMET, EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

ESQUISSE DE 24 HEURES - M. CASTE.., élève de M. BERNIER

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

ESQUISSE DE 24 HEURES - M. René BARRÉ, élève de M. ESQUIÉ

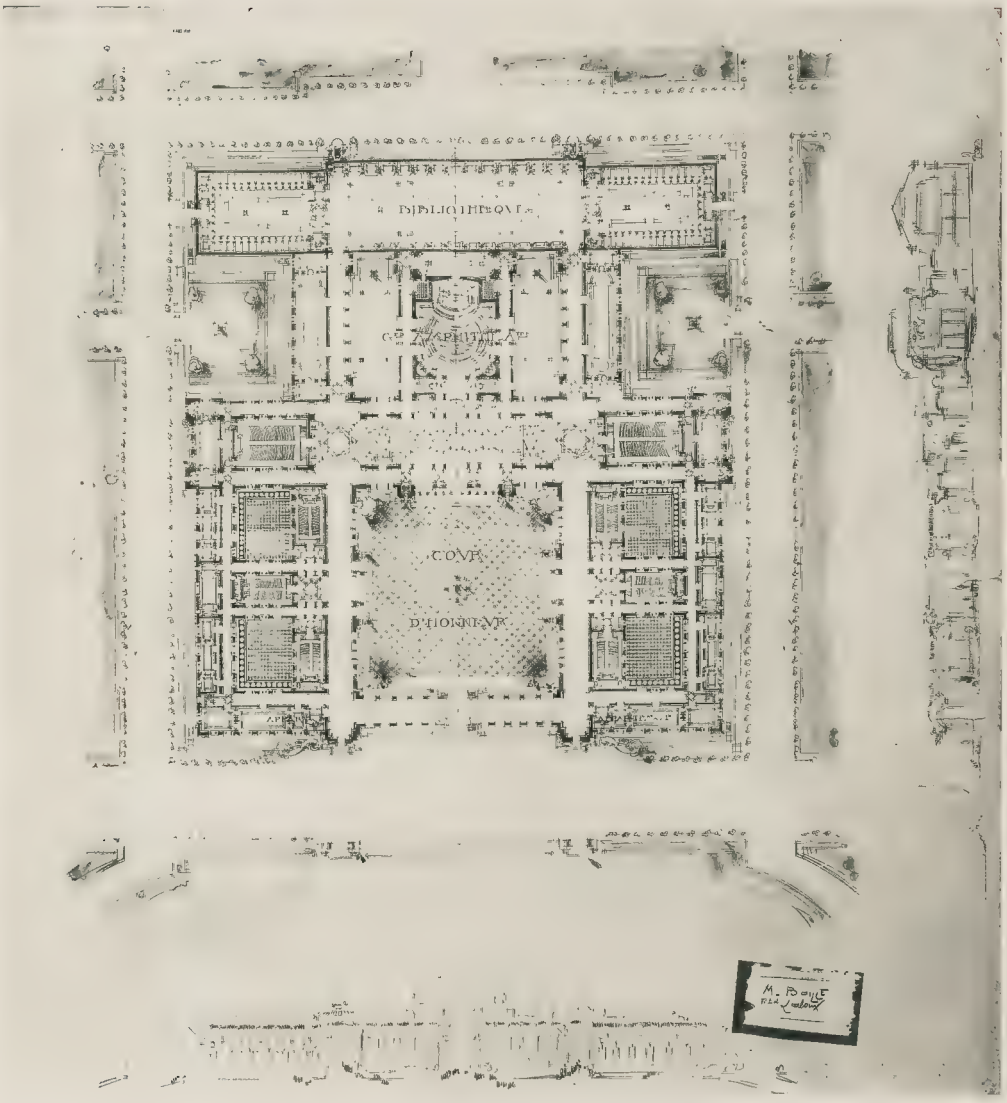

PHOTOTYPIE E. J. BULLY PARIS
ARMAND GUERINET EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

ESQUISSE DE 24 HEURES - M. BOILLE, élève de M. LALOUX

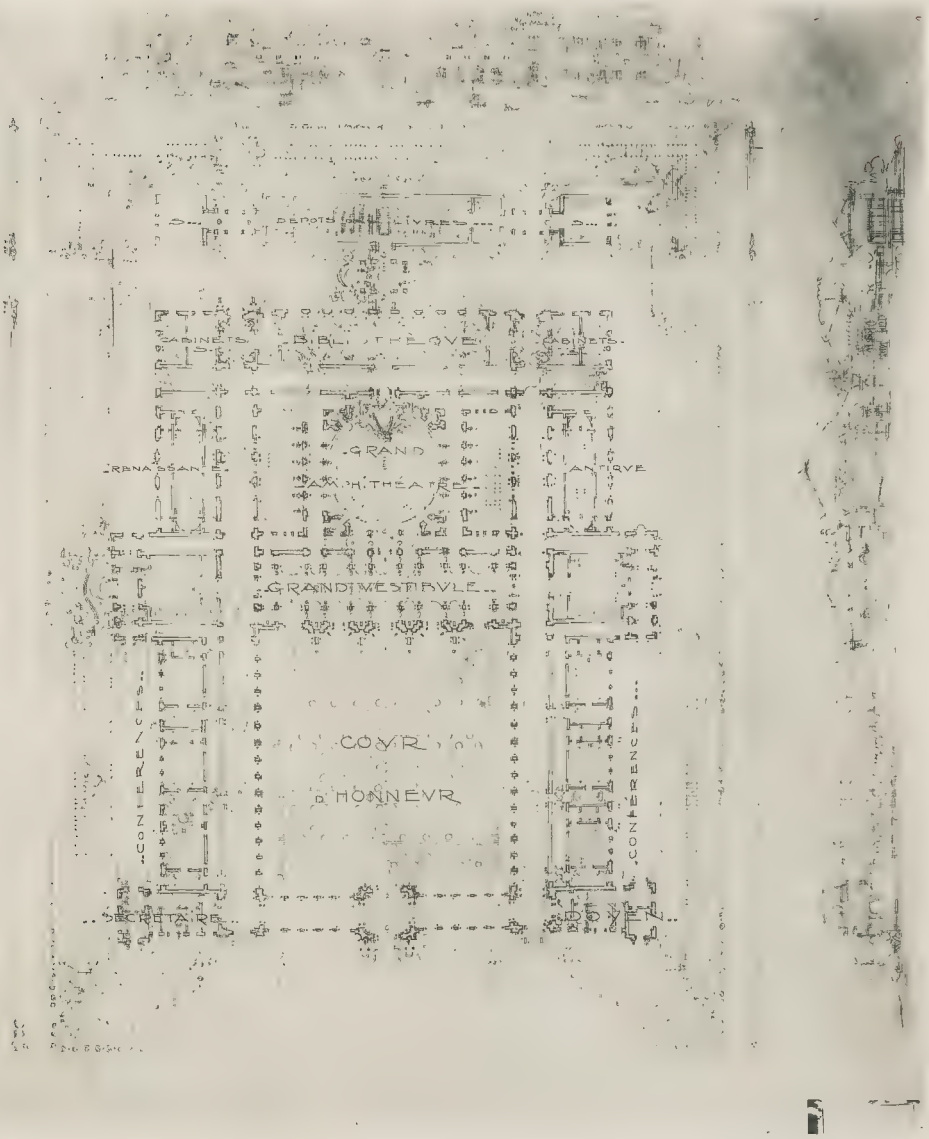

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET EDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

ESQU.SSE DE 24 HEURES – M. DUBECQ, élève de M. LALOUX

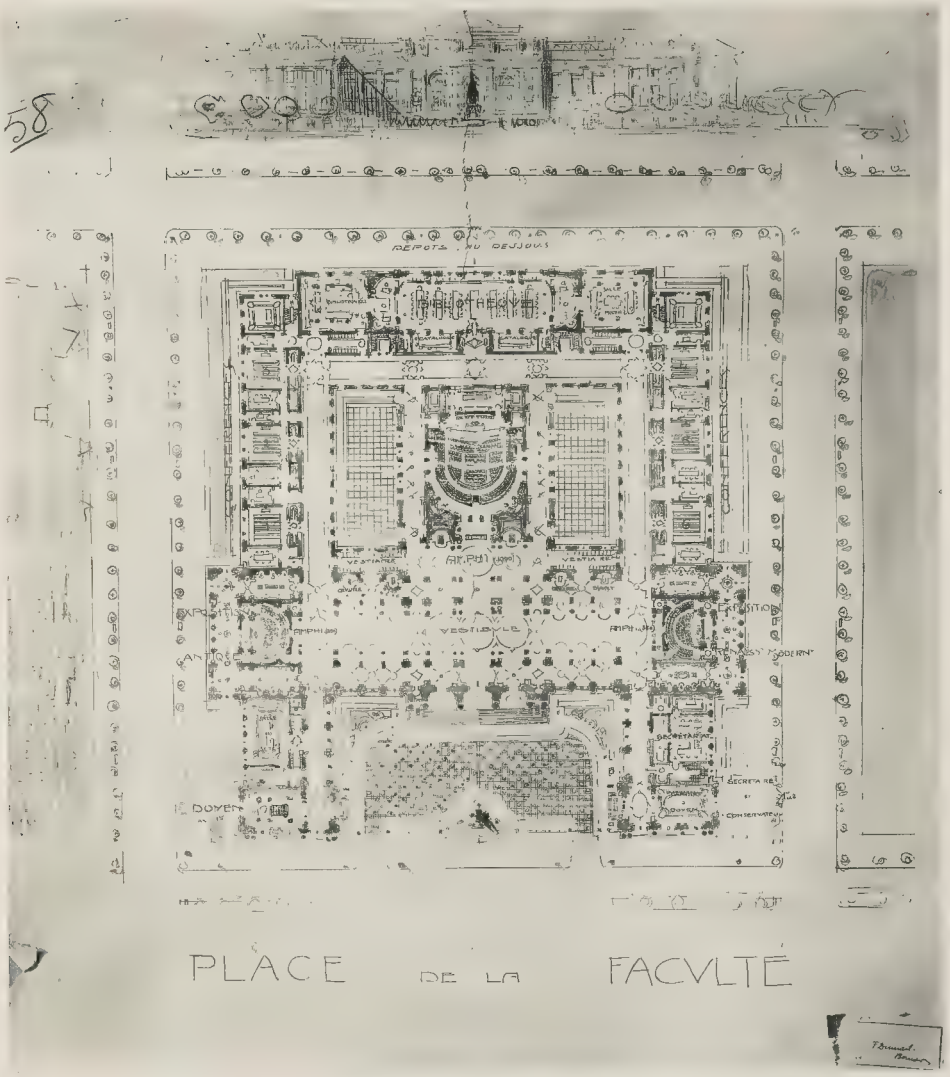

HELIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET, EDITEUR, 146, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

ESQUISSE DE 24 HEURES - DUMAIL, élève de M. BERNIER.

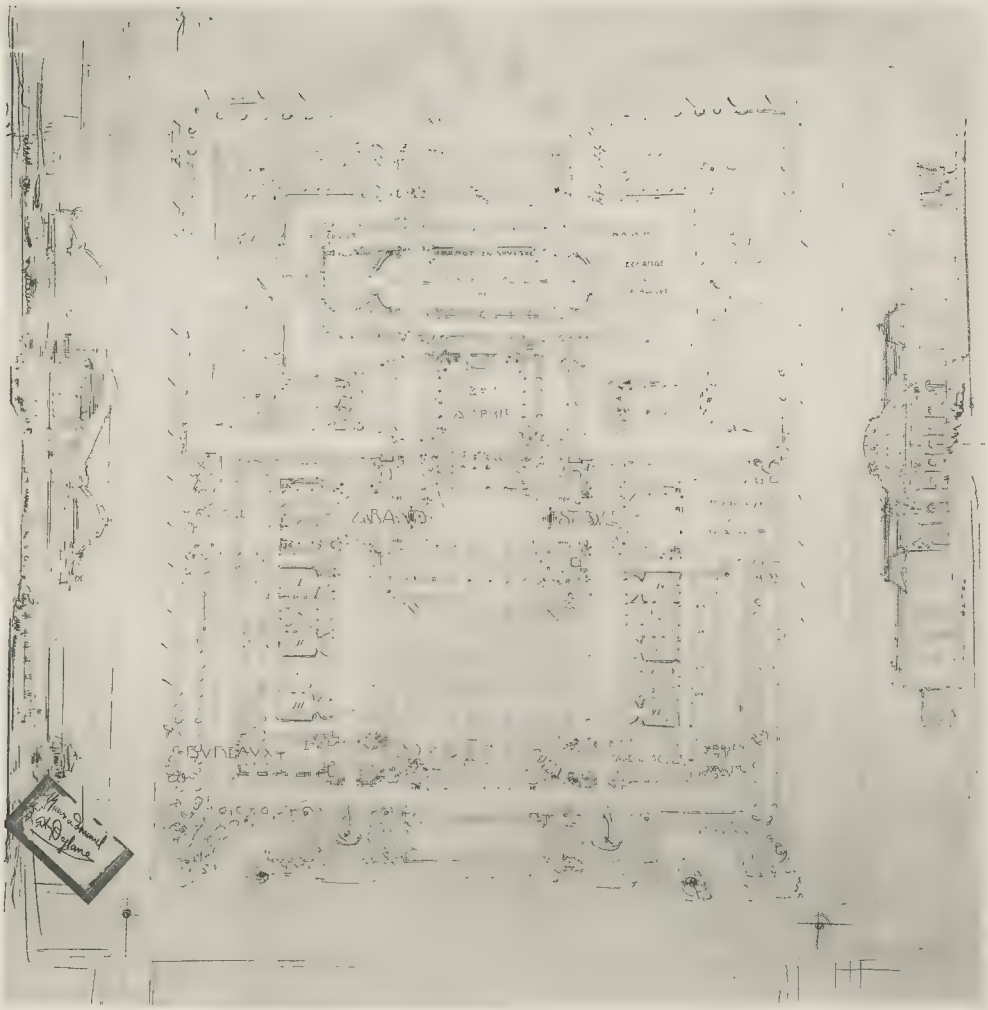

HELIOTYPIE C. LE BOLEY PARIS

ARMAND GUERINET, EDITEUR 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

ESQUISSE DE 24 HEURES - DURAND, élève de M. DEGLANE

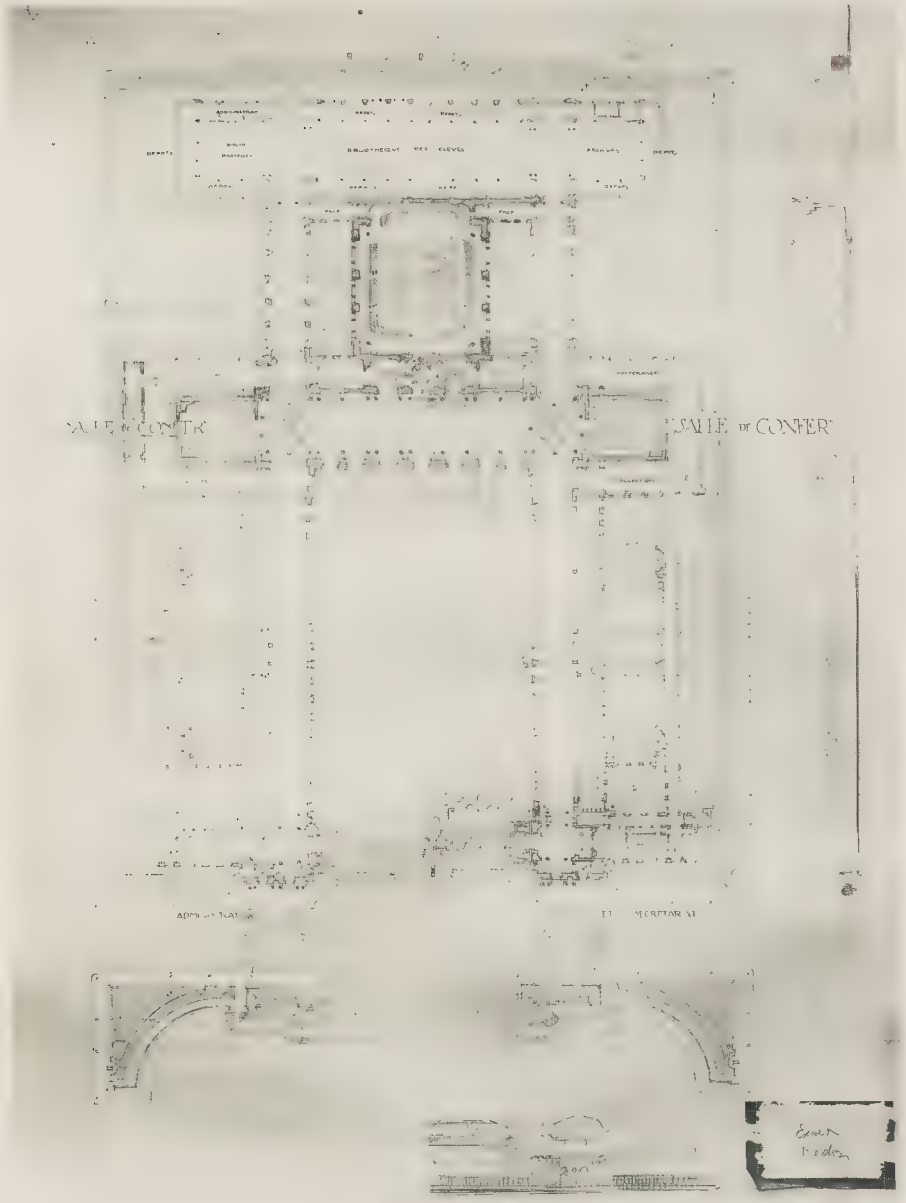
SALLE de CONFER
SALLE de CONFER
BIBLIOTHÈQUE DES ÉLÈVES

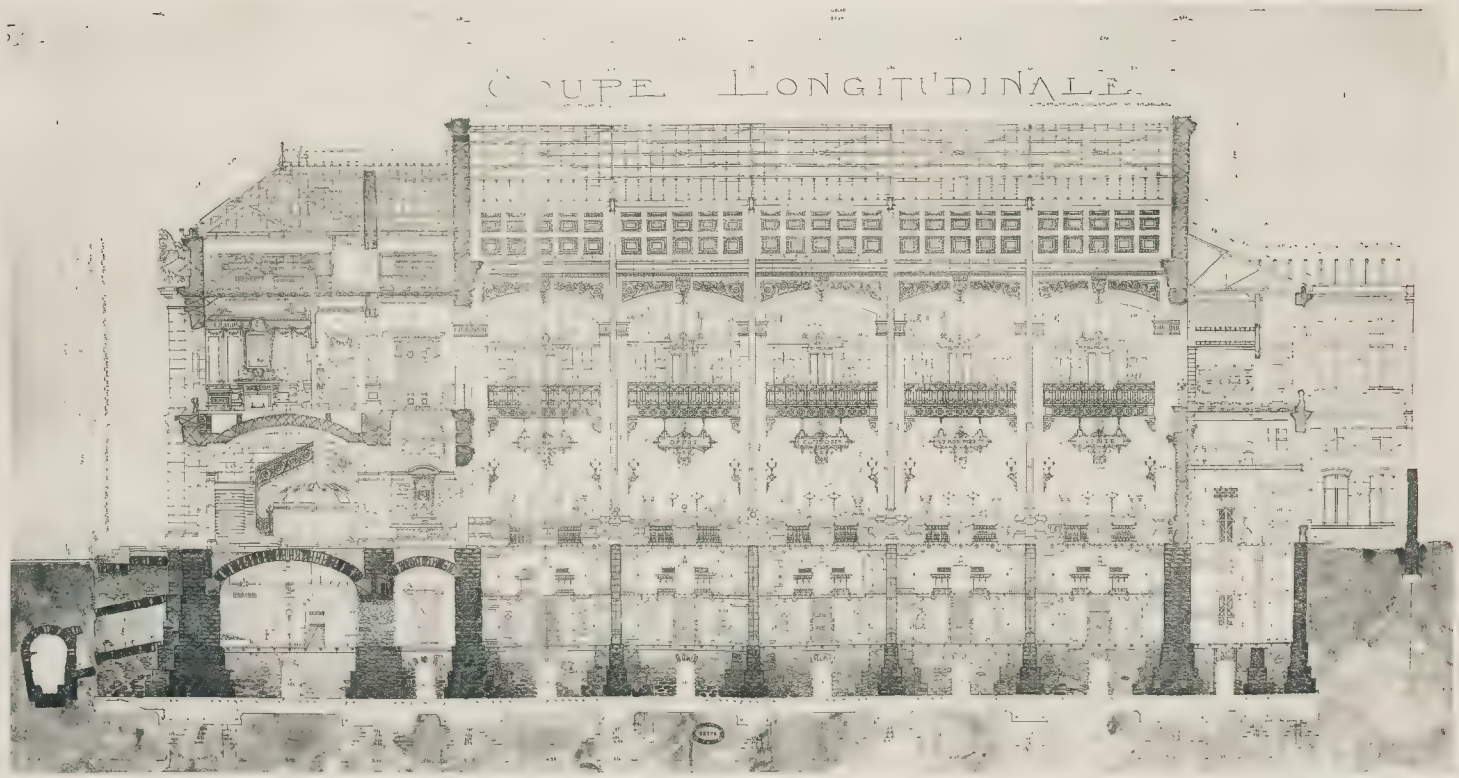

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

PROJET DE CONSTRUCTION Cesar ANDRÉ Élève de M. ANDRÉ

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00672 9301